

LA SEMAINE AFRICAINE



lasemaineafricaine.info

N° 4324 du Vendredi 6 Mars 2026 - 75^e Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 -
- CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06 801.42.03 - 06 660.75.86 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr Secus aut

CHEMIN DE FER CONGO OCEAN

Vers la réhabilitation

Une cérémonie sur fond de campagne électorale a marqué le lancement des travaux par le Président Denis Sassou-Nguesso (P.3)



SYMPOSIUM NATIONAL DE L'ARD



Mathias Dzon invite le président de la République à convoquer un dialogue national inclusif

(P.4)

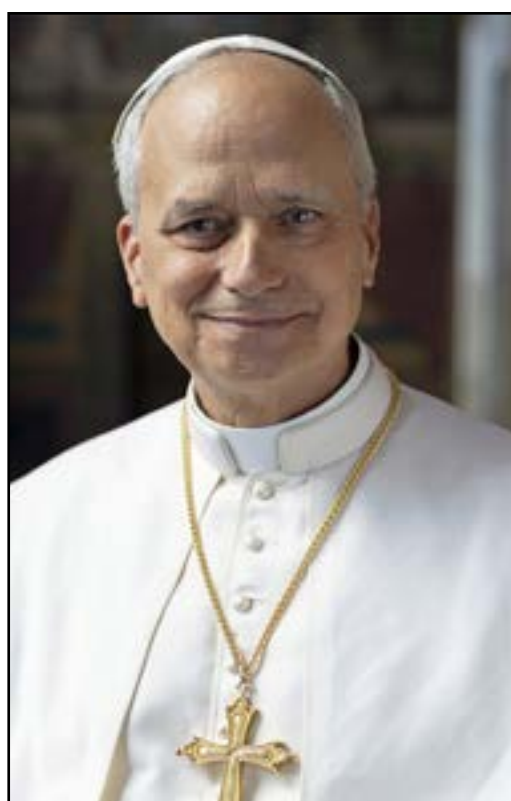
DROITS HUMAINS

Une «illusion de démocratie»...!

Dans son rapport 2026, l'Observatoire congolais de droits de l'homme affirme que «les droits humains au Congo Brazzaville sont en grande difficulté» (P.13)

EGLISE

Message du Saint- Père Léon XIV pour le Carême 2026



*Ecouter et jeûner.
Le Carême comme temps de conversion
(P.10)*



EDITORIAL

Trop sage ?

AVIS DE MODIFICATION

ATELIER MECANIQUE DU CONGO, en abrégé AMC, Société à Responsabilité Limitée (SARL) au capital de F. CFA 1.000.000, Siège social: Quartier Vindoulou, B.P. 1324, Pointe-Noire, République du Congo, RCCM: CG-PNR-01-2010-B12-00234.

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du premier novembre deux mille vingt-cinq, les associés ont décidé:

- de transférer le siège social de la société du Quartier Vindoulou, Pointe-Noire à l'adresse suivante:
Avenue Gre Zinga – ZINGA, Zone Industrielle KM4, Quartier Rond-Point KASSAI, Pointe-Noire, République du Congo;
- De modifier en conséquence l'article 4 des statuts;
- De procéder à la régularisation du Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) afin qu'il reflète correctement l'identité de l'ensemble des associés.
Mention sera faite au RCCM de Pointe-Noire.

Pour avis.

La Gérance

OFFICE NOTARIAL Stanislas BAKISSY

Adresse: Rond-Point Kassaï, Immeuble MAKOSSO TCHAPI, en Face du Magasin Sporafric
Centre-ville, Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO,
TELEPHONE (242) 05 792 7575- 06 620 49 57
e-mail: monnotaireconseil@gmail.com

AVIS DE RADIATION SOCIETE «SETEC CONGO»

Siège: Avenue Charles de Gaulle, en face de l'hôtel Atlantic Palace, Pointe-Noire
REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM CG-PN-01-2017-B16-00194

Aux termes d'un acte sous seing privé portant procès-verbal des délibérations de l'assemblée générale des associés du 26 août 2025, reçu en dépôt par le Notaire soussigné le 29 septembre 2025,

En conséquence de ladite décision, la radiation effective du Registre de Commerce et du Crédit mobilier a été obtenue le 28 janvier 2026 sous le numéro **CG-PNR-01-2026-R00132**.

Il a été décidé de la dissolution anticipée et la liquidation amiable de la société suscitée.

Pour avis

LE NOTAIRE

LA SEMAINE AFRICAINE

Bihebdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique
Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.
B.P. 2080 - BRAZZAVILLE -

Président:

Mgr Abel LILUALA,
Archevêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Directeur de Publication / Rédacteur en chef:
Albert S. MIANZOUKOUTA

Rédacteur en chef: Cyr Arnel YABBAT- NGO
Tel: (242) 05 500 77 68 / 06 661 98 43

Secrétaire de rédaction:

Guy-Saturnin MAHOUNGOU
06 671 72 20 / 05 575.66.20

Infographisme: Atelier: La Semaine Africaine

Service Commercial: Brazzaville:
Tél.: 06.660.75.86

Pointe-Noire: Chef de bureau

Véran Carrhol YANGA
05 6977554 / 06 6682472

Service commercial: 05 553 16 93 / 06 671 44 05
E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr
Site Internet:
www.lasemaineafricaine.info.

MAITRE NOEL MOUNTOU

NOTAIRE

Titulaire d'une Etude sise à Pointe-Noire, Marché Plateau, à côté de la boulangerie NAJAH, Rue MPANZOU, Centre-ville, Tél.: (242) 06.660.81.10;
E-Mail: noelmountounotaire1@mail.com

«BIOENERGIES CONGO»

Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général
Capital: 10.000.000 FRANCS CFA
Siège social: 25, Rue Djeno, Centre-ville
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du dix-sept juillet deux mil vingt-cinq, le Notaire soussigné a reçu le procès-verbal de l'Assemblée Générale Constitutive de la société dénommée «**BIOENERGIES CONGO**», Société Anonyme Unipersonnelle avec Administrateur Général, au capital de F.CFA DIX MILLIONS (10.000.000), dont le siège est établi à Pointe-Noire, 25, rue Djeno, Centre-ville.

La société a pour objet, directement ou indirectement en République du Congo:

- La collecte, traitement et élimination des déchets;
- La gestion des déchets;
- Traitement, transformation et la production des énergies renouvelables (Biogaz, solaire...);
- Valorisation du crédit carbone;
- Production des engrais écologiques;
- Electricité verte.

Et, plus généralement, toutes les opérations commerciales, industrielles ou financières mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Monsieur **Palable Prince Alfa Arno MAMPOUELE MAKAYA** est nommé Administrateur Général de la société, pour une durée indéterminée.

La société est inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le N° **CG-PNR-01-2025-B15-00008**.

Pour avis,

Maître Noël MOUNTOU.

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison
Immeuble MORIJA 1^{er} étage, Centre-ville
B.P. 1431 Tél: 05 736 64 64/ 05 539 37 46
République du Congo

INSERTION LEGALE «CENTRE EDEN PERFECTORAT» En abrégé «C.E.P» SARL

Société à Responsabilité Limitée
Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)
Siège social: Route de la Frontière
Quartier Ngoyo (Mbondji), Boîte postale 1764
Pointe-Noire
République du Congo
RCCM: CG-PNR-01-2003.B12-00450

MISE EN HARMONIE DES STATUTS A L'ACTE UNIFORME OHADA REVISE • MODIFICATION DE L'ARTICLE 12 DES STATUTS - REFONTE DES STATUTS ADOPTION DES NOUVEAUX STATUTS ET POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES

I- Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés de la société **CENTRE EDEN PERFECTORAT** en abrégé «**CE.P**» **SARL**, en date à Pointe-Noire du 25 août 2025, reçu au rang des minutes de la Notaire soussignée, et enregistré à Pointe-Noire, le 04 février 2026 sous folio **023/19, n°0969**; Les associés de ladite société ont pris les résolutions suivantes:

- 1- Mise en harmonie des statuts à l'Acte Uniforme OHADA Révisé;
- 2- Modification de l'article 12 des statuts;
- 3- Refonte des statuts;
- 4- doption des nouveaux statuts;
- 5- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) a été effectuée par dépôt légal dudit Procès-verbal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 06 février 2026, sous le n° **CG-PNR-01-2026-D-00101**, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 17 février 2026

Pour mention et avis

Maître Christelle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE, Notaire

PRESIDENTIELLE 2026

La campagne électorale s'anime peu à peu

La campagne électorale relative à l'élection présidentielle, scrutin des 12 et 15 mars 2026, a commencé le samedi 28 février 2026 sur fond de démonstration de force du pouvoir. Tout semble bien se dérouler. Les sept candidats en lice vaquent, actuellement, à leurs activités de campagne électorale.



Les équipes de campagne se rivalisent d'activités

Le candidat de la majorité, Denis Sassou-Nguesso, a lancé sa campagne à Pointe-Noire, par un grand meeting au rond-point Lumumba, avant d'être l'hôte des populations de Loango, Dolisie, Sibiti, Madingou, Mindouli et Kinkala. Il est attendu dans la partie Nord du pays. Le président de La Chaîne, Joseph Kignoumbi Kia-Mbougou, a lancé sa campagne à Sibiti par un meeting à la Place rouge, devant la mairie. Il a enchaîné des meetings dans d'autres localités du département de la Lékoumou, organisant des carnivals. Il s'est adressé à ses militants, en présentant les grandes lignes de son projet de société: «Gouverner autrement». C'est le plus dynamique des candidats de l'opposition. Dave Uphrem Mafoula, candidat indépendant et du «Nouveau départ», a débuté sa campagne par un recueillement sur la tombe de l'ancien Président Fulbert Youlou et devant la stèle du Président Marien Ngouabi. Mélaïne Destin Gavet Elengo a choisi la ville de Ouessou, chef-lieu du département de la Sangha, pour lancer sa campagne. Il a dévoilé les grandes lignes et les priorités de son projet de société: «Le changement vers un Congo prospère».

Vivien Romain Manangou tentera lui aussi de convaincre les Congolais sur son projet de société: «Le contrat pour un nouveau Congo». Les affiches, banderoles, carnivals à travers les villes et spots: la campagne électorale monte de plus en plus en gamme, les candidats et leurs équipes de campagne rivalisant d'activités et de dynamisme. A Brazzaville, les places publiques et les grandes artères sont envahies de banderoles, d'affiches et de portraits, la campagne électorale bat son plein. Les autres candidats n'ont pas encore tenu de meetings publics. Seulement, dans la capitale, on remarque une

de l'emporter face aux six autres candidats. Le Parti congolais du travail (PCT) promet un «coup K.O.» en faveur de son «Timonier». «Nous allons gagner», a déclaré Denis Sassou-Nguesso samedi à l'ouverture de

sous la supervision de l'huissier de justice Jean-Claude Olombi. M. Médard Milandou a rappelé le cadre de cette cérémonie et a invité les journalistes à respecter scrupuleusement le principe d'égalité entre les candidats durant la période électorale, ainsi que l'ordre de passage arrêté, afin de garantir la diffusion des messages aux heures de grande écoute. Il a insisté sur l'obligation d'impartialité, de neutralité et d'équilibre de l'information pendant la campagne, demandant aux professionnels des médias de ne pas laisser transparaître leurs préférences dans leurs reportages ou leurs comportements. Appelant à la responsabilité de tous, il a déclaré: «Aux médias, une couverture objective et professionnelle; aux candidats, des messages de campagne respectueux et constructifs».

Après le tirage au sort, Me Jean Claude Olombi a dressé le procès verbal constatant l'ordre de passage des candidats.

CSLC fixe l'ordre de passage des messages des candidats dans les médias audiovisuels



Médard Milandou

Le Conseil supérieur de la liberté de communication (CSLC) a procédé le 26 février 2026, au tirage au sort fixant l'ordre de diffusion des messages des candidats à l'élection présidentielle, scrutin des 12 et 15 mars 2026 dans les médias audiovisuels. La cérémonie s'est tenue sous la présidence de Médard Milandou, en présence des représentants des sept candidats en lice, et

tant l'ordre de passage suivant: Anguios Nganguia Engambé (PAR); Dave Uphrem Mafoula (Indépendant); Mabio Mavoungou Zinga (Alliance); Mélaïne Destin Gavet Elengo (MR); Vivien Romain Manangou (Indépendant); Joseph Kignoumbi Kia Mbougou (La Chaîne) et Denis Sassou Nguesso (Majorité présidentielle).

KAUD

Editorial

Trop sage ?

Jusqu'ici ça va : plus qu'une semaine à attendre ! La campagne électorale se déroule sans accroc jusque-là. Sans l'épisode des violences soulevées à Mindouli le 12 janvier dernier, on dirait que l'élection présidentielle du 15 mars se sera déroulée sans anicroche. Mais comme il y a toujours un «mais» même au paradis électoral, on ne peut pas dire que cette tranquillité soit le résultat d'une volonté pacifiste ni d'un consensus de nos acteurs politiques assagis. Les 7 candidats retenus pour la présidentielle 2026 sont de gentils Congolais certes, peu turbulents, déjà convaincus de leur défaite sans doute. Ils sont bien rangés.

Trop peut-être. Mais à qui s'en prendre, à qui la faute ? Est-ce un bien ou un manque dérangeant d'ailleurs ? Cela enlève-t-il quelque chose à une élection devenue trop sage ? Les élections passées ont toujours été marquées par une montée de fièvre, qui a culminé en violences meurtrières et même en début de guerre lorsque Ntumi a débarqué dans une partie de la ville avec ses guérilleros. Aujourd'hui Ntumi s'est sagement retiré. Tout comme les leaders de la plupart des ténors des grands partis : boulevard pour le Patriarche. Et, sans doute, victoire assurée. Nous sommes à l'attente de confirmations de cette victoire plus chuchotée qu'annoncée pour le moment. Nous sommes donc face à une campagne électorale dont nous ne savons pas si elle figurera parmi les modèles dont il faudra s'inspirer dans la jurisprudence des joutes à venir. Mais de quoi va-t-on se plaindre ? D'absence de bagarres dans les files d'attente pour recevoir sa carte d'électeur ? De ne pas trouver de représentant d'un parti comme l'UPADS, leader de l'opposition, ou de l'UDH-Yuki de qui elle n'est distancée que de très peu. La nature, dit-on, a horreur du vide. Si cela est vrai, on constate que les vides créés par ces absences à la présidentielle cette année ne sont pas béants ! Encore une fois, la question est de savoir s'il cela est à déplorer ou à dénoncer. Et puis, après tout, l'absence des partis leaders à la présidentielle cette année n'est-elle pas aussi une marque de liberté ? Voter est un devoir, mais s'abstenir n'est-il pas un droit ? Le temps devrait être révolu où il fallait présenter une carte d'électeur validée pour avoir droit à un service public quelconque. Il est sûr que notre démocratie n'est pas parfaite, mais qui nous convaincra de l'élément qui manque pour la parfaire ? Le respect des droits de l'homme ; le respect scrupuleux de la Constitution (maintes fois changées) ; le non-détournement des deniers publics etc... font toujours défaut mais... « allons seulement ! », dit l'adage.

Albert S. MIANZOUKOUTA



Une cérémonie sur fond de campagne électorale

Acquisition de matériel roulant: 10 locomotives de ligne, 4 trains voyageurs modernes, ainsi que 100 wagons (dont 40 porte-conteneurs, 20 wagons couverts et 40 wagons de 21 mètres destinés au transport de grumes); constitution de stocks de pièces de rechange pour l'entretien des nouvelles locomotives et des wagons. Le CFCO, long de 512 km pour la ligne principale et comprenant 91 km de l'ancien tracé dans le Mayombe, n'avait bénéficié d'aucune réhabilitation générale depuis son inauguration le 10 juillet 1934, à l'exception de travaux d'urgence réalisés entre 2012 et 2015 sur le tunnel de 4,6 km, incluant la ligne à haute tension destinée à l'alimentation de son système de ventilation. Le directeur général de Hunan Construction Investment Group a affirmé que ce projet marquera l'histoire. Il a assuré le Chef de l'Etat de l'engagement et de la capacité de son entreprise à répondre à la confiance qui lui est accordée. La directrice du développement des affaires étrangères de la province du Hunan a déclaré quant à

lui que la réhabilitation du CFCO représente une véritable renaissance pour le pays, lui restituant son rôle historique de carrefour logistique et de corridor de transit essentiel en Afrique centrale. «Notre objectif est clair: faire de ce projet un symbole éclatant de l'excellence de la coopération sino-congolaise, fondée sur un modèle gagnant-gagnant et durable».

Pour le ministre d'Etat congolais Jean-Jacques Bouya, le chemin de fer n'est pas un simple héritage du passé: «Il est notre bien le plus précieux, bâti dans le sacrifice, le sang et la douleur. Aujourd'hui encore, ce rail demeure notre poumon».

«Il fallait lui rendre ses capacités structurelles et opérationnelles, d'où l'impérieuse nécessité d'engager d'importants travaux de rénovation de l'ensemble de son infrastructure, afin qu'il serve efficacement de chaînon entre le port autonome de Pointe-Noire et le port autonome de Brazzaville», a-t-il ajouté.

Cyr Armel YABBAT-NGO

CHEMIN DE FER CONGO-OCEAN (CFCO)

Les travaux de réhabilitation et de modernisation ont été lancés

Le 27 février 2026, le Président de la République, Denis Sassou-Nguesso, a donné le coup d'envoi des travaux de réhabilitation et de modernisation du chemin de fer Congo-Océan (CFCO). La cérémonie s'est tenue en présence de la directrice du développement des affaires étrangères de la province du Hunan en Chine et du président-directeur général de la société Hunan Construction Investment Group.

Ce projet vise à repositionner le CFCO comme outil logistique fiable, compétitif et durable, facilitant les échanges, désenclavant les territoires et renforçant l'intégration économique régionale. Il ambitionne ainsi de redonner au Congo sa vocation de plateforme de transit et de connectivité en Afrique centrale. Les travaux seront exécutés par

Hunan Construction Investment Group sur une durée contractuelle de quatre ans, conformément à l'accord-cadre signé le 12 janvier 2026 à Changsha (Chine) entre la République du Congo et le consortium. Le coût global du projet est estimé à 595 000 000 dollars. Les interventions prévues comprennent le renouvellement complet des rails; le remplacement

des traverses métalliques et en bois par des traverses monobloc en béton précontraint; la modernisation des réseaux de télécommunications et de signalisation; la rénovation des gares principales (Pointe-Noire, Dolisie, Nkayi, Madingou, Bouansa, Loutété, Mindouli et Brazzaville), tout en conservant, au cas par cas, l'architecture d'origine et en aménageant des galeries marchandes; la réhabilitation et la modernisation intégrales des installations ferroviaires de Pointe-Noire; la restauration de tous les ouvrages d'art, du tunnel de 4,6 km et des 12 tunnels de l'ancien tracé abandonné dans le Mayombe.

SYMPOSIUM NATIONAL DE L'ARD

Mathias Dzon invite le président de la République à convoquer un dialogue national inclusif

L'Alliance pour la République et la Démocratie (ARD) présidée par Mathias Dzon, une plate-forme de l'opposition congolaise, a tenu du 22 au 24 février 2026 à Brazzaville un symposium de réflexion où il a passé au peigne fin la situation de crise que traverse le Congo, à l'orée de l'élection présidentielle.

Ce symposium avait pour thème: «Le vrai bilan des 42 ans du pouvoir sans partage de l'Etat-PCT: Décryptage et pistes fécondes de sortie de la crise multidimensionnelle gravissime qui plombe le Congo Brazzaville». Ce thème central a été subdivisé en sept sous-thèmes: «La question nationale, les replis identitaires sectaires, le noyautage clanique des postes à responsabilité au sommet de l'Etat, le délitement de l'unité et de la concorde nationales, la transformation de la République en un patrimoine privé et ou clanique, les mensonges honteux débités sur la paix, l'unité nationale et le vivre-ensemble»; «la politisation à outrance de la force publique, son instrumentalisation à des fins politiques partisans, la banalisation de la violence sous toutes ses formes et le recours à la force brutale comme méthode de gouvernement, pour intimider les populations en général, la vraie opposition politique en particulier, en vue de perpétrer un nouveau coup d'Etat électoral les 12 et 15 mars prochains»; «le vol en bande organisée des ressources publiques par les tenants du pouvoir, les principaux mécanismes de l'enrichissement illicite des décideurs et des gestionnaires congolais, l'impact

sère»; «la crise morale sans précédent, la perte des repères éthiques, l'extrême corruption qui gangrène la société congolaise et l'impunité absolue des délinquants en col blanc»; «les pistes fécondes de solutions de



Les membres du conseil national de l'ARD

très négatif de la mise à sac des finances publiques par l'Etat-PCT sur le Congo et le peuple congolais»; «les biens, revenus, intérêts et patrimoines personnels mal acquis des tenants du pouvoir au Congo et à l'étranger»; «la galère des populations, l'extrême désespérance sociale des jeunes, l'opulence scandaleuse et la morgue des tenants du pouvoir, le tout, sous le slogan trompeur: tout pour le peuple et rien que pour le peuple, la fracture sociale abyssale entre les nouveaux riches, constitués par les tenants du pouvoir et l'écrasante majorité de la population (près de 90%), réduite à la mi-

sortie de la crise multidimensionnelle qui enserme le Congo comme un boa constricteur». Pendant trois jours, les membres des fédérations de l'ARD des départements du Congo ont dressé une analyse critique sans concession de l'échec retentissant de l'Etat-PCT après 42 ans de règne sans partage. A cette occasion, le président de l'ARD a invité le président de la République à convoquer un dialogue national inclusif qui déboucherait sur une transition de deux ans afin de sortir le Congo de cette crise aigüe.

Pascal BIOZI KIMINOU

CSI MAMAN MBOUALE

Don de médicaments et de matériel médico-technique

Dans le cadre de sa politique de proximité et pour améliorer l'offre de soins au Centre de santé intégré (CSI) Maman Mboulé, la députée de la 5^e circonscription de l'arrondissement 6 Talangaï, Claudia Lemboumba Sassou-Nguesso, s'y est rendue le 26 février 2026. Elle y a remis un important don de médicaments et de matériel médical.



La remise symbolique

Ce don comprend des médicaments essentiels, du matériel médico-technique (tables et lits d'accouchement, appareils de tension, paravents, etc.), du mobilier de bureau, des chaises et des bancs pour les salles d'attente, ainsi que la construction d'un espace accueillant actuellement les unités de vaccination, la consultation prénatale et un entrepôt pour la chaîne du froid du CSI. Plusieurs salles ont été équipées en lits et ventilateurs, l'éclairage a été renforcé et deux blocs d'accouchement ont été créés afin de garantir l'intimité lors des accouchements. Les murs du CSI et des bâtiments ont également été

rafraîchis par une nouvelle couche de peinture. Le chef du CSI Maman Mboulé, Octave Guy Noël, a remercié la députée pour ses dons destinés à la population. «Cette dotation n'est pas la première et ne sera pas la dernière», a ajouté Octave Guy Noël Elenga. Lors de la visite des différents locaux, Claudia Lemboumba Sassou-Nguesso a souligné: «Cet acte ne marque ni le début ni la fin de notre vision; il traduit notre volonté de proximité. Nous faisons et continuerons à faire pour le rayonnement de notre circonscription». Elle a également assuré qu'elle suivra les

travaux de réfection et d'aménagement du CSI Maman Mboulé et qu'elle continuera d'apporter un soutien matériel au personnel soignant pour faciliter leur travail et garantir de meilleurs soins aux habitants. Après sa visite au CSI, la députée a reçu ses mandats à son siège politique. Elle a fait le point sur l'avancement des travaux d'aménagement du CSI et appelé les citoyens à l'unité, afin de constituer une force vive capable de lutter contre tout ce qui freine le développement de la circonscription.

Sledge Mayoussa
(Stagiaire)

CATHOLIC RELIEF SERVICES – AGENCE INTERGOUVERNEMENTALE PANAFRICAINE EAU ET ASSAINISSEMENT POUR L'AFRIQUE (EAA)

CRS et EAA lancent un projet innovant pour transformer la gestion des déchets à Kintélé et Kinkala



Un atelier conjoint organisé à Brazzaville a posé les bases d'une collaboration stratégique entre Catholic Relief Services (CRS) et l'Agence internationale panafricaine Eau et Assainissement pour l'Afrique (EAA) pour mettre en œuvre un projet financé par l'Union européenne, visant à renforcer la gouvernance locale, la participation citoyenne et l'économie circulaire dans deux communes en pleine croissance.

Réunis le 2 mars à la salle de conférence de l'ACE-RAC à Brazzaville, onze spécialistes issus de CRS et d'EAA ont lancé officiellement la mise en œuvre du projet « Gouvernance participative et innovation locale pour une gestion durable des déchets solides à Kinkala et Kintélé ». Financé par l'Union européenne dans le cadre de l'appel EuropeAid Lot 3, ce programme ambitionne de répondre à un défi majeur en République du Congo : l'insalubrité urbaine et le manque de services de gestion des déchets, qui touchent particulièrement les villes secondaires. L'atelier avait pour objectif d'assurer une compréhension commune du cadre stratégique du projet, de sa logique d'intervention et des attentes opérationnelles. Les équipes ont passé

en revue la théorie du changement, les trois objectifs spécifiques — participation citoyenne, gouvernance participative et développement de services locaux — ainsi que les indicateurs clés qui guideront l'évaluation des résultats jusqu'en 2028. Au cœur des échanges, les deux organisations ont détaillé leurs rôles respectifs : CRS assurera la coordination globale, le suivi-évaluation, la gouvernance et le renforcement des Organisations de la Société Civile (OSC), tandis que EAA pilotera les aspects techniques liés aux infrastructures de déchets, à la pré-collecte, au tri et à l'appui des opérateurs locaux. Les Organisations de la société civile joueront un double rôle — stratégique et opérationnel — alors que les municipalités de Kintélé à Brazzaville et Kinkala dans le Pool assureront le leadership

institutionnel indispensable à la réussite du projet. L'atelier a également permis de cartographier les parties prenantes et d'identifier les risques stratégiques, opérationnels et de coordination liée à la mise en œuvre. Les participants ont travaillé en groupes pour anticiper les défis potentiels, notamment le retard dans la mobilisation des OSC, les contraintes logistiques, ou encore le maintien de l'engagement municipal sur la durée. Des mesures de mitigation ont été proposées et seront intégrées dans un registre de risques mis à jour trimestriellement. Face aux premiers retards observés dans l'exécution du plan initial, les équipes ont procédé à une revue stratégique minutieuse. Cet exercice a permis de classer les activités selon leur niveau d'avancement, d'identifier les causes des décalages et



Photo prise lors de la session de lancement du projet avec les deux structures du consortium : CRS et EAA.

de préciser les ajustements nécessaires pour sécuriser les jalons contractuels avec l'Union européenne. Les engagements prioritaires ont été définis : finalisation des outils de suivi, affinement de la planification opérationnelle, renforcement de la coordination interne et consolidation des responsabilités individuelles. Pour le consortium, cette étape marque le passage d'un cadrage théorique à une opérationnalisation concrète et coordonnée, avec des res-

ponsabilités nominatives clairement établies au sein des deux organisations. En clôturant l'atelier, les deux partenaires ont souligné l'importance du projet en tant que modèle de gouvernance participative pour les villes secondaires du pays. En mobilisant les OSC, les municipalités, les brigades citoyennes, les clubs scolaires et les entrepreneurs locaux dont les « wastepreneurs » le programme entend créer une dynamique durable au service de l'environnement, de la santé publique et de la cohésion sociale.

Les prochaines semaines seront déterminantes. Mais une chose est acquise : CRS et EAA avancent désormais avec une vision commune, un plan clarifié et une feuille de route partagée. Un pas essentiel vers l'émergence d'un système local de gestion des déchets plus efficace, plus inclusif et résolument tourné vers l'avenir dans les communes de Kintélé et Kinkala.

L'équipe de rédaction
de CRS.

ELECTION PRESIDENTIELLE

Hugues Ngouelondelé a lancé la brochure "242 raisons de soutenir Denis Sassou Nguesso"

La salle de conférences internationales du palais des congrès de Brazzaville a été prise d'assaut le dimanche 1^{er} mars 2026 par de nombreux jeunes venus des arrondissements de Brazzaville, arborant des tee-shirts aux couleurs jaune, rouge et blanche pour participer à la cérémonie de présentation de la brochure intitulée "242 raisons de soutenir Denis Sassou Nguesso". Cette brochure tire son nom de l'indicatif téléphonique au Congo, le +242, comme un clin d'œil à l'enracinement national. C'est une initiative de la Dynamique citoyenne du président national Hugues Ngouelondelé, ministre de la Jeunesse et des sports et membre de la direction de campagne du candidat Denis Sassou Nguesso de la majorité présidentielle.

La cérémonie a débuté par le mot de circonstance du président fédéral de la Dynamique citoyenne Po na Ekolo, samu na bwa-la qui a invité les jeunes à s'approprier cette nouvelle dynamique. «Chaque jeune doit sillonner les quartiers, les villages, les arrondissements afin de sensibiliser, mobiliser et convaincre les populations par les paroles».

Devant les responsables des partis de la majorité présidentielle, Hugues Ngouelondelé a indiqué: «Le 5 février dernier lors de la cérémonie d'ouverture de la première édition de la grande foire agricole du Congo dans le département du Djoué-Léfi-

ni, Denis Sassou Nguesso a répondu favorablement à l'appel du peuple congolais en déclarant faire acte de candidature à l'élection présidentielle de mars prochain. Après avoir œuvré ces dernières années pour rendre le Congo plus moderne, fort et solidaire, la déclaration du 5 février dernier ouvre un nouveau chapitre de l'histoire de notre pays, qui s'inscrit sous le signe de la continuité et du progrès. Cette décision du chef de l'Etat conforte l'espoir et la confiance de millions de Congolais qui croient en la nécessité de son action, en la consolidation des acquis du quinquennat et en la poursuite de la marche vers le



Hugues Ngouelondelé (en blanc) avec les membres de la direction de campagne

développement. En évoquant 242 raisons qui résument les grandes actions, nous avons voulu donner un sens symbolique à ce document, dont chaque raison figurant renvoie à une réalisation concrète. Dans la marche résolue vers le développement de la République du Congo, il n'existe pas seulement 242 raisons de saluer l'action du président de la République. En réalité, ce sont des milliers de raisons qui témoignent du travail acharné du bâtisseur infatigable. Cette brochure annonciatrice dresse le bilan

des différentes réalisations concrètes de Denis Sassou Nguesso afin d'améliorer les conditions de vie des populations. A commencer par la paix et la stabilité, la sécurité, les infrastructures notamment avec la route de développement économique Brazzaville-Pointe-Noire; la construction des stades dans tous les départements du Congo à travers les municipalisations accélérées et les hôpitaux généraux».

Pascal BIOZI KIMINO

COMMENTAIRE

Une campagne électorale disproportionnée!

La campagne électorale connaît une intense effervescence. Les sept candidats multiplient les meetings pour séduire l'électorat, promettre du renouveau et capter l'attention. Mais peu de Congolais semblent rechercher davantage d'informations avant d'aller voter.

Les équipes de campagne exploitent largement leurs moyens. La majorité présidentielle a déployé une forte logistique pour affaiblir ses rivaux et garde la main sur le terrain : tout le pays est quadrillé, avec une stratégie axée sur le contact de proximité et le porte-à-porte. Les effigies et banderoles du président candidat occupent l'espace public, reléguant les autres prétendants au second plan. On doit aussi dénoncer l'excès de zèle des soutiens du candidat de la majorité qui placent leur photo à côté de celle du candidat sur des affiches. Le CSLC ne devrait-il pas intervenir pour faire respecter la loi et ordonner le retrait de ces supports illégaux ? Tel est le souhait de nombreux observateurs.

A noter que les médias, publics comme privés, ne respectent pas l'équité dans le traitement de la campagne. Ce déséquilibre n'est pas un bon signe pour la vitalité de la démocratie congolaise: les diffusions devraient être impartiales et accessibles à tous

les candidats. L'opposition dénonce à maintes reprises ce qu'elle considère comme une confiscation des moyens de l'Etat par le candidat de la majorité, rendant la campagne sur le terrain nettement disproportionnée.

Des associations liées à la majorité présidentielle se mobilisent également, et le PCT semble déterminé à porter le coup décisif promis. Le rapport de forces est clair: il n'y a pas match. Denis Sassou Nguesso bénéficie d'un avantage considérable, comme si le camp adverse jouait sans gardien. L'ensemble des partis de la majorité s'est engagé à le soutenir.

Le véritable enjeu de cette élection, et ce qui préoccupe la majorité, reste toutefois l'abstention. C'est le principal adversaire du président sortant. D'où la mobilisation des préfets et sous préfets, qui sollicitent maires et chefs de quartier pour assurer la distribution des cartes d'électeurs et veiller à ce que chacun dis-



«Ensemble pour une nouvelle dynamique»

pose de son document de vote.

Les équipes de campagne mènent des actions similaires; certaines participent même à la distribution des cartes d'identité. Dans leurs interventions, l'accent est mis sur la lutte contre l'abstention, perçue comme une arme redoutable. Ils en sont conscients: le «match» est encore ouvert de ce côté.

Au bout de ces premiers jours de campagne, il apparaît clairement que Denis Sassou Nguesso est, de loin, le candidat qui mène la campagne la plus active. Il parcourt les chefs lieux de départements pour promouvoir son projet «Ensemble pour une nouvelle dyna-

mique» et convaincre les électeurs indécis.

La mobilisation autour du président sortant est générale: ministres, ambassadeurs, responsables administratifs, chefs d'entreprise, présidents d'associations et autres acteurs institutionnels participent à la dynamique.

La République tourne au ralenti, tandis que, parmi tous les candidats, peu proposent des solutions concrètes pour résoudre les pénuries d'eau ou les coupures d'électricité, problèmes quotidiens qui pré-occupent profondément les Congolais en quête de mieux être.

KAUD

COUP D'OEIL EN BIAIS

Alain Mabankou, pessimiste sur l'avenir du pouvoir en place

Dans une analyse des signes politiques, économiques et sociaux qu'il a examinés, l'écrivain congolais Alain Mabankou pense que le pouvoir en place traverse une période de fragilité inédite. «Les cinq signes qui ne trompent pas» sont, selon lui, «L'échec économique malgré les ressources»; «Une jeunesse qui ne croit plus aux récits»; «La peur qui change de camp»; «Le repli sécuritaire du régime»; enfin, «Le divorce entre le peuple et l'Etat».

Des soutiens du candidat Sassou-Nguesso qui se marchent dessus

Plusieurs mouvements parallèles soutiennent le président Denis Sassou-Nguesso, candidat à sa propre succession pour l'élection présidentielle du 15 mars prochain, alors qu'il est déjà porté par son propre parti. Il y a des partisans du "Patriarche", ceux du "Grand Timonier", etc. Chaque camp veut se rendre indispensable et multiplie les démonstrations de loyauté au président. Beaucoup d'observateurs se posent la question si tous ces camps jouent dans la même "catégorie" et constatent même que parfois, ils se marchent dessus. Certains partisans de ces mouvements sont aussi membres du PCT, mais sachant que l'ascension au sein de leur parti est parfois verrouillée, ils créent des structures parallèles de soutien pour le contourner. Ils dénoncent «le manque d'équité en son sein».

Grève suspendue dans les structures de santé publiques

Le travail a repris, lundi 2 mars 2026, dans les structures de santé publiques. L'intersyndicale des agents de santé a suspendu, jeudi 26 février, la grève qu'elle avait déclenchée le 15 décembre 2025 pour réclamer et des arriérés de salaires, des équipements adéquats et des conditions de travail jugées précaires. Mais cette grève perturbe les agents entre eux, syndicats et personnels. Les uns soupçonneraient les autres de mener subversives allant jusqu'à dire qu'une main politique est derrière l'action de reprise générale du travail. Contrairement au discours officiel affirmant que les négociations engagées avec le gouvernement ont abouti à des engagements concrets, «on n'a obtenu rien de concret», marmonnent certains travailleurs.

Démolition de l'ex-ciné Vox à Poto-Poto 2

Les Brazzavillois étaient ébahis l'autre jour. Ils ont assisté à leur grand étonnement à la démolition du bâtiment de l'ex-ciné Vox situé avenue de la Paix, vers le marché de Poto-Poto 2 (ex-marché Moungali). Destruction regrettable, pour certains Brazzavillois, car c'est un joyau de l'architecture brazzavilloise du début du 20^e siècle qui a été rasé sous le nez des pouvoirs publics. Sans préjuger de ce que sera le bâtiment qui sortira de terre à son emplacement, témoignent-ils, «le ciné Vox a manqué les Brazzavillois». Comme les autres salles de cinéma populaires devenues soit des lieux de prière, soit des magasins ou des entrepôts ou simplement des dépotoirs.

Baongo: un homme a failli périr dans l'incendie de sa boutique

L'incendie d'un conteneur transformé en commerce a failli avoir un côté macabre il y a deux semaines, au croisement de l'avenue Edouard Renard (appelé abusivement avenue 5 Chemins) avec la rue Moll à Baongo, l'arrondissement 2 de Brazzaville. Le propriétaire y avait passé la nuit ce jour-là, exceptionnellement, car il avait renouvelé son stock de marchandises. Il dormait profondément et ignorait le déclenchement de l'incendie quand le voisinage l'a brusquement réveillé et tiré d'affaire. Sinon il aurait été brûlé vif.

Réhabilitation de la gare ferroviaire de Pointe-Noire: un don de la société GNCAC?

La gare ferroviaire de Pointe-Noire est un monument historique construit en 1930 mais elle tombait en ruines. Face à son délabrement avancé, «la société GNCA (Gestion Nouvelle des chantiers et ateliers du Congo) a décidé d'offrir un don aux autorités congolaises, prenant en compte l'intégralité des factures relatives aux travaux de réhabilitation de ce monument», lit-on sur la page Facebook Alphonse Ndongu.

TRAGEDIE DU 4 MARS 2012 A BRAZZAVILLE

Depuis 14 ans, les sinistrés attendent toujours les dédommagements promis

«La tragédie du 4 mars 2012 et les traumatismes occasionnés par la mort brutale de plusieurs compatriotes ainsi que la destruction de biens, meubles et immeubles surtout dans les quartiers Nord de Brazzaville, resteront à jamais gravés dans la mémoire collective des Congolais. Depuis le départ du colonisateur du territoire congolais en 1960, aucun accident, aucun désastre d'une aussi grande ampleur et intensité au plan matériel et humain, n'avait encore été enregistré dans le pays».

Sans épuiser la recherche de toutes les responsabilités, le gouvernement de la République s'était engagé souverainement à dédommager tous les sinistrés sur la base de preuves tangibles et authentiques.

Hélas, depuis 14 ans, suivant des procédures plus ou moins discriminatoires, quelques sinistrés ont été entièrement indemnisés; d'autres l'ont été en partie; un grand nombre attend toujours. Comme ce type d'opérations implique des sommes d'argent conséquentes avec de nombreux intermédiaires, il y a lieu de ne pas s'étonner du manque de transparence.

Nombreux sont les sinistrés qui ont choisi la résignation silencieuse. Comme le Loup d'Alfred de Vigny dans les Destinées, ils gémissent, se plaignent, pleurent et prient. Ils sont conscients que «les promesses n'engagent que ceux qui les écoutent» dit un illustre personnage.

C'est ainsi qu'à chaque date anniversaire, les survivants et les parents des défunts se rendent au cimetière dit du 4 Mars, pour nettoyer et fleurir les tombes au marbre noir.



Près d'une décennie et demie, la tragédie du 4 mars 2012 à Brazzaville, suscite toujours horreur et désolation

Ils sont de moins en moins nombreux à s'y rendre tout en regrettant que l'unité, la solidarité, la compassion, le vivre ensemble et la paix véritable aient abandonné notre pays, au profit de l'égoïsme, l'indifférence, la suffisance, l'égoïsme, l'insensibilité et le rejet de l'autre.

Parfois, ce jour, des malheureux qui ont tout perdu sauf la vie, croisent des officiels qui ne manifestent aucune empathie à leur égard. Quant aux tombes, lugubres d'ap-

parence, elles donnent l'impression qu'il s'agit d'un cimetière de soldats étrangers morts pendant les guerres européennes, à la différence de la couleur de ces tombes qui sont peintes à la chaux. Les parents des victimes comprennent l'ennui de ces délégués qui ne se sentent nullement concernés par

les malheurs des autres. La devise la plus répandue aujourd'hui n'est-elle pas «chacun pour soi, Dieu pour tous»?

Nous vivons de plus en plus dans une société sans Dieu, puisqu'il n'y a plus d'amour, de charité et de compassion. Car Dieu est partout où se trouvent la charité, l'amour, la fraternité et la compassion (Ubi caritas et amor, Deus ibi est)

Gustave Pana ZOULA

IN MEMORIAM

Constance DISSISSA née NDINGA

Décédée le 26 mars 2025 à Brazzaville

Inhumée le 12 avril 2025 à Dolisie

Il y a un an, il a plu à Dieu notre Père de te rappeler à Lui, t'arrachant soudainement à notre affection. En ce premier anniversaire de ta naissance au ciel, ton veuf Aloyse DISSISSA, les enfants et toute la famille, dans la foi et l'espérance, nous voulons tous nous souvenir de l'épouse et mère dévouée que tu as été pour nous. Ton souvenir reste à jamais gravé dans nos cœurs.

Nous prions tous ceux qui l'ont connue et aimée d'avoir une pensée pieuse



pour sa mémoire. Des messes pour le repos de son âme sont célébrées en mars et en avril:

A Brazzaville, tous les dimanches à 10h en l'église Saint François d'Assise;

A Dolisie, le dimanche 29 mars à 10h en la cathédrale Saint Paul Apôtre;

A Bordeaux en France, les 15, 22 et 29 mars en l'église Saint Delphin.

«Car Yahvé entend la voix de mes sanglots; Yahvé entend ma supplication, Yahvé accueillera ma prière» (Psaume 6,10).

La famille DISSISSA



PROJET SOCIETE CIVILE ET EGALITE DE GENRE DANS LES REGIONS DU CENTRE DU CONGO (SCIEGE -CENTRE CONGO)

AO_GRET/SCIEGE-001/2026

Contrat NDICI AFRICA/2024/459-505

1. Le Gret est une ONG internationale de développement, de droit français, créé en 1976. Il est présent au Congo depuis 2002, en appui à la société civile et en appui des collectivités locales dans la mise en place des services de gestion des déchets. Le Gret a reçu une subvention de l'Union européenne afin de mettre en œuvre les activités dans le cadre du projet SCIEGE-Centre Congo. Ces activités sont financées pour une durée de 36 mois. Il a pour objectif de « renforcer la contribution de la société civile congolaise à l'égalité de genre et à un développement socio-économique plus inclusif au Congo ».

2. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce projet, un certain nombre d'activités mobilisant les acteurs locaux dans les départements de la Lekoumou, du Pool, des Plateaux et de Brazzaville seront organisées. L'organisation de certains de ces ateliers nécessitera la mobilisation d'un service traiteur.

3. Par le présent appel à d'offre, le Gret invite les prestataires ayant les qualifications requises, à soumettre des offres sous plis fermés pour assurer des prestations de restauration. Ce marché est subdivisé en quatre lots ci-dessous indiqués :

o Lot 1 :

- Zone d'intervention : Brazzaville
- Nombre des participants attendus par session : 40

o Lot 2 :

- Zone d'intervention : Plateaux
- Nombre des participants attendus par session : 40

o Lot 3 :

- Zone d'intervention : Pool
- Nombre des participants attendus par session : 40

o Lot 4 :

- Zone d'intervention : Lékoumou
- Nombre des participants attendus par session : 40

Le candidat peut soumissionner à un ou plusieurs lots. Chaque lot est indivisible. Toute offre partielle est irrecevable.

4. La procédure de passation de marché applicable est l'Appel d'offres Ouvert tel qu'il est défini dans le PRAG

5. Le Dossier d'Appel d'Offres, enregistré dans une clé USB, peut être retiré de lundi à vendredi entre 8h30 et 17h00 aux adresses suivantes :

- A Brazzaville: Siège du Gret, 28bis, rue ILOULOU FOUTIKA, La Poudrière, Moungali/Brazzaville
- A Kinkala: Siège de l'ONG CADACO, Quartier Vindza Kinkala, Av. Bernard Kolela (vers Armée du salut) Tél.05 538 26 41 / 06 915 04 32

- A Sibiti : Siège de l'ONG CJID, Quartier Mounssanda Sibiti, Av. Denis SASSOU (vers le colonel Mbama Mouanda) Tél.06 753 18 49/ 06 969 63 63

- A Djambala : Siège de l'ONG ADUR, Quartier Angounou Djambala Tél. 06 664 26 66 / 06 599 29 79

6. Les plis devront parvenir à l'adresse indiquée ci-dessus dans une enveloppe scellée, au plus tard le 03 avril 2026 à 12h30, et seront ouverts immédiatement après l'heure limitée de remise des offres, en présence des candidats ou leurs représentants qui souhaitent y assister. Les offres hors délai ne seront pas recevables

7. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Pour toute question concernant l'appel d'offres, veuillez contacter le Gret au plus tard le 20 mars 2026 à minuit, par e-mail à nkie.congo@gret.org et congo@gret.org

N.B : Cet avis annule et remplace l'AMI publié le vendredi 27 février 2026.

Brazzaville, le 04 mars 2026

Armel NKIE
Chef de projet

CEDEAO

Une Force d'attente pour lutter contre le terrorisme et l'insécurité

Réunis en Sierra Leone, les chefs d'Etats-majors des pays membres de l'organisation ouest-africaine veulent surmonter les difficultés à mettre en œuvre cette force. Pour y répondre, la CEDEAO va constituer une Force en attente (ESF) pour les opérations de paix et de sécurité régionale, dont l'ambition est d'apporter une réponse coordonnée aux crises. Au programme de cette rencontre des chefs militaires de 12 Etats membres de l'organisation, il y avait la situation sécuritaire face aux menaces émergentes et complexes.

La sous-région ouest-africaine est confrontée à des menaces transnationales et transfrontalières qui exportent les faiblesses des Etats et des sociétés de la zone. Le processus d'élaboration de cette Force en attente remonte à 2004. Elle succède à l'ECOMOG (Groupe de supervision du cessez-le-feu de la CEDEAO), intervenu dans les années 1990 au Liberia, en Sierra Leone, en Guinée Bissau ou encore en Côte d'Ivoire au début des an-



Le déploiement de la Force de la CEDEAO nécessite des moyens financiers et logistiques conséquents

nées 2000. Conflits armés, violations massives des droits humains ou tentative de coup d'Etat contre un gouvernement élu, tels sont les cas de figure dans lesquels la CEDEAO peut intervenir. La Force en attente peut servir d'instrument pour préserver un retour à l'ordre constitutionnel. En 2017, l'intervention militaire de la CEDEAO a permis de mettre fin au régime de Yahya Jammeh en Gambie après sa défaite électorale. Mais la CEDEAO n'a pas toujours les moyens, ni la volonté de ses ambitions. L'organisation avait activé sa Force d'attente pour une possible intervention au Niger, à la suite du

coup d'Etat de juillet 2023 qui a renversé le président Mohamed Bazoum. Une menace d'intervention qui n'a pas été mise à exécution. Aujourd'hui, le Force en attente revoit ses capacités à la baisse. Lors de la réunion, il a été suggéré de ne pas attendre de financement extérieur et de lancer cette Force d'ici la fin de l'année. Pour les participants, il y a une urgence à rendre opérationnelle cette Force antiterroriste. Géant économique et démographique, le Nigeria est le pays qui dispose de plus de capacités pour contribuer à la Force d'attente.

Alain-Patrick MASSAMBA

GABON

La suspension prolongée des réseaux sociaux fragilise l'école

Au Gabon, la suspension des réseaux sociaux continue de produire des effets négatifs sur la vie quotidienne, en particulier dans le milieu éducatif. Plus de deux semaines après la décision prise le 17 février par la Haute autorité de la communication (HAC), l'accès à plusieurs plateformes majeures demeure restreint. Sont concernés notamment, Facebook, Tiktok, YouTube et, dans une large mesure, WhatsApp, application de messagerie particulièrement répandue dans le pays. Cette mesure suscite incompréhension et inquiétude parmi les élèves et les étudiants.

Dans les établissements d'enseignement supérieur de Libreville, la situation est tangible. De nombreux étudiants affirment dépendre des réseaux sociaux pour accéder à des ressources pédagogiques, échanger des documents et communiquer avec leurs enseignants ou leurs camarades. A la sortie d'une université de la capitale, certains expliquent recourir à des réseaux privés virtuels (VPN) pour contourner les restrictions. Toutefois, cette solution demeure aléatoire: la connexion est instable et l'accès aux contenus reste incertain. Les travaux à rendre dans des délais contraints compliquent davantage leur organisation. L'usage massif des VPN illustre l'ampleur de la perturbation. Selon l'observatoire indépendant NetBlocks, les téléchargements



La suspension des réseaux sociaux au Gabon handicape le pays

de ces logiciels ont augmenté de 25 000% en une seule journée après l'annonce de la suspension. Cette hausse spectaculaire témoigne d'un besoin urgent de maintenir l'accès aux plateformes numériques. Alternative qui n'est pas accessible à tous. Certains étudiants soulignent le coût élevé de certaines applications sécurisées, ainsi que la prolifération de publicités intrusives dans les versions gratuites, souvent issues de serveurs étrangers. Cette situation entraîne non seulement une gêne technique, mais aussi un sentiment de dépendance accrue à des solutions de contournement peu fiables. Pour d'autres élèves, les difficultés sont plus directes encore. L'impossibilité d'utiliser normalement WhatsApp complique la réception des messages académiques et la coordination des travaux de groupe. L'accès à Tiktok, parfois utilisé comme support pédagogique ou outil d'expression créative, est également interrompu. Plusieurs

jeunes estiment ne pas avoir été suffisamment informés en amont et regrettent l'absence de mesures d'accompagnement. Ils expriment le sentiment que leurs besoins spécifiques n'ont pas été pris en considération dans l'élaboration de la décision. Sur le plan institutionnel, les autorités défendent toutefois la légitimité de cette suspension. Lors du conseil des ministres du 26 février 2026, le président Brice Clotaire Oligui Nguema a qualifié la mesure d'«exceptionnelle» et de «transitoire». Selon lui, elle vise à prémunir le pays contre toute tentative de déstabilisation. Le gouvernement présente cette restriction comme un instrument de préservation de l'ordre public dans un contexte jugé sensible. Pour de nombreux élèves et étudiants, l'enjeu dépasse la simple communication: il concerne leur droit à l'éducation et leur insertion dans un espace académique désormais largement connecté.

Gaule D'AMBERT

ATTAQUE

Les Etats-Unis ont bombardé l'Iran

Le guide suprême iranien, l'ayatollah Ali Khamenei a été tué, dimanche 1er mars 2026 dans l'attaque d'Israël et des Etats-Unis contre l'Iran. Avec lui, 48 autres dirigeants iraniens ont été tués. Téhéran a riposté par des tirs de missiles contre Israël et les Etats du Golfe. Donald Trump menace l'Iran d'une réponse sans précédent, en cas de représailles et Israël a lancé de nouvelles attaques sur Téhéran. Au moins trois soldats américains ont été tués. A Abou Dhabi, une base navale française a été touchée.



L'Amérique de Trump a fini par frapper l'Iran

Le Pentagone a annoncé la mort de trois soldats américains. Dans la soirée, les Etats-Unis avaient affirmé avoir détruit le quartier général des Gardiens de la Révolution en Iran. Téhéran a lancé une série de frappes contre les pays du Golfe où se trouvent notamment des bases militaires américaines. De nouvelles explosions ont été entendues

à Dubaï, Doha et Manama. A Abou Dhabi, une base navale française a été touchée, mais aucune victime n'est à déplorer. Les secours israéliens annoncent par ailleurs que onze personnes sont mortes dans le centre du pays. Après une première attaque, Israël a lancé une nouvelle vague de frappes sur Téhéran. A travers le monde, des réactions se multiplient aussi bien de la part des chefs d'Etat que de la population dans les pays

touchés par les frappes. A Téhéran, des cris de joie ont été entendus samedi dans la soirée, puis des milliers de personnes ont convergé place Enghelab pour rendre hommage au dirigeant disparu. Au moins neuf personnes sont mortes dans une manifestation pro-Iran à Karachi, au Pakistan. D'après certains, ces attaques laissent planer le spectre d'une troisième guerre mondiale.

A.-P. MASSAMBA

IN MEMORIAM

Alphonse LOUKAKOU

■ Né le 10 mars 1925 à Yanga-Boko

■ Décédé le 20 février 1976 à Brazzaville

Il y a 50 ans qu'il avait plu au Dieu Créateur de te rappeler à lui, à l'âge de 51 ans. Le temps passe vite, mais ne saurait altérer ton souvenir de l'époux dévoué, de père attentionné et affectueux que tu as été pour nous. Souvenir gravé à jamais dans nos cœurs.

Ta veuve née Jeanne LOUYA et les enfants prient tous ceux qui t'ont connu et aimé d'avoir une pensée pieuse pour toi.

Que ton âme repose en paix auprès de Dieu, notre Père céleste!

En sa mémoire, une messe d'action de grâces a été célébrée en la chapelle des sœurs oblates de la cathédrale Sacré-Cœur de Brazzaville, le vendredi 20 février 2026 à 11H00.

La Famille LOUKAKOU





MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE
PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE
UNITE DE GESTION DU PROJET

Financement: Banque Internationale de Reconstruction pour le de Développement (BIRD - 9493-CG), Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN - C0684-CG) et (IDA - 7433-CG)

AVIS DE SOLlicitation A MANIFESTATION D'INTERET POUR L'ACTUALISATION DU FICHIER DES FOURNIS-
SEURS DE L'UNITE DE GESTION DU PROJET DE CREATION DES ACTIVITES ECONOMIQUES INCLUSIVES
ET RESILIENTES AU CHANGEMENT CLIMATIQUE (ProClimat)
(ACTUALISATION)
Publication du 27 février 2026

Nom du Pays : République du Congo
Nom du Projet : Projet de Création des Activités Economiques inclusives et Résilientes au Changement Climatique (ProClimat)
Intitulé de l'ASMI : Actualisation du fichier fournisseur de l'Unité de Gestion du Projet de Création des Activités Economiques Inclusives et Résilientes au Changement Climatique

CONTEXTE ET JUSTIFICATION

La République du Congo a obtenu le 14 avril 2023, d'une part, avec la Banque Internationale de reconstruction et de développement (BIRD), un Accord de Prêt d'un montant de 70 millions de dollars US et d'autre part avec le Partenariat Mondial pour les Paysages Durables et Résilients (PROGREEN), un Accord de Don d'un montant de 12 millions de Dollars, soit un total de 82 millions de dollars US, pour la mise en œuvre du Projet de création des activités économiques inclusives et résilientes au changement climatique (ProClimat Congo - P177786). A cela s'est ajouté un financement additionnel de 50 millions USD en date du 8 décembre 2023, pour faire face à l'insécurité alimentaire, soit un total de 132 millions USD.

L'objectif de développement du projet est de renforcer la gestion des paysages, réduire l'insécurité alimentaire et accroître le recours à des activités économiques résilientes mises en œuvre par les communautés dans les zones ciblées.

Le ProClimat Congo, est placé sous la tutelle du Ministère de l'Economie, du Plan et de l'Intégration Régionale (MEPIR). Il est entré en vigueur le 13 octobre 2023 et sa date de clôture est prévue le 31 mai 2028.

Le projet cible environ 562 000 bénéficiaires, en plus de profiter aux administrations départementales, de districts et localités, répartis dans 3 zones paysagères distinctes dans les régions du nord, du centre et du sud du pays. Les composantes du projet sont étroitement intégrées de manière à garantir une prise en compte simultanée des besoins de développement économique, d'exploitation durable des ressources naturelles et de conservation et se répartissent de la manière suivante :

- **Composante 1:** Renforcer la capacité des institutions et promouvoir la cohésion sociale
- **Composante 2:** Renforcer les investissements dans l'agriculture durable et résiliente et la gestion du capital naturel
- **Composante 3:** Promouvoir des activités économiques et des chaînes de valeur inclusives et résilientes au changement climatique
- **Composante 4:** Gestion, suivi et évaluation du projet
- **Composante 5:** Intervention d'urgence conditionnelle
- **Composante 6:** Répondre aux besoins immédiats en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle.

Dans la perspective de réalisation de ses activités, le ProClimat ambitionne de constituer un fichier fournisseur dans plusieurs domaines d'activité et invite les prestataires ayant les références requises à manifester leur intérêt.

A. DOMAINES DE COMPETENCES

Les domaines de compétences (sans être exhaustif) retenus pour la constitution du fichier fournisseur sont les suivants:

1. Fourniture et services informatiques (matériel informatique, maintenance, consommable, connexion internet, vidéosurveillance, visioconférence, Développement des applications web et mobiles ...);
2. Fournitures diverses (fourniture de bureau, pause-café...);

3. Fourniture du mobilier de bureau;
4. Organisation des Séminaires;
5. Location des véhicules et fourniture des billets d'avion, réservation d'hôtel;
6. Restauration;
7. Régie publicitaire, imprimerie et sérigraphie;
8. Assurances;
9. Entretien de bâtiments, nettoyage de bureaux, gardiennage;
10. Autres prestations de services;
11. Bâtiments et Travaux Publics (Forages, Travaux de construction/réhabilitation des infrastructures, pistes rurales/ agricoles, systèmes d'irrigation, ponts, AEP, ouvrage de franchissements, etc.);
12. Prestations intellectuelles;
13. Etudes (techniques, faisabilité, environnementales et sociales, etc.);
14. Contrôle et supervision des travaux;
15. Installation des clôtures électriques, etc.

B. CONDITIONS DE SOUMISSION ET DEPOT DES DOSSIERS:

Les Manifestations d'Intérêts seront rédigées en français en trois (03) exemplaires (un original et deux copies). Les enveloppes contenant les Manifestations d'Intérêts devront porter la mention extérieure suivante : «Avis de Sollicitation à Manifestation d'Intérêt pour la constitution du fichier fournisseur du Projet de Création des Activités Economiques Inclusives et Résilientes au Changement Climatique en République du Congo dans le domaine de "(A PRECISER PAR LE FOURNISSEUR OU LE CONSULTANT)".

NB: seuls les dossiers complets, respectant la forme et le contenu ci-dessous seront reçus et traités. Après examen, les manifestations d'intérêts jugées conformes seront retenues et agréées. Seuls les prestataires retenus seront contactés, feront partis du fichier fournisseur officiel du Projet ProClimat et seront consultés directement en cas de besoin.

C. CONSTITUTION DU DOSSIER:

Chaque dossier de candidature doit comporter les pièces suivantes:

1. Pour les ONG/Associations:

- a) Une copie du récépissé du Ministère en charge de l'administration du territoire;
- b) L'adresse et le plan de localisation géographique du siège;
- c) Une copie du Numéro d'Identification Unique (NIU);
- d) Une copie d'attestation d'immatriculation à la CNSS du personnel permanent ;
- e) Une attestation de domiciliation bancaire;
- f) Le procès-verbal ou liste des organes de gestion de l'ONG/association indiquant l'identité des membres et leurs contacts;

- g) Tableau de présentation des expériences avec justificatifs en annexe (attestations de bonne exécution, contrats, etc.)

2. Pour les Entreprises/Cabinets/Firmes:

- a) Une copie du registre de commerce (RCCM);
- b) Une copie de SCIEN/SCIET;
- c) Une copie d'attestation d'immatriculation à la CNSS;
- d) Une copie du numéro d'identification unique (NIU);
- e) Une copie d'immatriculation à l'autorisation d'exercice des activités commerciales;
- f) Une copie valable de la Licence Unique d'Exploitation des Entreprises (LUEE) délivrée par l'ACPCE;
- g) Une copie du certificat de la moralité fiscale;
- h) Une attestation de domiciliation bancaire;
- i) Une copie des statuts et une déclaration/attestation de bénéficiaires effectifs;
- j) Une attestation de non-faillite;
- k) L'adresse et le plan de localisation géographique du siège;
- l) Un catalogue des réalisations (le cas échéant);
- m) La liste des principaux dirigeants (leurs photos, leurs contacts, téléphone, E-mail, ...);
- n) Les derniers états financiers certifiés pour les entreprises;
- o) Tableau de présentation des expériences avec justificatifs en annexe (attestations de bonne exécution, contrats, etc.)

3. Pour les consultants individuels:

- a) Une copie de la pièce d'identité valide;
- b) Une photocopie du Numéro d'Identification Unique (NIU) valide;
- c) Curriculum Vitae actualisé, signé et daté, y compris l'adresse et les contacts;
- d) Une attestation de domiciliation bancaire;
- e) Un Portfolio ou une plaquette de présentation des domaines de compétences et références.

D. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES:

Toute personne intéressée peut obtenir des informations supplémentaires aux adresses ci-dessous et aux heures suivantes: de 09 heures à 12 heures et de 14 heures à 16h00, heures locales, de lundi à vendredi.

E. DATE ET LIEU DE DEPOT DES MANIFESTATIONS D'INTERET:

Les manifestations d'intérêt écrites doivent être déposées aux adresses ci-dessous en personne ou par courrier électronique au plus tard le 13 mars 2026 à 12 heures précises, heure locale.

- Brazzaville:

Siège UGP: Unité de Gestion du Projet de Création des activités Economiques Inclusives et Résilientes au Changement Climatique (ProClimat)

Adresse: sis impasse du croisement du groupe scolaire Rémo et l'avenue Maréchal Lyautey, Résidence ex-Air-Afrique Centre-ville

Téléphone: (+242) 06 696 16 10 / 06 498 97 25

E-mail: proclimatcongo@gmail.com

Avec en copie: proclimatmarchés@gmail.com

- Ouesso:

Bureau Satellite Paysager Zone Nord:

Adresse: Avenue Mangoussa, derrière la BEAC, à coté de ARTF, Arrondissement 1, Nzalangoye, Ouesso, Sangha.

Tél: 06 498 97 10/ 05 688 07 72

E-mail: proclimatbspnord@gmail.com

- Ignyé:

Bureau Satellite Paysager Zone Centre:

Adresse: Quartier campement, en face du Colonel MATCHIACHIA

Tél: 06 498 99 55

- Pointe-Noire:

Bureau Satellite Paysager Zone Sud:

Adresse: Route nationale n° 5, derrière l'hôpital de LOANDJILI, en face du Bar Ciel du Congo en allant vers l'école privée Louis-Gregori.

Tél: 06 616 60 96 / 06 498 89 52

Le Coordonnateur

Mexans Sosthène MAYOUKOU

MINISTERE DES FINANCES, DU BUGGET ET DU PORTEFEUILLE PUBLIC
DIRECTION GENERALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES
DIRECTION DE L'ENREGISTREMENT DE LA FISCALITE FONCIERE ET DOMANIALE
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES IMPOTS ET DES DOMAINES DE BRAZZAVILLE
BUREAU DE LA CONSERVATION DES HYPOTHEQUES ET DE LA PROPRIETE
FONCIERE DE BRAZZAVILLE-CENTRE

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité-Travail-Progrès

ANNONCE LEGALE N°483/2026/BZ-C
INSERTION LEGALE

Suivant réquisitions reçues par l'Inspecteur Divisionnaire de la Conservation des Hypothèques et de la Propriété Foncière, une procédure d'immatriculation en vue de l'établissement des titres fonciers est en cours: cette procédure concerne les immeubles suivants:

N° d'ordre	N° de réquisition	Références cadastrales	Quartiers	Arr /Dpt	Requérants
1	29895 du 21-02-23	Sect: Zone non cadastrée, Sup: 306,78m2	QUARTIER UNIVERSITE D.S. NGUESSO	POOL	SABAYE née ALIMA Josiane
2	29562 du 23-12-22	Sect -, bloc -, Pile -, Sup: 400,00m2	QUARTIER NDIBOU	POOL	BITAR MOUSSOUMY Yaya Frédéric Pinino
3	34935 du 15-01-26	Sect P16, bloc 178, Pile 06, Sup: 399,87m2	AVENUE DAVID NGOBALI (QUARTIER 605 JOSEPH NGOBALI)	6-BZV	TIMERA MAMADOU
4	34794 du 10-12-25	Sect P2, bloc 16, Pile 13bis (ex.6), Sup: 167,40m2	63, RUE DISPENSAIRE	3-BZV	CAMARA MODIBO
5	34290 du 13-10-25	Sect P16B, bloc 20, Pile 13bis, Sup: 189,91m2	116, RUE OSSIO (QUARTIER 608 SIMBA PELLE)	6-BZV	KHOUA NAHAMON Leticia Homela
6	34184 du 19-09-25	Sect P5, bloc 85, Pile 5, Sup: 233,89m2	74, RUE BOMITABA (QUARTIER TARY)	3-BZV	NGAKOSSO IBO Anne Marie
7	34633 du 12-11-25	Sect: Zone non cadastrée, Sup: 399,85m2	KINTELE (QUARTIER LIFOULA) TERRE FAMILLE NTSILI)	BRAZZAVILLE	ENOUKOU Albin Michel
8	34637 du 12-11-25	Sect: J, bloc 23, Piles 4 et 6, Sup: 480,99m2	LOGEMENT J-307/V (OCH MOUNGALI III)	4-BZV	SYLVANGUI Marie
9	34638 du 12-11-25	Sect: P16, bloc 131, Pile 2, Sup: 448,23m2	72, RUE BOUANGA	6-BZV	IMANGUE Jean Joseph
10	34643 du 13-11-25	Sect: P6, bloc 6, Pile 8, Sup: 190,44m2	55, RUE DONGOU	5-BZV	EBOUNI Gabrielle
11	34961 du 23-01-26	Sect: A, bloc 88, Pile 4bis, Sup: 222,72m2	QUARTIER STADE LA CONCORDE	BRAZZAVILLE	NDOH ANGOBOLO Serge Gerald
12	34623 du 07-11-25	Sect: A, bloc 63, Pile 45, Sup: 164,53m2	KINTELE, QUARTIER PAUL GAMBI	BRAZZAVILLE	OBE Cathia Annabelle
13	33886 du 04-07-25	Sect: P8, bloc 138, Pile 9, Sup: 358,82m2	97, RUE LEKANA (QUARTIER MILANDOU)	4-BZV	MANGANE Adama
14	34880 du 31-12-25	Sect: Zone non cadastrée, Sup: 1.625,30m2	QUARTIER MAKABANDILOU (ZONE BILOLO)	9-BZV	MOLOUBA Reï Dylon
15	34879 du 31-12-25	Sect: Zone non cadastrée, Sup: 800,00m2	QUARTIER MAKABANDILOU (ZONE BILOLO)	9-BZV	MOLOUBA Reï Dylon
16	34836 du 30-12-25	Sect: P11, bloc 27, Pile 18 (ex.878), Sup: 149,65m2	878, RUE KINTELE	5-BZV	AKIRIDZO OPOMO KEDOPIELE Fiacre
17	20627 du 17-09-19	Sect: Zone non cadastrée, Sup: 1.600,00m2	QUARTIER NGAKOUBA	POOL	NDOUSSA YANDZA Jean René
18	20628 du 17-09-19	Sect: Zone non cadastrée, Sup: 900,00m2	QUARTIER NGAKOUBA	POOL	NDOUSSA DE FERNANDEZ Joseph Cresus Exaucé
19	30167 du 26-04-23	Sect: Zone non cadastrée, Sup: 13.000,00m2 soit 1ha30a00ca	VILLAGE YIE	DJOUE-LEFINI	Nancy Gisèle TALIANE
20	34856 du 30-12-25	Sect: Zone non cadastrée, Sup: 198,58m2	KINTELE, QUARTIER NGAMBIO (TERRE ISSOULI)	BRAZZAVILLE	MFOURGA Cleche Vialli
21	34762 du 03-12-25	Sect: P8, bloc 144, Pile 1, Sup: 190,50m2	110, RUE LEKANA	4-BZV	GANONGO OLENGOBA Juguel
22	34870 du 31-12-25	Sect: Zone non cadastrée, Sup: 20.000m2 soit 2ha00a00ca	VILLAGE ODZIBA	DJOUE-LEFINI	SOCIETE «RAWDA SERVICES»
23	34085 du 1er-09-25	Sect : Zone non cadastrée, Sup: 420,00m2	MAKABANDILOU	9-BZV	Enfants KOUMOUS
24	34086 du 1er-09-25	Sect P15, bloc 114, Pile 02, Sup: 168,02m2	26, RUE EPENA (QUARTIER 64 FLEUVE CONGO)	6-BZV	KOUMOUS Jean Nicolas
25	33932 du 18-07-25	Sect -, bloc 7, Piles 4 et 5, Sup: 817,00m2	VILLAGE IMPANI	POOL	LIKIBI Guy Laroche Gwladys
26	34087 du 1er-09-25	Sect: Zone non cadastrée, Sup: 406,20m2	QUARTIER MANIANGA	9-BZV	EKONDZA KOUMOUS Nicole Marie
27	34136 du 08-09-25	Sect -, bloc -, Pile -, Sup: 800,00m2	VILLAGE MOUTOH (45KM)	POOL	TAWENAKOU Alphonsine
28	9770 du 02-09-25	Sect -, bloc -, Pile -, Sup: 10.000,00m2 soit 1ha00a00ca	VILLAGE MOUTOH (45KM)	POOL	DILOU TAWENAKOU Régis Sylvère
29	34790 du 10-12-25	Sect: J, bloc 205, Pile 09, Sup: 519,82m2	RUE NON DENOMMEE / Q: 01 (IMPOBO)	CUVETTE	MOROSSIKA Marc Judéon
30	33015 du 13-01-25	Sect -, bloc -, Pile -, Sup: 717,89m2	QUARTIER UNIVERSITE DENIS SASSOU NGUESSO	POOL	NDONDY Rodrigue
31	31872 du 03-05-24	Sect: Zone non cadastrée, Sup: 800,00m2	VILLAGE LIFOULA (QUARTIER MANTESSAMA-SOUH)	POOL	WÛST née IWANDZA Monique
32	31873 du 03-05-24	Sect: Zone non cadastrée, Sup: 800,00m2	VILLAGE LIFOULA (QUARTIER MANTESSAMA-SOUH)	POOL	WÛST Anton
33	34966 du 28-01-26	Sect: AN, bloc 31, Pile 4, Sup: 471,44m2	4, RUE YAYA	4-BZV	ILOMI MBOUALE Juliënne
34	34358 du 24-10-25	Sect: BT, bloc 11 (ex.04), Pile 08, Sup: 347,69m2	277, RUE NDOLO (QUARTIER PETIT-CHOSE)	6-BZV	Communauté des Assemblées Chrétiennes voici l'homme
35	33626 du 26-05-25	Sect: U, bloc -, Pile -, Sup: 800,00m2	QUARTIER IOUEME	POOL	BEOLE AMBARA
36	34396 du 29-10-25	Sect: Zone Rurale, Sup: 71.920,05m2 soit 7ha19are20ca	VILLAGE BAMBOU MINGALI	DJOUE-LEFINI	NGOOUNIMBA Pascale Irma
37	34015 du 12-08-25	Sect: P14, bloc 74, Pile 29, Sup: 158,76m2	20BIS, RUE KIMONGO (QUARTIER MIKALOU)	6-BZV	LEMBE LEMBA Anaïgues Sylvanie
38	34861 du 30-12-25	Sect: Zone non cadastrée, Sup: 359,37m2	QUARTIER LIFOULA	POOL	OTTO NGATSE Charly

Au-delà de deux (2) mois à compter de ce jour, aucune opposition ou réclamation à l'immatriculation ne sera plus recevable (article 26 de la loi 17/2000 du 30 décembre 2000 portant régime de la propriété foncière).

Fait à Brazzaville, le 27 février 2026

Paterne Dimitri ELAPIE
Inspecteur principal des Impôts, chef de bureau



Bureau de la Représentation au Congo
BP : 2465 ; Tél. : (242) 663 83 29 – 666 33 56 ; Fax : (242) 81 34 47
Brazzaville

AVIS DE VACANCE DE POSTE

**POUR LE RECRUTEMENT DES CHAUFFEURS AU BUREAU DE LA REPRESENTATION DE L'OMS AU CONGO
POUR UNE DUREE D'UN MOIS AU GRADE G2 DE LA GRILLE APPLICABLE DES NATIONS UNIES
EN REPUBLIQUE DU CONGO**

I. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Au sein de l'Unité d'appui administratif du bureau de pays, fournir un appui en transport au personnel du Bureau de pays de l'OMS, et conduire les véhicules officiels de l'OMS et veiller à ce que les véhicules soient maintenus en bon état de marche.

Les unités d'appui administratif des bureaux de pays (CSU) ont été mises en place dans l'organigramme pour fournir un appui aux responsables et aux membres du personnel afin de leur permettre d'exercer pleinement leurs responsabilités dans l'environnement du GSM et de garantir la conformité aux politiques, procédures, règles et règlements dans toutes les transactions ou pour toutes les questions administratives et financières, dans le contexte d'un système de planification des ressources institutionnelles (ERP).

Le titulaire du poste travaille sous la supervision du Chargé des opérations et la supervision générale du Représentant de l'OMS. Le Chargé des opérations identifie les voyages/missions. Le titulaire du poste dispose d'une flexibilité pour la planification et la programmation des itinéraires.

Les manuels à notre disposition sont les instructions relatives à la circulation/les plans des rues, les directives/instructions du WR/NPO/Chargé des opérations, et le manuel d'entretien des véhicules.

II. RESUME DES TACHES A ACCOMPLIR

Sous la supervision directe du Chargé des opérations, le titulaire s'acquittera des tâches suivantes :

- Conduit les véhicules du service pour assurer le transport du personnel autorisé et la livraison et la collecte du courrier, des documents et autres éléments ;

- Accueille le personnel officiel à l'aéroport et facilite les formalités douanières et d'immigration, au besoin ;
- Responsable de l'entretien quotidien du véhicule affecté, vérifie l'huile, l'eau, la batterie, les freins, les pneus, etc., effectue les réparations mineures et prend les dispositions pour les autres réparations, l'entretien régulier et veille à ce que le véhicule reste propre ;
- Consigne les voyages officiels, le kilométrage, les consommations de carburant, la vidange, le graissage quotidiens, etc. ;

- Veille à ce que les mesures prescrites par les règles et règlements soient prises en cas d'accident ;
- Exécute toute autre tâche assignée.

III. COMPETENCES FONCTIONNELLES

- Connaissance des règles et règlements du pays en matière de conduite et capacité à effectuer les réparations mineures du véhicule ;
- Capacité à lire, écrire et comprendre les instructions dans la langue de travail ;
- Une capacité à rédiger un rapport concis et fidèle des accidents.

IV. QUALIFICATIONS :

Essentiel : Au minimum le brevet du premier cycle du secondaire et un permis de conduire valide toutes catégories du pays.

V. Expérience :

Essentiel : Avoir au moins un (1) an d'expérience progressive dans la conduite en tant que chauffeur et des antécédents de

conduite en toute sécurité.

Souhaitable : Une expérience dans le système des Nations Unies serait un avantage.

VI. COMPETENCES LINGUISTIQUES :

- **Requises :** Niveau expert du Français
- **Souhaitables :** Niveau intermédiaire de l'Anglais

V.5 Durée du contrat : 1 mois

V.6 Lieu d'affectation : Les départements du Congo. Les candidats retenus seront affectés dans les départements

V.7 Rémunération : La rémunération proposée est fixée au grade G2 de la grille des salaires des Nations Unies applicable au Congo.

V.8 Conditions :

Être de nationalité congolaise ou résident au Congo.

La candidature comprend une lettre de motivation, un CV bien détaillé avec les contacts de trois (3) personnes référence, la copie des diplômes et certificats pertinents ainsi que des attestations des emplois précédents. Veuillez envoyer votre demande de candidature à l'adresse suivante : **ProcurementUnitWHOCCG@who.int** en indiquant en objet : **Candidature au poste de Chauffeurs OMS Congo.**

Délai des dépôts des dossiers : **Jusqu'au 09 mars 2026 à 17h00.**

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Etude de Maître Salomon LOUBOULA
Notaire-Médiateur certifié I.T.C, titulaire d'office à Brazzaville,
Résidence les Flamboyants
Place de la Fontaine (Ex Camp 15 Aout)
B.P. : 2927, Brazzaville, République du Congo
Tél : (+242) 06 677 89 61.
Email : salomonlouboula@gmail.com

ANNONCE LEGALE

SOCIETE GRUPO LIZ CONGO
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 2.000.000 FCFA.
Siège social : 42 Avenue Albert 1^{er}, en face de l'Immeuble du 5 Février, Centre-ville-Brazzaville.
REPUBLIQUE DU CONGO.
RCCM GG-BZV-01-2026-B13-00140.

CONSTITUTION

Par acte notarié du 16 Février 2026 reçu en l'Etude de Maître Salomon LOUBOULA, Notaire-Médiateur certifié I.T.C, Titulaire d'Office à Brazzaville, sis «la Résidence les Flamboyants» Ex Camp 15 Aout, Place de la Fontaine, B.P. 2927 Brazzaville, dument enregistré à Brazzaville, le 19 Février 2026 sous F°033/19 N°1028, il a été constitué une société ayant les caractéristiques suivantes :

- Forme: Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.

- Objet: La société a pour objet, tant pour son compte propre que pour le compte de tiers en République du Congo, ainsi qu'à l'étranger, soit en joint-venture, soit en participation ou sous toute forme légale :

- Les services de transport aérien ;
- La représentation des sociétés aériennes en matière de :
 - Cargo ;
 - Fret aérien ;
 - Catering ;
 - Handling au sol ;
 - Services d'aviation ;
 - Le transport routier ;
 - Le commerce général ;
 - L'import et export.

Elle aura en outre le droit de traiter toutes opérations commerciales, civiles, industrielles, mobilières, immobilières ou finan-

cières se rattachant directement ou indirectement à son objet social tel que circonscrit ci-haut.

Elle peut notamment s'intéresser par voie d'apports, de souscriptions, d'interventions aux entreprises ayant en tout ou partie un objet similaire ou connexe au sien ou susceptible d'en favoriser la réalisation, l'extension ou le développement tant au Congo qu'à l'étranger.

L'Assemblée Générale pourra étendre ou modifier l'objet social dans les conditions prévues par les présents statuts pour la modification des statuts.

Et, plus généralement, toutes opérations industrielles, commerciales, financières, civiles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet visé ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter la réalisation.

- Dénomination. La société a pour dénomination sociale: GRUPO LIZ CONGO SARLU.

Dans tous les actes, les factures, les bons de commande, les tarifs et tous les documents commerciaux émanant de la société et destinés aux tiers, la dénomination sociale doit toujours être précédée ou suivie immédiatement en caractères lisibles des mots " Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle " ou du sigle "SARLU" et de l'énonciation du montant du capital social ainsi que du numéro et du lieu de l'immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier.

- Durée: La SOCIETE GRUPO LIZ CONGO est constituée pour une durée de 99 ans à compter de la date de son immatriculation au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sauf dissolution anticipée ou cas de prorogation, prévus aux présents statuts.

- Siège social: Le siège social de la société est fixé à Brazzaville, 42 Avenue Albert 1^{er}, en face de l'Immeuble du 5 Février, Centre-ville, Brazzaville, République du Congo.

Il peut être transféré en tout autre endroit de la même ville, par décision du gérant et partout ailleurs au Congo en vertu d'une décision extraordinaire de l'associé unique.

Des agences pourront être créées en tous lieux et en tous pays par décision extraordinaire de l'associé unique.

- Capital social: Le capital social est fixé à 2.000.000 FCFA correspondant à 200 parts sociales de valeur nominale 10.000 FCFA chacune, numérotées de 1 à 200, intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

- Déclaration notariée de souscription et de versement:

Aux termes d'une déclaration notariée de souscription et de versement reçue par Maître Salomon LOUBOULA, le 18 Février 2026 et enregistrée à Brazzaville, EDT Plaine, le 19 Février 2026 sous F°033/24 N°1033, il a été constaté que toutes les parts souscrites ont été intégralement libérées ;

- Gérance: Aux termes du Procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire, du 17 Février 2026, l'associé unique a décidé de nommer, pour une durée de trois (03) ans renouvelables: Monsieur PEREIRA Ian Ruxton, de nationalité Indienne, demeurant à Brazzaville, né à CHENNAI, TAMIL NADU en INDE, le 14 Septembre 1968, titulaire d'un Passeport Indien délivré le 14 Septembre 2021 sous le numéro Z64005724, en qualité de Gérant de la société GRUPO LIZ CONGO ;

La nomination du gérant au cours de la vie sociale est décidée par l'associé unique. Il est toujours rééligible au cours de la vie sociale.

Dépôt légal a été entrepris le 20 Février 2026 au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville.

- Immatriculation: La société GRUPO LIZ CONGO est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro RCCM CG-BZV-01-2026-B13-00140.

Pour annonce légale.

**Le Notaire
Maître Salomon LOUBOULA.**

MESSAGE DU SAINT-PÈRE LÉON XIV POUR LE CARÊME 2026

Ecouter et jeûner. Le Carême comme temps de conversion

Chers frères et sœurs!

Le Carême est le temps où l'Église, avec une sollicitude maternelle, nous invite à remettre le mystère de Dieu au centre de notre vie, afin que notre foi retrouve son élan et que notre cœur ne se disperse pas entre les inquiétudes et les distractions quotidiennes.

Tout cheminement de conversion commence lorsque nous nous laissons rejoindre par la Parole et que nous l'accueillons avec docilité d'esprit. Il existe donc un lien entre le don de la Parole de Dieu, l'espace d'hospitalité que nous lui offrons et la transformation qu'elle opère. C'est pourquoi le cheminement du Carême devient une occasion propice pour prêter l'oreille à la voix du Seigneur et renouveler la décision de suivre le Christ, en parcourant avec Lui le chemin qui monte à Jérusalem où s'accomplit le mystère de sa passion, de sa mort et de sa résurrection.

Cette année, je voudrais attirer l'attention, en premier lieu, sur l'importance de laisser place à la Parole à travers l'écoute, car la disposition à écouter est le premier signe par lequel se manifeste le désir d'entrer en relation avec l'autre.

Dieu Lui-même, se révélant à Moïse depuis le buisson ardent, montre que l'écoute est un trait distinctif de son être: «*J'ai vu la misère de mon peuple qui est en Égypte, et j'ai entendu ses cris*» (Ex 3, 7). L'écoute du cri de l'opprimé est le début d'une histoire de libération dans laquelle le Seigneur implique également Moïse, en l'envoyant ouvrir une

voie de salut à ses enfants réduits en esclavage.

Un Dieu engageant nous rejoint aujourd'hui aussi avec des pensées qui font vibrer son cœur. Pour cela, l'écoute de la Parole dans la liturgie nous éduque à une écoute plus authentique de la réalité : parmi les nombreuses voix qui traversent notre vie personnelle et sociale, les Saintes Écritures nous rendent capables de reconnaître celle qui s'élève de la souffrance et de l'injustice, afin qu'elle ne reste pas sans réponse. Entrer dans cette disposition intérieure de réceptivité c'est se laisser instruire aujourd'hui par Dieu à écouter comme Lui, jusqu'à reconnaître que «*la condition des pauvres est un cri qui, dans l'histoire de l'humanité, interpelle constamment notre vie, nos sociétés, nos systèmes politiques et économiques et, enfin et surtout, l'Église*». [1]

Jeûner

Si le Carême est un temps d'écoute, le jeûne constitue une pratique concrète qui dispose à l'accueil de la Parole de Dieu. L'abstinence de nourriture est, en effet, un exercice ascétique très ancien et irremplaçable dans le chemin de conversion. Précisément parce qu'il implique le corps, il rend plus évident ce dont nous avons «*faim*» et ce que nous considérons comme essentiel à notre subsistance. Il sert donc à discerner et à ordonner les «*appétits*», à maintenir vigilant la faim et la soif de justice en les soustrayant à la résignation, en les éduquant pour qu'ils deviennent prière et responsabilité envers le prochain. Saint Augustin, avec finesse

spirituelle, laisse entrevoir la tension entre le temps présent et l'accomplissement futur qui traverse cette garde du cœur, lorsqu'il observe que: «*Au cours de la vie terrestre, il appartient aux hommes d'avoir faim et soif de justice, mais en être rassasiés appartient à l'autre vie. Les anges se rassasient de ce pain, de cette nourriture. Les hommes, en revanche, en ont faim, ils sont tous tendus vers le désir de celui-ci. Cette tension dans le désir dilate l'âme, augmente sa capacité*». [2] Le jeûne, compris dans ce sens, nous permet non seulement de discipliner le désir, de le purifier et de le rendre plus libre, mais aussi de l'élargir de manière à ce qu'il se tourne vers Dieu et s'oriente à accomplir le bien.

Cependant, pour que le jeûne conserve sa vérité évangélique et échappe à la tentation d'enorgueillir le cœur, il doit toujours être vécu dans la foi et l'humilité. Cela exige de rester enraciné dans la communion avec le Seigneur parce que «*personne ne jeûne vraiment s'il ne sait pas se nourrir de la Parole de Dieu*». [3] En tant que signe visible de notre engagement intérieur à nous soustraire, avec le soutien de la grâce, au péché et au mal, le jeûne doit également inclure d'autres formes de privation visant à nous faire acquérir un mode de vie plus sobre, car «*c'est l'austérité seule qui rend authentique et forte notre vie chrétienne*». [4]

Je voudrais donc vous inviter à une forme d'abstention très concrète et souvent peu appréciée, celle des paroles qui heurtent et blessent le prochain.

Commençons par désarmer le langage en renonçant aux mots tranchants, aux jugements hâtifs, à médire de qui est absent et ne peut se défendre, aux calomnies. Efforçons-nous plutôt d'apprendre à mesurer nos paroles et à cultiver la gentillesse: au sein de la famille, entre amis, dans les lieux de travail, sur les réseaux sociaux, dans les débats politiques, dans les moyens de communication, dans les communautés chrétiennes. Alors, nombre de paroles de haine laisseront place à des paroles d'espoir et de paix.

Ensemble

Enfin, le Carême met en évidence la dimension communautaire de l'écoute de la Parole et de la pratique du jeûne. L'Écriture souligne également cet aspect de nombreuses façons. Par exemple, lorsqu'elle raconte, dans le livre de Néhémie, que le peuple se rassembla pour écouter la lecture publique du livre de la Loi et, pratiquant le jeûne, se disposa à la confession de foi et à l'adoration afin de renouveler l'alliance avec Dieu (cf. Ne 9, 1-3).

De même, nos paroisses, les familles, les groupes ecclésiaux et les communautés religieuses sont appelés à accomplir pendant le Carême un cheminement commun dans lequel l'écoute de la Parole de Dieu, tout comme celle du cri des pauvres et de la terre, devienne une forme de vie commune et dans lequel le jeûne soutienne une authentique repentance. Dans cette perspective, la conversion concerne, outre la conscience de chacun, le style des relations, la qualité du dialogue, la capacité à se laisser interroger

lieux où le cri de ceux qui souffrent soit accueilli et où l'écoute engendre des chemins de libération, nous rendant plus prompts et plus diligents à contribuer à l'édification de la civilisation de l'amour. Je vous bénis de tout cœur ainsi que votre cheminement de Carême.

Du Vatican, le 5 février 2026, mémoire de sainte Agathe, vierge et martyre.

LÉON PP. XIV

COMMENTAIRE

En route vers le 50^e anniversaire du don de la vie du cardinal Emile Biayenda

Le mois de mars est pour les Congolais, notamment les chrétiens catholiques, un mois de calvaire, de souvenir, de pénitence, de conversion et de pardon. Le mois de mars est bel et bien celui du martyr du bon cardinal Emile Biayenda qui s'est offert en sacrifice pour libérer son peuple. Le dimanche 22 mars prochain, cinquième dimanche de Carême et 49^e anniversaire de sa mort, Mgr Bienvenu Manamika Bafouakouahou, archevêque métropolitain de Brazzaville, présidera une eucharistie à la Place mariale de la Cathédrale Sacré-Cœur. A cette occasion, il procédera au lancement de l'année jubilaire des 50 ans du don de la vie du cardinal Emile Biayenda. La Commission diocésaine préparatoire de ce grand événement ecclésial que dirige l'abbé Prisque Nsimouessa ainsi que les sous-commissions sont à pied-d'œuvre pour rendre beau et agréable le jubilé du 22 mars 2027.



Voici les différentes sous-commissions: «*Thématique, avec pour mission d'élaborer des thèmes de réflexion et placée sous l'égide de Mgr l'archevêque*»; «*Transport et logistique*»; «*Communication et médias*»; «*Liturgie, placée sous la responsabilité du père Casimir Moukoubu*»; «*Budget et finances*»; «*Culture et loisirs*»; «*Intercession et soutenance*»; «*Patrimoine et gestion des sites*»; «*Pèlerinage et tourisme*»; «*Accueil, hébergement et restauration*»; «*Santé*».

Pascal BIOZI KIMINOU

ANNONCE LEGALE

COSTRAIN IMMOBILIER

SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE UNIPERSONNELLE
AU CAPITAL DE 1.000.000 FCFA
SIEGE SOCIAL : 88, RUE Mvouti, ARRONDISSEMENT N°5 OUEENZE
BRAZZAVILLE – REPUBLIQUE DU CONGO
R.C.C.M CG-BZV-01-2026-B13-00104

CONSTITUTION

Aux termes du procès-verbal des décisions générale constitutive en date à BRAZZAVILLE du 03 février 2026 reçu en l'Etude de Maître **GONOCK MORVOZ**, Notaire, dûment enregistré à la Recette de l'Enregistrement, du Domaine et Timbres de la Plaine à BRAZZAVILLE, le 04 février 2026, sous **F°023/2, n°0090**, il a été procédé à la constitution de la société «**COSTRAIN IMMOBILIER**» ayant les caractéristiques suivantes :

- **Forme**: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle;
- **Dénomination sociale**: **COSTRAIN IMMOBILIER**;
- **Objet**: La société a pour objet en République du Congo et partout ailleurs: Développement immobilier, vente, gestion, marketing et commercialisation des biens immobiliers; Et généralement, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous objets similaires ou connexes, de nature à favoriser son extension ou son développement.

- **Siège social**: Le siège social est situé à BRAZZAVILLE, 88, rue Mvouti, Arrondissement n°5 Ouenzé;
- **Durée**: La durée de la société est fixée à 99 années, à compter de l'immatriculation au RCCM, sauf dissolution anticipée ou prorogation;

- **Capital**: Le capital social est fixé à la somme de 1.000.000 FCFA, divisé en CENT (100) parts sociales de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, numérotées de 1 à 100, toutes de même catégorie et entièrement libérées.

Gérance: Conformément aux dispositions statutaires, Monsieur **MOHAMED MAHMOUD Mohamed**

El Hacem, Commerçant, demeurant à BRAZZAVILLE, 17, rue Mfoa, Arrondissement n° 3 Poto-poto, né à ARAFAT (MAURITANIE), le 31 décembre 1985, titulaire d'un passeport Mauritanien délivré par la DG Sûreté Nationale de la MAURITANIE, le 02 janvier 2023, sous le **n°B01064385**, de nationalité Mauritanienne, est nommé Gérant de la société.

Dépôt légal: a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 03 juillet 2023.

Immatriculation: la société «*H. N. - SARLU*» est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro **RCCM N° CG-BZV-01-2023-B13-00292**.

Pour insertion.

Maître **GONOCK MORVOZ**

INSERTION LEGALE

«SOCIETE NOUVELLE DES PLASTIQUES DU CONGO» En abrégé «SN PLASCO» S.A.

Société Anonyme avec Conseil d'Administration
Au capital social de 4 302 000 000 de Francs CFA
Siège social sis: Avenue Bitéliko DOMBI
Boîte Postale: 863-Pointe-Noire
RCCM : N°CG-PNR-01-1995-B14-00039

Aux termes du Procès-verbal de la réunion du Conseil d'Administration de la société «**SN PLASCO**» S.A., tenue à Pointe-Noire, en date du vingt-neuf septembre deux mille vingt-cinq, reçu en dépôt par l'Office Notarial de Maître **Hortense MVINZOU LEMBA**, et enregistré à Pointe-Noire, aux Domaines et Timbres de Pointe-Noire Centre, en date du seize janvier deux mille vingt-six, sous le **Folio 010/6 N°0358**, le Conseil d'Administration de la société «**SN PLASCO**» S.A., a agréé la décision prise par les actionnaires de céder la totalité des actions qu'ils détiennent au sein de ladite société, tel qu'il ressort de l'article 12 des statuts de la société «**SN PLASCO**» S.A. et conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme portant Traité de l'Organisation pour l'Harmonisation du Droit des Affaires en Afrique (OHADA).

Ont été désignés nouveaux administrateurs de la société «**SN PLASCO**» S.A.; Monsieur **Samy EL-SAHELY**, Monsieur **Karim EL-SAHELY** et Monsieur **Youssef EL-SAHELY**.

Est nommé Directeur Général de la société «**SN PLASCO**» S.A, Monsieur **Karim EL-SAHELY**.

Mention sera portée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier de Pointe-Noire.

Pour insertion

Maître **Hortense MVINZOU LEMBA**

ELECTION PRESIDENTIELLE AU CONGO

Les fidèles des confessions religieuses ont prié pour la paix

L'une des salles du palais des Congrès, à Brazzaville, a accueilli dimanche 8 février dernier, un événement particulier qui a rassemblé les fidèles de diverses confessions religieuses et Assemblées de Dieu, autour du thème: «La paix, une volonté de Dieu et un gage pour le développement du Congo». Ce culte interreligieux qui est l'œuvre de Mme Stella Smine Sassou-Nguesso, députée et mairesse de la commune de Kintélé, avait pour but de prier pour la nation congolaise, à l'occasion du scrutin des 12 et 15 mars 2026. Le but de ce culte d'intercession était d'invoquer l'Eternel, pour favoriser l'unité au sein du corps du Christ et pour que la paix durable règne à jamais ainsi que la stabilité dans notre pays, avant, pendant et après l'élection présidentielle.

Se succédant à tour de rôle au lutrin, les leaders des confessions religieuses ont passé au peigne fin tous les maux qui engendrent le mécontentement des populations, l'injustice sociale, le manque d'emploi pour les jeunes, le grand banditisme qui gangrène la jeunesse, le manque de sens de responsabilité des décideurs ainsi que leur égoïsme. Ils ont soutenu unanimement que la paix est source de sécurité et de développement. «Que le Seigneur nous aide à surmonter tous ces défauts. Croyons en Dieu afin de sauver notre Congo». Dans la méditation tirée du texte de Matthieu au chapitre 33: «Heureux la nation dont l'Eternel est Dieu», un message de délivrance a été adressé à

la nation congolaise. «Nous, confessions religieuses, réunies pour ce culte pour la paix au Congo, exhortant l'ensemble de la population congolaise à privilégié la culture de paix, condition sine qua none pour le développement socio-économique de notre pays. Implorant la clémence et la miséricorde de Dieu à protéger nos autorités nationales, la population et surtout à favoriser une paix durable sur toute l'étendue du territoire national. La diversité n'est pas synonyme de division, plutôt un atout et une richesse pour la nation. La symbolique des trois couleurs de notre drapeau en est une illustration parfaite. Que le Seigneur nous aide à surmonter tous ces défauts. Croyons en Dieu afin de sauver notre Congo».



Les leaders des confessions religieuses et des assemblées autour de Mme Stella Sassou Nguesso Eugène Nguéouya de l'Assemblée Vérité et Vie et président du comité d'organisation de ce culte, nous devons prier Dieu pour qu'il apporte la paix dans notre nation notamment dans nos villes, campagnes et villages. Rappelant l'importance de la paix, de l'unité et de la cohésion en cette période électorale, Stella Smine Sassou-Nguesso a indiqué que ce culte interreligieux pour la paix au Congo témoigne des rôles essentiels que jouent les confessions religieuses dans la culture de la paix, la concorde sociale et la paix durable: «En ce moment important de la vie de la nation marquée par le processus élec-

toral, votre engagement spirituel et moral constitue un repère sûr pour nos concitoyens. Puisse ce culte renforcer notre unité, apaiser les cœurs et inspirer les compétences et les comportements responsables». «Un pays ne peut pas se construire sans la paix. Et donc nos impressions sont plutôt bonnes de satisfaction parce que les échéances qui arrivent sont des moments assez cruciaux dans notre pays, et souvent aussi d'agitations, donc l'exhortation à la paix par les religieux est une très bonne chose pour le pays», a dit un fidèle à la fin de ce culte.

Alain-Patrick MASSAMBA

OUVERTURE DES QUINZE JEUDIS DE SAINTE RITA DE CASCIA

Un appel au bonheur a été lancé à tous les dévots

Les exercices spirituels des Quinze jeudis de Sainte Rita de Cascia, cuvée 2026, se sont ouverts le dimanche 1^{er} février 2026 par un appel au bonheur lancé à tous les dévots: Heureux êtes-vous, un paragraphe tiré de Matthieu 5,12. Ces exercices sont placés sous le thème: «Ritiens, Ritiennes, soyons enracinés dans le Christ pour être bâtisseurs d'espérance dans nos milieux de vie».

La messe d'ouverture qui a eu pour cadre l'église Saint-Esprit de Moundou, a été célébrée par l'abbé Servais Moumoko Loupeth, aumônier diocésain de la Confrérie Sainte Rita de Cascia de Brazzaville, et concélébrée par les abbés Fevely Chriss Davy Loubayi, aumônier diocésain adjoint et chancelier Nguimbi, vicaire de la paroisse Saint Jean-Marie Vianney de Mouleke. Les dévots de Sainte Rita de Cascia des confréries paroissiales étaient environ 1000. Dans son homélie, l'abbé Servais Moumoko Loupeth a indiqué que les Ritiens et Ritiennes doivent chercher le Seigneur à travers la justice afin d'être des porteurs de paix, surtout en cette période préélectorale où le peuple congolais s'apprête à élire le nouveau président de la République le 15 mars 2026. «Dans l'Eglise catholique, chaque Saint est un modèle de sanctification. Ainsi le don de l'épée que Jésus crucifié a offert à Sainte Rita, fut assurément une grâce très insolite. Notre Sainte patronne la reçut comme une marque visible de l'amour et de la passion de son sauveur. Elle la porta durant les Quinze dernières années de sa vie terrestre. C'est en l'honneur de ces années que fut instituée la pratique des exercices des

Quinze jeudis, observés au cours des 15 semaines qui précèdent le 22 mai, fête de Sainte Rita de Cascia. Cette dévotion se pratique un peu partout dans le monde. Elle se propage de plus en plus, et doit nous inciter, nous ritiennes et ritiens, à recevoir les sacrements de la réconciliation et de l'eucharistie, à



L'abbé Servais Moumoko Loupeth à être directement connecté dans le Christ et sauveur. Partant alors du Christ, nous



Les dévots de sainte Rita s'étaient mobilisés

vivre en chrétien, à méditer, à prier, à servir Dieu et le prochain; mais surtout à approfondir le mystère du Christ crucifié et de sa passion, dont Sainte Rita fut marquée de façon surnaturelle. Oui, l'exercice spirituel des Quinze jeudis est un kairós c'est-à-dire un moment favorable où chacun de nous est appelé à prendre le Christ Jésus comme fondement de notre foi et de toute notre existence. Si hier nous avons été partisans d'une foi désincarnée, nous sommes invités aujourd'hui

deviendrons des bâtisseurs d'espérance pour notre pays, nos régions, nos familles et notre confrérie. Cela est une urgence par rapport à toutes ses musiques qui nous entourent. Alors, gardons l'espérance des enfants de Dieu». L'origine et le sens des exercices spirituels des Quinze jeudis remonte à l'année 1457. Sainte Rita, connue comme la sainte des causes perdues et désespérées, a vécu de 1381 à 1457. Sa vie est marquée par des

phénomènes mystiques et de nombreuses épreuves personnelles. Jeune, elle se consacre à Dieu mais, mariée par obligation à un homme difficile, Paul De Ferdinand, elle fait preuve d'une grande douceur et de patience. Après dix-huit années de mariage, elle perd son mari, assassiné, puisque faisant partie des groupes politiques opposés entre eux (les guelfes et les gibelins), puis ses deux enfants lors de la prière terrifiante qui jaillit de son cœur: «Prenez-les mon Dieu, plutôt qu'ils ne vous offensent». Elle entre alors au monastère, où elle se consacre entièrement à la prière. Son union au Christ se manifeste notamment par le stigmate de l'épine qu'elle portera durant quinze ans de souffrance accentuée par une plaie purulente et fétide. Les exercices qui se sont ouverts le dimanche 1^{er} février vont s'échelonner jusqu'au 14 mai pour se clôturer à la fête patronale le 22 mai, jour de l'envol de Sainte Rita vers le ciel.

Pascal BIOZI KIMINOU

TROISIEME DIMANCHE DE CAREME - ANNEE A

«Je suis le Messie, moi qui te parle» dit Jésus (Jean 4,26)

Textes: Ex 17,3-7; Ps 94 (95),1-2,6-7,7d-8a.9; Rom 5,1-2.5-8; Jn 4,5-15.19b-26.39a.40-42

L'évangile que nous allons méditer nous invite à accueillir le don de Dieu à travers la rencontre personnelle avec le Messie, à l'image de la rencontre de la Samaritaine avec Jésus.

Au cours de ses voyages missionnaires, Jésus parcourt villages et villes en annonçant la Bonne Nouvelle du Royaume aux pauvres et aux marginaux. En traversant la Samarie, il fait la rencontre d'une femme samaritaine autour d'un puits. Jésus qui a soif, et qui n'a ni corde ni récipient pour puiser de l'eau, demande à la Samaritaine de lui donner à boire. Celle-ci s'étonne de voir un juif qui sollicite l'aide d'un Samaritain, car habituellement les juifs à cette époque méprisaient les Samaritains qu'ils accusaient d'avoir délaissé le culte au temple de Jérusalem.

Devant la réticence de la Samaritaine, Jésus se révèle dans leur conversation comme un prophète et le sauveur attendu en Israël. Il propose d'une part de l'eau qui fait jaillir la vie éternelle dont il est lui-même le pourvoyeur et le don venu de Dieu. «En effet, Dieu a tant aimé le monde qu'il a donné son Fils unique pour que celui (ou celle) qui croit en lui ait la vie éternelle et n'aille pas à sa perte» (Jean 3,16). D'autre part, il lui dit des paroles qui atteignent son être profond et qui dévoilent en même temps ce qu'elle est. «Car la parole de Dieu est vivante et efficace, plus pénétrante qu'une épée à double tranchants: elle atteint là où se séparent l'âme et l'esprit, les jointures et les nerfs, et elle discerne les pensées et les intentions du cœur» (Hébreux 4,12).

Jésus est vraiment la Parole de Dieu faite chair, la parole qui fait naître le don de la foi dans le cœur de l'homme, la foi sans laquelle l'homme tâtonne dans le questionnement sur Dieu et sur lui-même. A travers cette rencontre anodine entre Jésus et la Samaritaine, notre humanité découvre dans l'ouverture qu'inspire l'amour inclusif (l'amour sans exclusion), au-delà des murs de séparation culturelle, ethnique, raciale, religieuse, politique ou géographique qui nous divisent et nous appauvrissent, l'apaisement des différentes soifs du corps et de l'âme grâce à la puissance de la Parole de Dieu qui dilate les cœurs qui en sont des joyeux réceptacles.

L'écoute de la Parole de Dieu éclaire notre relation avec le Seigneur en nous faisant passer d'une adoration cultuelle et extérieure à une adoration intérieure et authentique. La foi nourrie par la Parole de Dieu accroît dans le cœur du croyant la confiance et l'élan de fidélité en Dieu. «L'heure vient, et elle est déjà là, où les vrais adorateurs adoreront le Père en esprit et en vérité. Alors ils seront des adorateurs du Père comme lui-même les désire» (Jean 4,23).

Et, la confiance et la fidélité en Dieu engendrées à chaque rencontre avec Jésus, dans sa parole et dans la prière, pousse le croyant, à l'image de la Samaritaine, à la mission d'apôtre pour partager la Bonne Nouvelle des merveilles de Dieu dans nos vies autour de nous. En effet, la parole accueillie dans un cœur joyeux nous rend témoins et missionnaires du Christ au milieu du monde. Ainsi se propage l'évangile et s'étend le Règne de Dieu dans les cœurs des hommes au-delà des murs des églises et des murs de séparation de tous genres. Cet évangile proposé ce dimanche 8 mars vient à point nommé. On y découvre à travers la femme samaritaine, l'une des pionnières de l'évangélisation. La répercussion de son message auprès des siens suscite de nouveaux croyants qui expérimentent à leur tour la même joie de la rencontre avec Jésus et de la profession publique de la foi. «Maintenant nous croyons, non pas à cause de ce que tu as raconté, mais parce que nous l'avons écouté. Nous savons qu'il est vraiment le Sauveur du monde» (Jean 4,42).

A l'image de la Samaritaine, les femmes du monde, en ce jour qui leur est consacré, peuvent trouver dans leur relation avec le Christ et dans sa parole, les chemins de libération intérieure et d'émancipation qui leur donneront la grâce d'étancher leur soif de dignité et de participer activement à un leadership social porteur de joie et de salut comme la Bienheureuse Vierge Marie à Cana.

Abbé Aubin BANZOUZI

Vicaire de la Paroisse Saint Théophile de Kindamba (Diocèse de Kinkala)

CALENDRIER DE L'ANNEE LITURGIQUE A CAREME 2026

* Mardi 17 février: Mardi gras

* Mercredi 18 février: Mercredi des Cendres

* Dimanche 22 février: 1^{er} Dimanche de Carême

* Dimanche 1er mars: 2^e Dimanche de Carême

* Dimanche 8 mars: 3^e Dimanche de Carême

* Dimanche 15 mars: 4^e Dimanche de Carême

* Dimanche 22 mars: 5^e Dimanche de Carême

* Dimanche 29 mars: Dimanche des Rameaux

TRIDUUM PASCAL

* Jeudi 2 avril: Jeudi Saint: Sainte cène et début du triduum

* Vendredi 3 avril: Vendredi Saint: Passion du Seigneur

* Samedi 4 avril: Vigile pascale

PAGUES

* Dimanche 5 avril: Résurrection du Seigneur

AVIS GÉNÉRAL DE PASSATION DE MARCHÉS

**MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT PRESCOLAIRE, PRIMAIRE, SECONDAIRE
ET DE L'ALPHABÉTISATION**

**Programme de Transformation du Secteur de l'Education pour de Meilleurs
(TRESOR)**

N° de crédit IDA 7600-CG; 7599-CG N° de don PME: E344-CG

N° d'identification du projet: P179410

1. Le Gouvernement de la République du Congo a signé avec l'Association Internationale pour le Développement (AID/IDA) un accord de financement et de don d'un montant de **94,625 millions USD**, pour la mise en œuvre du Programme Transformer le Secteur de l'Education pour de Meilleurs Résultats et Performances (en sigle TRESOR), et il a l'intention d'utiliser une partie du produit de ce financement pour régler des biens, des travaux, des services autres que des services de consultants et des services de consultants qui seront acquis dans le cadre de ce projet.

2. L'objectif de développement de ce programme qui contribue au soutien de la SSE 2021-2030 est «d'Améliorer l'accès équitable à une éducation de base de qualité, et renforcer les systèmes de gestion du secteur».

Cet objectif doit s'opérationnaliser à travers les deux domaines de résultats suivants:

Domaine de résultats N°1: Amélioration de l'accès à une éducation de base de qualité avec trois indicateurs liés aux résultats (ILD) :

- **ILD 1:** Augmentation de la disponibilité et de la participation renforcées à des établissements préscolaires de qualité, ayant pour actions:

- **ILD 2:** Amélioration de l'apprentissage fondamental, ayant pour actions:

- **ILD 3:** Amélioration de l'accès à l'éducation et la prestation des services pour tous, ayant pour actions:

Domaine de résultats N°2: Renforcement des systèmes de gestion de l'éducation, avec trois indicateurs liés aux résultats (ILD):

- **ILD 4:** Renforcement du système de déploiement des enseignants rémunérés par l'état

- **ILD 5:** Renforcement de l'environnement favorable à l'évaluation de l'apprentissage

- **ILD 6:** Amélioration de la disponibilité de données sur le secteur de l'éducation pour la prise de décision.

3. Les fonds alloués au Programme TRESOR serviront à financer les activités de:

Services de consultant

Ils concerneront entre autres: l'assistance technique(i), le renforcement des capacités(ii), les études et enquêtes(iii), l'état des lieux(iv), l'élaboration de stratégie de développement(v). L'acquisition des marchés financés par la Banque mondiale sera effectuée au moyen des procédures spécifiées dans le Règlement de la Banque mondiale applicable aux emprunteurs IPF en matière de passation des marchés (Septembre 2025), et est ouverte à toutes les entreprises et personnes physiques admissibles, telles que définies dans le Règlement de passation des marchés. Après les négociations relatives au projet, la Banque mondiale fera publier sur son site Web externe la version convenue du plan initial de passation des marchés et toutes les mises à jour ultérieures, une fois qu'elle aura émis un avis de non-objection.

Des avis de passation de marchés spécifiques pour les

marchés soumis à une procédure ouverte de mise en concurrence internationale seront publiés, dès qu'ils seront disponibles sur le site Web externe de la Banque mondiale; dans la presse locale.

4. Une présélection/sélection initiale des fournisseurs et des entrepreneurs sera exigée pour les marchés suivants:

Activités de services de consultants

1. Recrutement d'un bureau d'études en charge de la mise en place du plan de modernisation de l'imprimerie de l'INRAP (état des lieux, étude de marché, plan d'affaire, élaboration des statuts juridiques);

2. Recrutement d'un consultant international en charge de l'élaboration d'une stratégie nationale de l'innovation technologique pour le MESRSIT;

3. Recrutement d'un consultant international en charge de l'élaboration d'une stratégie nationale de l'innovation technologique pour le MESRSIT;

4. Recrutement d'un consultant international en charge de l'élaboration d'une stratégie nationale de développement de la formation qualifiante pour le Ministère de la Jeunesse;

5. Recrutement d'un consultant international en charge de l'élaboration d'une stratégie de développement de la formation technique et professionnelles.

Les services de consultants seront également sollicités pour des activités relatives à:

- Gouvernance et Renforcement des Capacités Stratégiques;

- Système d'Information et Gestion des Données;

- Gestion Opérationnelle et Mise en Œuvre du Programme;

- Sauvegardes, Plaintes et Engagement Communautaire.

Les entreprises et les fournisseurs éligibles intéressés par la fourniture de biens, de travaux, de services autres que de consultants et de services de consultants pour le projet susmentionné, ou souhaitant obtenir des informations complémentaires, sont invités à contacter l'Emprunteur à l'adresse ci après:

• Monsieur **Arsène Harold BOUCKITA**, Coordonnateur du Programme TRESOR

• **Adresse: Avenue des 1^{ers} Jeux Africains Face Stade Marchand Brazzaville**

• Tél. +242 06 821 83 83 / 05 575 39 98

• Email: ugptresor@gmail.com

Le Coordonnateur

Arsène Harold BOUCKITA

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE

Notaire à Pointe-Noire

1 Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison Immeuble MORIJA 1^{er} étage
Centre-ville

B.P. 1431 Tél: 05 539 37 46/05 736 64 64

République Congo

**INSERTION LEGALE
«MAK.DJ.BIOCOP» SARL**

Société à Responsabilité Limitée

Capital social de Francs CFA: Un Million (1 000 000)

Siège social: Route nationale n° 1, quartier Nkouikou

(Secteur deux poteaux), vers la station Total

Pointe-Noire/ République du Congo

RCCM: **CG-PNR-01-2025-B12-00066**

Transfert du siège social - Modification de l'article 4 des statuts - Mise à jour des statuts - Pouvoir pour les formalités

Suivant Procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire de la société «MAK.DJ.BIOCOP» SARL, reçu par la Notaire soussignée en date du 19 février 2026, enregistré à Pointe-Noire, le 20 février 2026 sous folio **034/20, n° 558**; Les associés de ladite société ont pris les résolutions suivantes:

- Transfert du siège social;

- Modification de l'article 4 des statuts;

- Mise à jour des statuts;

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Mention modificative au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier (RCCM) a été effectuée par dépôt légal dudit Procès-verbal au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 23 février 2026 sous le **CG-PNR-01-2026-D-00128**, conformément à la législation en vigueur.

Fait à Pointe-Noire, le 25 février 2026

**Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNANGAISE,
Notaire**

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, NOTAIRE

46, Avenue William GUYNET Immeuble Galerie Marchande de l'ARC 1^{er} étage
Centre-ville - Brazzaville

E-Mail: etudelockomafina68@gmail.com 1 BP: 1542/ Tél.: 05 556 06 19 / 06 666 26 82
BRAZZAVILLE- REPUBLIQUE DU CONGO

**AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE
«MEDIA SOFT CONGO BZV»**

Société A Responsabilité Limitée

Au capital d'UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA

Siège social : 1566 bis, rue Motabas, quartier Plateau des 15 ans,

Arrondissement 4 Mougali, Brazzaville (République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du neuf juillet deux mil vingt-cinq (09/07/2025), reçu par Maître **Chantal Josiane LOCKO-MAFINA**, Notaire, -portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée dénommée «**MEDIA SOFT CONGO BZV**», enregistrés aux recettes des Impôts de Ouenzé, le vingt-cinq juillet deux mil vingt-cinq (25/07/2025), sous folio **133/2 n°01288**, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: «**MEDIA SOFT CONGO BZV**»,

Forme: Société A Responsabilité Limitée

Siège social: 1566 bis, rue Motabas, quartier Plateau des 15 ans, Arrondissement 4 Mougali, Brazzaville (République du Congo)

Objet social:

Conception, développement et installation de logiciels informatiques;

Vente de tous produits et équipements informatiques ainsi que de matériel et services de télécommunications;

Audit, conseil et expertise en systèmes informatiques et réseaux;

Formation et accompagnement dans les domaines de l'information et des technologies de l'information.

Capital social: UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA.

Immatriculation: La SARL «**MEDIA SOFT CONGO BZV**» a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro **CG-BZV-01-2025-B12-00238** du vingt-quatre septembre deux mil vingt-cinq (24/09/2025).

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années.

Gérant: Monsieur **AGBAHE Yaovi**.

POUR AVIS

Me Chantal Josiane LOCKO-MAFINA

ASSISTANCE HUMANITAIRE

Des cadres du Pool et de Djoué-Léfini viennent en aide à Mindouli

En réponse à la détresse des populations des départements du Pool et du Djoué-Léfini traumatisées par les incidents sanglants du 11 janvier dernier qui ont entraîné un exode massif, une délégation du Cadre de concertation pour la paix et la stabilité (CCPS), une structure des cadres originaires des deux départements a remis, jeudi 25 février 2026, des dons à la population de Mindouli. Cette assistance humanitaire s'est étendue à d'autres districts comme Kindamba, Vindza, Kimba et Mayama. La délégation était conduite par Isidore Mvouba, président de l'Assemblée nationale et président du cadre de concertation pour la paix et la stabilité des départements du Pool et de Djoué-Léfini.

La cérémonie de lancement de l'assistance humanitaire s'est déroulée à la place Mabiala-Ma-Nganga, en présence de plusieurs personnalités, entre autres le ministre d'Etat Alphonse Claude Nsilou, les députés Adelaïde Mougany et Hellot Matson Mampouya, le haut-commissaire chargé de l'insertion et de la réinsertion des ex-combattants Landry Kolélas. La donation était composée essentiellement de vivres (cartons de poisson salé, sacs de riz et de haricot, bidons d'huile, sacs de sel) et de matériels divers (savon, seaux)



Isidore Mvouba remettant symboliquement l'aide humanitaire au préfet du Pool et d'un appui financier. Il a été réceptionné par les autorités locales avec à leur tête le préfet Jules Monkala Tsoumou.

Les événements de Mindouli n'ont pas remis en cause la paix dans les départements du Pool et du Djoué-Léfini. Mais la psychose ayant envahi les esprits et réveillé les blessures du passé, la vie socio-économique a été perturbée; certaines personnes n'ont plus eu la possibilité de vaquer à leurs activités quotidiennes pour se nourrir. L'initiative du Cadre de concertation pour la paix et la stabilité des départements du Pool et du Djoué-Léfini a sollicité le soutien du Chef de l'Etat qui a financé cette opération d'assistance humanitaire. Elle vise à soutenir les ménages durement affectés par les perturbations pour bénéficier d'une assistance humanitaire et avoir la force nécessaire de reprendre leurs activités courantes. «Nous étions un peu

désolés parce qu'avec tout ce qu'est arrivé le 11 janvier 2026, on semblait être abandonné. Dès que le Président de la République a montré son amour envers nous, nous ne pouvons que le remercier. A travers la mise en place de ce Cadre de concertation, j'apprécie la volonté du président de l'Assemblée nationale», a confié Antoine Mounamou, chef du quartier Cent fils n°1 de Mindouli- commune. De son côté, Mme Eveline Kinanga, cheffe du village Nkamou, a invité les habitants à regagner leurs domiciles: «Nous étions dans la peur. Comme nous avons vu le président de l'Assemblée nationale, nous sommes rassurés qu'il y a vraiment la paix à Mindouli et au Congo. Je demande à tous les habitants de regagner leurs maisons».

Philippe BANZ

JOURNEE MONDIALE POUR LA JUSTICE SOCIALE

Rechercher les solutions appropriées

Pour marquer la date du 20 février consacrée à la célébration de la Journée mondiale pour la justice sociale, le Centre d'actions pour le développement (CAD) a organisé un forum sur la démocratie, sous le thème «*Démocratie et justice sociale*», au Centre interdiocésain des œuvres (CIO), à Brazzaville vendredi 20 février 2026. Les conclusions des débats ont fait ressortir que la convergence des luttes sociales peut permettre de trouver les solutions idoines pour la justice sociale.



A la fin du débat

Sous la conduite de Guerchom Gobouang, responsable des programmes, de campagne et de plaidoyer au CAD, et de Mme Monica Ngalula, responsable du programme d'assistance aux victimes, le forum a regroupé les défenseurs des droits humains et les syndicats les plus représentatifs. Le but visé a été de permettre aux différents acteurs de discuter et d'établir un agenda afin de créer un espace où les luttes sociales convergent. Les débats ont plus porté sur le droit à la vie. La vie est le droit humain fondamental et le plus précieux, ont affirmé les animateurs du forum. C'est celui à partir duquel découlent les autres droits. Il a été aussi question de la sécurité sociale qui couvre les questions des jeunes inhérentes à l'emploi, la rémunération des travailleurs, les pensions des aînés

qui cumulent jusqu'à plus de quatre ans d'arriérés. Les droits à la santé et à l'éducation et la promotion des droits humains auprès du public, notamment aux personnes vulnérables et aux plus jeunes, ont également été au centre des débats. Guerchom Gobouang a précisé: «Pour nous en tant que citoyens et acteurs de défense des droits humains, nous pensons qu'il est fondamental et primordial que les luttes sociales se rencontrent et convergent pour que leurs voix portent pour exiger les changements. Nous avons organisé et nous allons continuer à organiser ce forum parce que c'est le creuset par lequel il doit passer les revendications sociales. Il faut que les gens parlent de ce qu'ils vivent comme problèmes au quotidien. Nous voulons faire éclore un Congo juste et solidaire».

Un participant, Cyrille Lou-

gouédi, vice-président du syndicat Union pour la défense des intérêts des retraités de la Caisse de retraite des fonctionnaires (UDIR), a donné sa réaction sur le sujet: «Nous constatons une injustice sociale dans le paiement des pensions. La pension doit être payée concomitamment avec les salaires des fonctionnaires actifs. Malheureusement, ce n'est pas le cas. Pour l'année 2026, le mois de janvier n'est pas encore payé et nous sommes déjà au 20 février. Si nous prenons les années antérieures, de 2016 à 2021, nous totalisons 45 mois d'arriérés de pension. En 2024, il y a deux mois d'arriérés, 2025 trois mois d'arriérés. Au total, cela fait 51 mois d'arriérés de pension. Cela montre bien une injustice sociale. Nous demandons au Gouvernement de payer nos pensions».

Philippe BANZ

DROITS HUMAINS

Congo: une «illusion de démocratie»...

Lors d'un point de presse, vendredi 27 février 2026 à son siège à Brazzaville, l'OCDH (Observatoire congolais des droits de l'homme) a publié son rapport 2026 sur l'état des droits humains au Congo. L'ONG affirme, que «les droits humains au Congo-Brazzaville sont en grande difficulté» - Elle parle de «l'illusion de démocratie et d'Etat de droit par la tyrannie».



Vue de la tribune pendant le point de presse

D'emblée, Parfait Moukoko, président du conseil d'administration de l'OCDH, a justifié la publication de ce rapport 2026 à la veille du lancement de la campagne électorale pour la présidentielle: «L'objectif, c'est d'inscrire les droits humains dans l'agenda de la campagne électorale. Occasion d'apprécier et d'évaluer l'intérêt des différents candidats sur la question des droits de l'homme, mais aussi d'obtenir de leur part, plus que des promesses, des engagements pour améliorer la question de la situation des droits humains». Car pour l'ONG, cette situation «est extrêmement préoccupante». Dans le rapport, elle donne comme exemple «la DGSP qui commet quotidiennement et in fine de violations des droits humains à la faveur de l'inaction et même de l'indifférence as-

sumée de la Justice». Face à cette situation, l'OCDH suggère à ceux qui s'engagent à vouloir diriger l'Etat de «prendre des mesures appropriées pour améliorer cette situation». L'OCDH demande particulièrement au Chef de l'Etat en fonction «de judiciariser la lutte contre les «bébés noirs», et de donner à la Justice, à la Police ainsi qu'à la Gendarmerie la plénitude de leurs rôles respectifs sans interférence politique dans cette opération de traque des bandits armés qui écumant nos villes et nos campagnes».

Le rapport 2026 de l'OCDH a été réalisé grâce à l'appui financier du Fonds canadien des initiatives locales représenté au point de presse par M. Kevin Lunianga, conseiller politique à l'Ambassade du Canada

en RDC avec juridiction au Congo. «Nous sommes ici pour accompagner la République du Congo. C'est pour ça que nous avons soutenu le projet. Nous espérons qu'il y aura un dialogue inclusif entre les Congolais pour que les droits humains soient respectés», a souligné le représentant de l'ambassade du Canada, qui a recommandé au gouvernement congolais d'avoir «une oreille ouverte et écouter attentivement la population de s'engager à un dialogue pour concilier et s'améliorer».

Le rapport 2026 de l'OCDH a été publié officiellement en présence du représentant de l'Ambassade de France et de celui de la Délégation de l'Union européenne.

Ph.B.

BANQUE

La BSCA déploie une unité mobile à Pointe-Noire

La Banque sino-congolaise pour l'Afrique (BSCA) renforce sa stratégie d'inclusion financière avec le lancement officiel de son unité mobile, le Véhicule de Banque Mobile (VBM), à Pointe-Noire. Cette initiative innovante portée par le directeur de l'agence BSCA Pointe-Noire, Yannick Itoua, vise à rapprocher les services bancaires des populations et à accroître significativement le taux de bancarisation au Congo.



Mme le maire (au milieu) et le directeur de l'agence BSCA Pointe-Noire posant avec les délégations de la mairie centrale et de BSCA

Déjà opérationnelle à Brazzaville et à Oyo, l'unité mobile VBM a été présentée le 20 février à la présidente du Conseil départemental et municipal, maire de la ville de Pointe-Noire, Evelyne Tchitchelle Moe-POATY. Elle a salué cette démarche, avant de procéder elle-même à l'inauguration officielle, en effectuant une transaction test. «Il n'y a pas de problème, puisque c'est pour le bien des populations», a-t-elle déclaré, validant ainsi l'efficacité et la pertinence du dispositif. Véritable agence bancaire itinérante, le VBM est équipé de l'ensemble des services disponibles dans une agence classique: ouverture de comptes BSCA, dépôts et retraits d'argent, transactions services divers, accompagnement et conseils financiers. En moins d'une heure, un usager peut ouvrir son compte et accéder aux services bancaires. Rapidité, sérénité et disponibilité constituent le guide de cette unité mobile, conçue pour répondre efficacement aux besoins des populations.

Le Véhicule de Banque Mobile sera déployé dans tous les arrondissements de Pointe-Noire

ainsi que dans les zones périphériques, afin de toucher le plus grand nombre, notamment les commerçants, les acteurs du secteur informel et les foyers encore éloignés du système bancaire. Selon les données publiées par le cabinet Target en septembre 2025, seuls 12 % des Congolais détiennent un compte bancaire, tandis que plus de 70 % des foyers n'ont pas accès aux services financiers formels. Un constat préoccupant qui justifie l'engagement de la BSCA. «A travers cet instrument, nous faisons la promotion de l'inclusion financière. Nous voulons permettre aux acteurs économiques, aux commerçants et aux ménages évoluant dans l'informel d'accéder aux services financiers par l'ouverture de comptes», a souligné Yannick Itoua. Cette démarche constitue une première au Congo et en Afrique centrale. Pour le directeur de l'agence BSCA Pointe-Noire, l'initiative traduit la volonté de la BSCA d'être plus proche des populations, en proposant des services financiers modernes, innovants et accessibles. «La banque n'est pas un luxe, mais un service

pratique du quotidien. C'est une nécessité pour tout foyer et tout agent économique. A travers le VBM, nous voulons que chaque citoyen se sente acteur de l'économie nationale», a-t-il affirmé. Baptisée «La banque pour tous», cette initiative s'inscrit dans une dynamique de développement durable du secteur financier congolais. Elle vise également à sensibiliser les populations aux avantages de la bancarisation, dans un contexte où de nombreux ménages conservent encore leurs économies à domicile, s'exposant ainsi à divers risques. Après l'Hôtel de ville de Pointe-Noire, la délégation de la BSCA s'est rendue dans les arrondissements 6 Ngoyo et 2 Mvou-Mvou pour poursuivre la campagne de présentation du VBM et d'ouverture de comptes. En invitant les populations à adhérer sans crainte à cette innovation, Yannick Itoua réaffirme l'ambition de la BSCA: faire du VBM un outil durable au service de l'inclusion financière, du développement économique et de la modernisation des services bancaires au Congo et en Afrique centrale.

Jessica KINANI

ECONOMIE NUMERIQUE

Le PATN valide son budget 2026 à plus de 21 milliards de francs CFA

Le Comité de pilotage du Projet d'accélération de la transformation numérique du Congo (PATN) a validé, le 26 février 2026 à Brazzaville, le Plan de travail et budget annuel (PTBA) 2026. Adopté avec amendements, ce budget de 21,872 milliards francs CFA vise à accélérer la connectivité nationale, renforcer les systèmes numériques publics et soutenir les ministères dans leur modernisation.



Les membres du Comité de pilotage pendant les travaux

Le Comité s'est réuni en sa cinquième session sous l'égide de son président, Sylvain Lekaka. Selon le coordonnateur du projet, Michel Ngakala, les recommandations formulées par le Comité s'inscrivent dans la continuité des actions engagées depuis le lancement du projet en 2022. L'objectif demeure le renforcement de la transformation numérique au Congo à travers plusieurs axes prioritaires. Parmi les actions phares retenues figurent la poursuite de la connectivité des zones rurales, la construction de centres multimédias et l'accompagnement technique des ministères dans le déploiement d'applications stratégiques comme le SIFEC (Système intégré des faits d'état-civil), notamment au

ministère de l'Intérieur. Le Comité a également validé une réallocation inter-composantes des ressources afin de renforcer une composante jugée prioritaire. Cette décision permettra d'accélérer les investissements liés à l'extension de l'Internet dans les administrations publiques, les mairies et les hôpitaux. «Le projet a déjà démarré depuis 2022. Nous avons désormais l'aval du Comité de pilotage. Nous attendons l'approbation de la Banque mondiale pour exécuter pleinement les ac-

tivités prévues pour 2026», a précisé le coordonnateur du projet. Avec ce nouveau PTBA, le PATN entend consolider les bases d'une administration plus moderne, interconnectée et performante au service des citoyens. Le projet PATN a démarré début 2023 et est co-financé par la Banque mondiale pour une durée de cinq ans.

Darchevie KETTE BONAZEBI
(Stagiaire)

Pour ne pas manquer une édition de La Semaine Africaine, mieux vaut s'abonner

EDUCATION

Réception des écoles d'Essebili et de Bénè

En visite de travail dans le département de Nkéné-Alima le 25 février 2026, le ministre de l'Enseignement général Jean-Luc Mouthou a inauguré l'école primaire Antoine Ndinga-Oba du village Essebili, à 20 Km d'Ollombo. C'était en présence du ministre du Budget Ludovic Ngatsé, qui est l'auteur de cette œuvre philanthropique.



L'école de Bénè rénovée

Trois salles de classe, un bloc administratif, un logement des enseignants et des latrines, telle est l'ossature de cette école qui accueille cette année 75 élèves pour trois enseignants. Les deux membres du Gouvernement ont aussi procédé à la mise en service de l'école primaire Okoyo Oyiba Ngango du village Bénè, toujours dans le district d'Ollombo, reconstruite par l'association "Ollombo en marche" présidée par le ministre Ludovic Ngatsé. Cette école créée en 1976 a également bénéficié du même aménagement que l'école primaire d'Essebili. Pour Jean-Luc Mouthou, ces réouvertures s'inscrivent dans le cadre de la poursuite des orientations données par le Président de la République, pour faire en sorte que les apprenants bénéficient de bonnes infrastructures qui feront qu'ils reçoivent de bons apprentissages pour leur épanouissement. «Nous avons réceptionné deux écoles primaires qui ont été ouvertes par le ministre Ndinga-Oba en 1976. Cinquante ans après, il nous a plu, et particulièrement le ministre Ludovic Ngatsé, de sou-

tenir l'action du Gouvernement et nous a permis de réaliser ces belles œuvres pour permettre à nos apprenants d'étudier dans de bonnes conditions», a souligné le ministre de l'Enseignement général. Il a rappelé le contexte de réhabilitation de ces établissements qui sont la réponse au mot d'ordre lancé par le Président de la République, au début du quinquennat 2021-2026, pour reconstruire les infrastructures scolaires d'Ollombo, nombreuses tombées en ruine depuis plusieurs décennies. «Ensemble avec la famille et les amis de feu le ministre Ndinga-Oba, nous avons réuni les moyens qui ont permis de remettre en état cette école. Je suis très reconnaissant envers le Chef de l'Etat pour ses orientations», a-t-il déclaré. En cinq ans, la circonscription scolaire d'Ollombo compte quinze nouvelles écoles. A côté de ces avancées, se greffe le problème du manque d'enseignants. A ce sujet le ministre Mouthou rassure: «Le premier

effort que nous avons fait est celui de construire les infrastructures scolaires. Le deuxième effort que nous allons consentir, ce sera la pérennisation des recrutements. Cet effort déjà amorcé par le Président de la République a permis le recrutement de plus de 7 mille enseignants. Cet élan va se poursuivre, au-delà de 2026», a-t-il dit. Le CEG de Ntsou sortira bientôt de terre. En outre, le ministre de l'Enseignement général a visité le chantier du CEG du village Ntsou à 15 Km de Gamboma, chef-lieu du département de Nkéné-Alima. Les travaux sont exécutés à près de 60% après seulement deux mois du lancement. Le ministre de l'Enseignement général a tout aussi échangé avec la communauté éducative de cette localité sur les questions essentielles de l'école, notamment le recrutement qui reste un problème récurrent. Il a promis que des réponses concrètes seront données.

E.M.-O.

Strategic Tax and Legal Advisors

Société à responsabilité limitée
Au capital de 1.000.000 Francs CFA
Siège social : Centre-ville, Camp 31 Juillet, 71 Avenue Mbinda, Pointe-Noire, République du Congo

ANNONCE LEGALE

Suivant acte constitutif (statuts et annexes) de la société Strategic Tax and Legal Advisors du 15 Juillet 2025, pris en dépôt au rang des minutes du notaire soussigné, en date du 17 Juillet 2025, enregistré au domaine et timbres en date du 18 Juillet 2025, sous le folio 133/62 N°5559, il a été créé une société de droit congolais, dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination sociale: «Strategic Tax and Legal Advisors»

Forme juridique: Société à Responsabilité Limitée

Objet social: La société a pour objet directement ou indirectement, en tous pays et plus particulièrement en République du Congo:

- Conseil juridique;
- Conseil en matière de droit social;
- Représentation et gestion commerciale;
- Domiciliation des entreprises et mise à disposition d'espace de travail, placement et recrutement du personnel;

- Gestion externalisée de la paie;
- Conseil en ressources humaines;
- Conseil en comptabilité, finance des organisations;
- Formation et développement;
- Service d'accueil et d'assistance à l'aéroport;
- Vente de billet d'avion;
- Conseil en management stratégique.

Siège social: Pointe-Noire, Centre-ville, Camp 31 Juillet, 71 Avenue Mbinda, République du Congo.

Capital social: Un (1.000.000) Francs CFA, divisé en (100) parts de Dix Mille (10.000) Francs CFA, entièrement libérés et souscrits par l'associé unique.

Nomination du Gérant: Monsieur MBELLA NKONGUE Adrien Aristide de nationalité camerounaise.

Immatriculation au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier sous le numéro CG-PNR-01-2025-B12-00136.

Fait à Pointe-Noire, le 03 Mars 2026.

Maître Talitha Emma Sarah MALONGA, Notaire, exerçant en l'Etude de Maître Félix MAKOSSO LASSI, titulaire d'un Office à Brazzaville sis face Congo Télécom, 1^{er} étage de l'immeuble abritant le Restaurant Jaipur, au n°68 Boulevard Denis SASSOU NGUESSO, République du Congo; B.P.: 1444, Tél.: 00242 06. 481.46.10.

MAERSK CONGO SOCIETE ANONYME

AU CAPITAL DE: 67.000.000 FRANCS CFA
SIEGE SOCIAL: IMMEUBLE MAISON SANS FRONTIERE
3ème ETAGE CENTRE-VILLE
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO
RCCM N° CG-PNR-01-2007-B14-00050

ANNONCE LEGALE PORTANT CESSION D'ACTIONS

Suivant le procès-verbal des décisions extraordinaires de la société: MAERSK CONGO SA du 15 Décembre 2025, enregistré en date du 27 Février 2026 à Pointe-Noire, sous le folio 093/51 n°1766 au Bureau de l'Enregistrement des Domaines et du Timbre De Pointe-Noire Centre, l'Assemblée Générale prend acte des conventions de cession de 250 actions intervenues au sein de la Société entre:

- La Société MAERSK LINE AGENCY HOLDING A/S, Société Anonyme avec Conseil d'Administration au capital de SOIXANTE-SEPT MILLIONS (67.000.000) F. CFA, divisé en mille actions (1.000) de soixante-sept mille (67.000) F. CFA chacune, numérotées de 1 à 1000, immatriculée au Registre du commerce et du crédit mobilier de Pointe-Noire sous le numéro CG-PNR-01-2007-B14-00050, propriétaire des 250 actions;
- Ci-après désignée le «cédant» d'une part,

ET Madame NGANGOU KIDZOUALA Harnie Charlesse, de nationalité Congolaise, suivant Extrait d'Acte de Naissance N°082 du 02 Février 1988, délivré à Pointe-Noire, de profession Technicienne Spécialisée en Commerce International, domiciliée à Pointe-Noire, République du Congo, bénéficiaire des 250 actions cédées et possédant désormais 250 actions; Par conséquent, l'Assemblée Générale Extraordinaire ratifie les opérations ainsi effectuées, conformément aux dispositions de l'Acte Uniforme OHADA sur les Sociétés commerciales et des statuts de la Société, et décide d'en tenir compte pour l'opération de modification des statuts de la Société. Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Fait à Pointe-Noire, le 02 Mars 2026.
Pour avis, Le notaire.



Avis d'appel d'offres No. Congo BU_25_RFGS_2004699

Recrutement des prestataires pour la réalisation des dessins muraux dans 40 CSI en vue de renforcer les mécanismes de sensibilisation et d'information communautaire autour de la prévention et de la prise en charge du paludisme.

Catholic Relief Services – United States Conference of Catholic Bishops (CRS – USCCB) est une organisation à but non lucratif, constituée en vertu des lois du District de Columbia, États-Unis, ayant son principal siège au 228 W. Lexington Street, Baltimore, Maryland 21201, États-Unis, opérant en République du Congo avec un protocole d'accord signé en Octobre 2018 avec le Gouvernement de la République du Congo. Depuis 2017, CRS travaille avec le Ministère de la Santé dans la lutte contre le Paludisme et le Renforcement des Systèmes de Santé sous financement du Fonds Mondial de lutte contre le VIH/SIDA, la Tuberculose et le Paludisme.

En vue de renforcer les mécanismes de sensibilisation et d'information communautaire autour de la prévention et de la prise en charge du paludisme, CRS veut recruter des Prestataires pour réaliser des dessins muraux illustrant les bonnes pratiques à adopter.

Le(s) prestataire(s) sélectionné(s) devra/devront réaliser 120 desseins muraux répartis sur 40 Centres de Santé Intégré (CSI) à raison de 3 desseins par CSI. Chaque dessin sera réalisé sur un panneau mural de dimensions approximatives 250x250cm.

Les dossiers de candidature devront contenir:

- Une carte d'artisan (requis uniquement pour les artisans)
- Un permis d'exécution (requis uniquement pour les artisans)
- Une copie du Numéro d'Identification Unique (NIU)
- Un relevé d'identité bancaire (RIB)
- Le registre de commerce et de crédit mobilier (RCCM) – Uniquement pour les entreprises
- Les preuves de régularité fiscale de l'année 2024 (uniquement pour les personnes morales et établissements)
- La Liste des œuvres déjà réalisées avec les références (voir modèle en Annexe 5 du dossier d'appel d'offre)

Les prestataires désireux de prendre part à ce marché peuvent demander gratuitement le Dossier d'Appel d'Offres par mail à l'adresse grace.mouzabakani@crs.org copie ginette.ikongo@crs.org ou appeler le 05 699 78 39.

Date limite de réception des offres: 17 mars 2026 à 17h00.

49^e JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

«Droits, justice, action pour toutes les femmes et filles»

La Journée internationale des droits des femmes a été officiellement instituée par l'Organisation des Nations unies (ONU) en 1977, il y a 49 ans. Cette journée est célébrée le 8 mars; c'est un jour important et mémorable où l'humanité est appelée à célébrer les droits des femmes et des filles. Cette année, l'ONU nous propose de réfléchir sur le thème: «Droits, justice, action pour toutes les femmes et filles». L'occasion est donnée à tous, spécialement à la femme dans sa condition: une fille, une épouse, une consacrée, une chrétienne, une éducatrice, de réfléchir, mieux de se remémorer sa place dans la société et dans l'Eglise; de prendre conscience de sa responsabilité, de sa mission.



Sœur Thècle Saurelle
BAHAMBOULA

tence des normes sociales préjudiciables vis-à-vis des femmes et des filles, particulièrement sur le continent africain.

Au Congo, nous pouvons observer ce qui se passe dans les familles lors du décès d'un conjoint, où dans beaucoup de culture, la femme est victime de maltraitance dépouillée et chassée de la maison familiale ou encore lors des cérémonies de dot.

La réalité sociale montre que beaucoup de femmes et de filles continuent de souffrir des situations d'exclusion, de maltraitance, de violence et de pauvreté.

De nombreuses formes d'injustices persistent aujourd'hui en plein XXI^e siècle. Pour reprendre les mots du Pape François d'heureuse mémoire, l'organisation des sociétés dans le monde entier est loin de refléter clairement le fait que les femmes et les filles ont exactement la même dignité et les mêmes droits que les hommes (Pape François, Lettre encyclique, Fratelli tutti, n°23). Dans la pratique, on s'aperçoit que les droits humains ne sont pas les mêmes pour tous et toutes. Alors quelle action?

2)- Action pour les femmes et les filles?

Le thème de cette 49^e Journée internationale est aussi une invite à l'action. Il s'agit d'agir en faveur des femmes et des filles, pour une justice équitable. Hommes/femmes, garçons/filles, l'heure a sonné pour démanteler les lois discriminatoires, mettre fin aux préjugés défavorables, bannir les pratiques et les normes sociales néfastes pour les femmes et les filles et enfin, renforcer la protection juridique des femmes et des filles.

Concrètement, il est impérieux de poursuivre l'action de conscientiser les hommes en même temps que les femmes sur les droits et la dignité humaine. Aux hommes, il est crucial de comprendre que la femme a une place dans les cercles de réflexion et de décisions, à tous les niveaux et que son avis compte. Elle peut dénouer beaucoup de nœuds ou apporter une plus-value. A l'endroit des femmes et des filles, une prise de conscience est nécessaire sur le sens de la célébration du 8 mars. C'est important de comprendre que le 8 mars n'est pas la fête des femmes, ni celle du pagné, ni une journée de

révolte contre les hommes, où l'on fait le choix délibéré de ne pas rendre service ou accomplir ses devoirs.

Le 8 mars se veut plutôt, un jour mémorable pour penser à toutes ces personnes qui ont lutté pour la reconnaissance des droits des femmes; un moment d'évaluation du chemin déjà parcouru et de la promotion de nos droits, sans oublier nos devoirs. C'est une journée de réflexion et de recherche de solution visant à améliorer la qualité de vie, mieux la condition de la femme et la fille dans toutes les sphères de la société.

Enfin, célébrer le 8 mars, c'est faire preuve de conscience que l'humanité, c'est l'homme et la femme, le garçon et la fille, avec les mêmes chances de réussite et les mêmes droits fondamentaux. Fini le temps où le garçon était envoyé dans une école et la fille à la maison uniquement à s'occuper des tâches ménagères, sans instruction. Tous ensemble, hommes et femmes, garçons et filles, continuons de lutter contre les comportements qui portent atteinte à la dignité de la personne. C'est le cas patent du langage qui enferme ou rabaisse constamment la femme, tel que: «les femmes ne construisent pas...»). Cet adage n'est en réalité que le reflet d'une croyance traditionnelle selon laquelle, la direction et la structuration sociale sont l'apanage des hommes. Autrement dit, les femmes ne peuvent ni diriger ni bâtir une communauté, malgré leur rôle moteur dans la société. Il est possible de mettre fin à ces préjugés, à condition d'accepter l'autre comme une personne à l'image de Dieu.

Pour conclure, nous faisons nôtres ces mots du Pape François d'heureuse mémoire qui, semblent une invitation à un amour qui surmonte les barrières et qui, exprime l'essentiel d'une fraternité ouverte qui permet de reconnaître, de valoriser et d'aimer chaque personne indépendamment de la proximité physique (Pape François, Lettre encyclique Fratelli tutti, n°1). Pensons à aimer l'autre parce qu'il est aussi une créature de Dieu.

Au nom de l'amour et du respect de la dignité de la personne, il est important de se rappeler constamment que la femme a une place dans la société et que sa voix, son opinion compte tout comme celui de l'homme. Sommes-nous prêts à lutter ensemble pour défendre la dignité humaine, spécifiquement celle de la femme pour que ses droits soient respectés pour une justice équitable? Quand nous nous trouvons autour d'une table pour prendre des décisions importantes, prenons-nous le temps de vérifier, qui manque à l'appel?

Sœur Thècle Saurelle
BAHAMBOULA
Religieuse de Notre Dame
du Rosaire

ENSEIGNEMENT GENERAL

Le calendrier des examens d'Etat rendu public

L'année scolaire 2025-2026 tend vers son troisième trimestre, marqué par l'organisation des évaluations et des examens d'Etat et concours. Pour fixer toutes les parties prenantes sur la campagne des examens, le ministre de l'Enseignement préscolaire, primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Jean-Luc Mouthou, a publié le 24 février 2026 la note de service fixant les dates des différents examens d'Etat et concours.

Les dates sont ainsi fixées: épreuves écrites du baccalauréat du 2 au 5 juin 2026 sur tout le territoire national, puis interviendront les épreuves d'éducation physique et sportives (EPS). Certificat d'études primaires élémentaires (CEPE); les épreuves orales, les 9 et 11 juin. Les épreuves écrites fixées



Aux élèves de se mettre résolument au travail

au 12 juin. Brevet d'études du premier cycle (BEPC) du 23 au 26 juin; et Concours national d'entrée en classe de 6^e aux lycées d'excellence de Mbounda et d'Oyo mardi 28 juillet 2026. La période de dépôt des dossiers va du 1^{er} au 15 juillet de cette année.

La publication de ce calendrier met fin aux supputations et aux

incertitudes. Aux élèves de se mettre donc résolument au travail pour espérer changer de cycle l'année scolaire prochaine. Les encadreurs et parents sont également appelés à jouer leur partition: il ne reste plus que quelques trois mois d'ici aux échéances.

G.Ng.

JOURNÉE AFRICAINE DE L'ALIMENTATION SCOLAIRE

Une alimentation saine pour une scolarité réussie

La communauté africaine a célébré le 1^{er} mars 2026 la 11^e Journée africaine de l'alimentation scolaire, sur le thème: «Garantir l'accès à des repas nutritifs, à l'eau potable et à l'hygiène: promouvoir la sécurité et la résilience dans chaque investissement dans les repas scolaires». Au plan congolais, la direction générale de l'Éducation de base, à travers la direction de l'Alimentation scolaire (DAS) a organisé une cérémonie à l'école primaire Kintélé fleuve, bénéficiaire du programme des cantines scolaires, soutenu par le Programme alimentaire mondial (PAM).

Motiver les élèves pour l'école, à travers des repas composés des produits locaux, tel est l'objectif de cette journée instituée en janvier 2016, lors du 26^e sommet de l'Union africaine (UA) par la Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernements. Assurer à tous les enfants inscrits dans les écoles de l'enseignement de base une alimentation saine, durable et de bonne qualité est l'une des priorités que la DAS s'attèle à exécuter. C'est la raison pour laquelle, les cadres et agents de cette direction avec leur directeur Frédéric Kimbembé ont rendu visite aux apprenants de cette école pendant la prise du repas. Ils étaient accompagnés de Mme Arisoa Rahariyatovo, cheffe de l'unité Alimentation scolaire au bureau-pays du PAM.

Le PAM, par la voix de sa représentante a rappelé l'importance des cantines scolaires; elles consistent à favoriser l'accès des enfants à des aliments nutritifs sains et suffisants et à appuyer la performance des élèves. «Nous essayons de garder ce programme aussi longtemps que possible quand les ressources nous le permettent pour que les élèves apprennent bien», a indiqué Mme Arisoa Rahariyatovo, précisant que ce programme au Congo concerne les départements où s'observe le plus d'insécurité alimentaire, de malnutrition et un faible taux de scolarisation, afin de minorer les décrochages scolaires, car «un ventre affamé n'a pas d'oreille», dit un adage.



L'alimentation saine est un facteur de réussite scolaire

Au nom des 700 apprenants bénéficiaires, le directeur de l'école Kintélé fleuve, Boris Arnauld Dzeba, a remercié le ministère de l'Enseignement général et son partenaire le PAM pour le programme de cantines scolaires dont bénéficie son école. Il a expliqué que le repas est quotidien, et servi autour de 11h. Les élèves sont répartis par vague: CP1-CP2, CM1-CM2 et CM1-CM2.

Le programme des cantines scolaires, véritable levier de motivation scolaire, mérite d'être appuyé de façon continue. C'est à ce titre, et avec la fin du projet Mc Govrn-Dole en septembre prochain dans 375 écoles de huit départements et comptant environ 83.135 élèves, que le directeur de l'alimentation scolaire a plaidé pour d'autres financements, afin de maintenir plus longtemps les élèves à l'école. Nelson Mandela n'avait-il pas dit que «l'école est l'arme la plus puissante pour changer le monde»? «A ce jour, le PAM a pu gérer près de

550 écoles, contre environ 2 000 établissements que nous avons sur tout le territoire national. La finalité est de faire que toutes ces écoles soient couvertes un jour; le Gouvernement s'y emploie. Nous comptons aussi sur d'autres partenaires surtout que le Mc Govrn-Dole arrive à son terme en septembre 2026», a dit Frédéric Kimbembé.

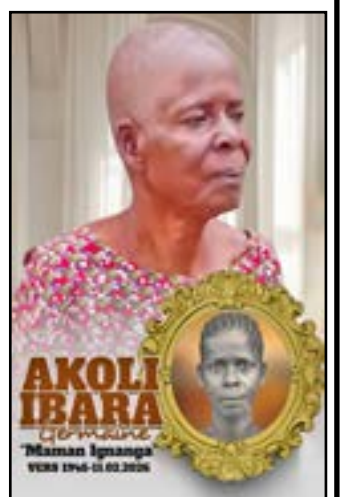
Le directeur de l'Alimentation scolaire a énuméré quelques actions déjà entreprises par le Gouvernement pour une bonne alimentation scolaire, en l'occurrence le décret du 13 novembre 2025 du Premier ministre, portant création, attributions, organisation et fonctionnement de la task force de la cantine scolaire, en attendant la création de deux institutions qui devraient accompagner la DAS: le Conseil national multisectoriel de l'alimentation scolaire (CNMAS) et le Conseil technique interministériel (CTI).

Esperancia MBOSSA-OKANDZE

REMERCIEMENTS

Le Capitaine MBOSSA Jovial remercie les parents, amis et connaissances, les membres de l'Association culturelle Otwéré (A.C.O), section Alima-Nkéni-Cuvette, pour leur soutien multiforme lors du décès de sa mère Germaine AKOLI-IBARA, survenu le 11 février à Oyo (Cuvette) et inhumé le samedi 21 février 2026 au village Otali, dans le district d'Ollombo. DIEU a donné, DIEU a repris. Que son nom soit glorifié.

Repose en paix Maman!



MANAGEMENT

«Le management par les détails» présenté officiellement et dédié

Le Pr Roger Armand Makany est promoteur et directeur général d'un établissement d'enseignement supérieur privé dans le domaine de la gestion et d'administration des entreprises: l'École supérieure de gestion et d'administration des entreprises (ESGAE). Mais depuis des années, il s'est aussi fait un nom dans un tout autre univers: celui de l'écriture. A son actif, de nombreux d'ouvrages, entre autres: "Modélisation statistique du CHUB"- collection études scientifiques, Edition ICES 2017; Expérience du Coronavirus au Congo: quelles leçons pour l'avenir? Collection études sociales, Edition ICES 2020.

C'est dire que l'écriture, chez Roger Armand Makany, ne date pas d'hier. Il consacre de façon rationnelle et lucide ses jours et ses heures, à la fois, à l'enseignement et au management, et trouve des plages horaires pour l'écriture. Sans oublier des participations à des séminaires aux niveaux régional et international. «C'est un choix assumé. Il aime entreprendre, maîtriser le projet de bout en bout», disent ceux qui le côtoient et le connaissent.

Il a publié récemment aux éditions Hemar «Le management par les détails». Un ouvrage qui plait par son côté inédit parlant du «détailement satisfaisant» et non du «globalement satisfaisant». Un beau travail de recherche! Cet ouvrage a été présenté officiellement le vendredi 20 février dernier, à l'ESGAE, à Brazzaville, au cours d'une cérémonie de dédicace-vente placée sous le patronage de Hellot Matson Mampouya Haut-Commissaire à l'organisation des états généraux de l'éducation

nationale, de la formation et de la recherche, en présence de plusieurs invités et des étudiants.

Problématique de l'ouvrage

Dans «Le management par les détails», Roger Armand Makany cerne la problématique suivante: Peut-on incarner de façon vivante une organisation, une entreprise ou un pays et ne point prêter attention aux détails qui en font la réussite, le succès ou l'échec? L'auteur y répond en mobilisant sa longue expérience de 30 ans de pratique et d'expérience managériale, d'enseignant, de dirigeant et en relatant, dans une stimulante lisibilité, des situations ordinaires où tout peut basculer. Il a su observer, analyser et conceptualiser ce que les meilleurs managers pratiquent intuitivement: l'art de faire attention aux détails.

Six chapitres clairs et progressifs charpentent le livre. Le premier pose les fondements de la culture du détail en abordant les définitions du détail et leurs conséquences. Le deuxième



Roger Armand Makany dédicant le livre d'un lecteur

présente 20 caractéristiques du détail comme boussole pour un manager s'intéressant au management par les détails. Le troisième met en exergue les instruments permettant d'appréhender les détails, de près ou de loin. Il entend faire prendre conscience au manager qui s'intéresse au management par les détails qu'il existe, d'une part, des instruments physiques et d'autre part, des instruments organisationnels pour saisir les détails utiles dans le management d'une organisation ou dans la gouvernance d'un pays. Le quatrième illustre l'importance du détail dans les pratiques collectives aux niveaux national et international (célébration des Journées nationales et internationales). Le cinquième rappelle les fondements du management en répondant de façon pratique à la question comment être un bon manager? Et enfin, le sixième,

dangereuse dont il faut se méfier. L'Afrique en particulier paie le prix de cette culture du global, qui l'empêche d'atteindre pleinement les indicateurs de l'émergence. Il nous faut privilégier, affirme Roger Armand Makany, le «détailement satisfaisant» ou le «détailement positif» qui vise la gouvernance des structures opérationnelles en intégrant la responsabilité de chaque agent ou de chaque collaborateur.

Les lecteurs, au cours de la séance de dédicace dans la salle des actes et qui s'est prolongée dans la cour de l'ESGAE, n'ont pas été avares en analyses, com-



Immortaliser l'instant, après la cérémonie de dédicace

les détails.

L'auteur, dans un style clair et pédagogique, montre en s'appuyant sur des exemples concrets de la vie quotidienne (l'électricité, l'eau, une scène de crime, un bulletin scolaire), que le «globalement satisfaisant» ou le «globalement positif» est une illusion

mentaires ou simples propos.

Pour Hellot Matson Mampouya, «l'ouvrage est d'une lecture facile en raison de sa tonalité pédagogique et pratique. Il est un bon guide pour tout dirigeant comme pour tout leader». Marcel Mbaloula estime que le message développé à travers «Le

management par les détails» est simple mais puissant: «un bon manager ne se contente pas d'avoir du savoir et du savoir-faire; il cultive surtout un soft skill, celui de prêter attention aux détails»

«L'ouvrage concilie l'esthétique de la miniature avec la gestion du temps. Il nous sort de l'accoutumance candide de la pratique routinière du management», a dit le Pr André-Patient Bokiba.

Le Pr Claude Bekolo de l'université de Douala (Cameroun) flatté par le côté inédit de l'ouvrage a affirmé qu'il le recommanderait à tous ses étudiants.

Le livre invite en effet à un changement de regard, à une transformation profonde de la manière d'appréhender la réalité des faits et la performance. Il permet de réfléchir sur les pièges de la vie d'entreprise. Il donne, en toute humilité, aux dirigeants et aux cadres d'entreprises la possibilité d'actualiser les matrices d'analyses stratégiques et d'animation du personnel. Dirigeants et managers découvriront l'efficacité de l'attention aux détails, qui font, dans le contexte actuel, le succès et la réussite des grandes entreprises.

En conclusion, l'ouvrage exhorte chacun – managers, dirigeants, décideurs, étudiants et enseignants chercheurs à adopter une nouvelle posture: réhabiliter le détail comme un levier d'efficacité, de vérité et de transformation. «Si le manager ne s'occupe pas des détails, ce sont les détails qui s'occuperont de lui», rappelle l'auteur.

Viclaire MALONGA

MAÎTRE GISCARD BAVOUEZA-GUINOT

Notaire

Titulaire d'un office notarial sis 30, Avenue Nelson MANDELA (à côté de l'ex FOREVER LIVING, non loin de l'Agence Française de Développement), Centre-ville, Brazzaville.

Tél: (00242)04.418.20.81/06.540.59.45, B.P: 15.244

E-mail: etudegiscardbavouezaguinot@gmail.com

République du Congo

«RAZEL BEC CONGO»

Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle

Au Capital de 10.000.000 de FRANCS CFA

Siège social: Jardins de Baongo, Avenue des trois Francs, Brazzaville

RCCM: CG-BZV-01-2018-B17-00005.
REPUBLIQUE DU CONGO.

APPROBATION DES COMPTES DE L'EXERCICE SOCIAL CLOS QUITUS A DONNER AU PRESIDENT AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE CONSTAT D'UN ACTIF NET INFÉRIEUR A LA MOITIÉ DU CAPITAL SOCIAL POUVOIRS POUR L'ACCOMPLISSEMENT DES FORMALITES.

Aux termes d'un procès-verbal des décisions de l'associé unique de la Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle (SASU) dénommée «RAZEL BEC CONGO», en date à Saclay (France) du 25 juin 2025, reçu au rang des minutes de Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT, Notaire en la résidence de Brazzaville, le 29 janvier 2026 et enregistré au bureau des domaines et du timbre, à Brazzaville le 04 février 2026, sous Folio 022/24, n°0633, plusieurs résolutions ont été adoptées à savoir:

- 1- L'approbation des comptes de l'exercice social clos;
- 2- Le quitus à donner au Président;
- 3- L'affectation du résultat de l'exercice;
- 4- Le constat d'un actif net inférieur à la moitié du capital social;
- 5- Les pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Dépôt légal a été effectué, par les soins du Notaire soussigné, au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 05 février 2026, sous le numéro CG-BZV-01-2026-D-00081.

Fait à Brazzaville, le 25 février 2026

Pour insertion

Maître Giscard BAVOUEZA-GUINOT
Notaire

Etude de Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, NOTAIRE

46, Avenue William GUYNET Immeuble Galerie Marchande de l'ARC 1^{er} étage
Centre-ville - Brazzaville

E-Mail: etudelockomafina68@gmail.com / BP: 1542/ Tél.: 05 556 06 19 / 06 666 26 82
BRAZZAVILLE- REPUBLIQUE DU CONGO

AVIS DE CONSTITUTION D'UNE SOCIETE COMMERCIALE «EDEM PARK INTERNATIONAL»

Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Au capital d'UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA

Siège social : Immeuble Pepette, Centre Sportif, Arrondissement 1 Makélékélé, Brazzaville (République du Congo)

Suivant acte authentique en date à Brazzaville du neuf décembre deux mil vingt-cinq (09/12/2025), reçu par Maître Chantal Josiane LOCKO-MAFINA, Notaire, portant statuts d'une Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle dénommée «EDEM PARK INTERNATIONAL», enregistrés aux recettes des Impôts de Baongo, le onze décembre deux mil vingt-cinq (11/12/2025), sous folio 216/012 n°5674, il a été constitué une société commerciale dont les caractéristiques sont les suivantes:

Dénomination: «EDEM PARK INTERNATIONAL»,

Forme: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle

Siège social: Immeuble Pepette, Centre-Sportif, Arrondissement 1 Makélékélé, Brazzaville (République du Congo)

Objet social:
Bâtiments et Travaux Publics.

Capital social: UN MILLION (1 000 000) de Francs CFA.

Immatriculation: La SARLU «EDEM PARK INTERNATIONAL» a été immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier de Brazzaville, sous le numéro CG.BZV-01-2026-B13-00038 du quatorze janvier deux mil vingt-six (14/01/2026).

Durée: Quatre-vingt-dix-neuf (99) années.

Associé Unique - Gérant: Monsieur MAFOUTA KINZONZI Edem Christareche est l'Associé Unique - Gérant de la Société.

POUR AVIS

Me Chantal Josiane LOCKO-MAFINA

RENCONTRE

Ecrivain sélectionné par MEET, Mavi Diabankana fera une restitution de ses travaux le 19 mars

Agé de 29 ans, de nationalité congolaise, Mavi Diabankana est auteur d'un essai "Refaire l'image", et d'un recueil de poèmes "Boîte noire", publiés respectivement en 2021 et 2022 aux éditions Kemet. Il fait partie des cinq écrivains venus de divers horizons, à l'endroit desquels la Maison des Ecrivains étrangers et des traducteurs (MEET) de Saint-Nazaire en France a accordé une résidence d'écriture 2026, dirigée par Patrick Deville, suite à une sélection des projets soumis.



Mavi Diabankana

poursuit l'écriture d'un roman à venir, «le livre écrit en appelle un autre, mais le plus important dans cette vie d'écrivain est de bien faire, bien écrire ses œuvres, peu importe le nombre qu'on en produira. La littérature congolaise compte plusieurs calibres, lorsqu'on s'y met, on ne peut que suivre l'exemple des Emmanuel Boundzeki Dongla, Sony Labou Tansi, Maxime Ndebeka, Tchicaya U Tam'Si... j'en passe des meilleurs. Hors des frontières, il existe bon nombre d'écrivains qui influencent mon regard sur la littérature».

Pour un artiste-écrivain, affirme-

t-il, «la rigueur dans le travail et la force de créativité sont les premiers atouts indispensables, le reste ne nous appartient pas, puisque généralement une œuvre se charge de son propre destin, il lui revient de marquer les esprits pour sa survie». Toutefois, précise-t-il, «dans la littérature congolaise, poursuit-il, «chaque génération connaît un rayonnement littéraire qui va au-delà des frontières. Depuis Jean Malonga, jusqu'à nous, des étoiles ont toujours brillé. Cependant les choses ne sont plus pareilles aujourd'hui, plusieurs raisons ont terni la valeur de notre littérature. C'est pourquoi, à l'endroit des jeunes comme moi qui la pratique, le plus urgent à mon sens, c'est de reconsidérer la grandeur de l'héritage qui nous a été légué pour réhabiliter et la pérenniser, la porter encore plus haut qu'il n'a été».

En définitive, Mavi Diabankana invite les Congolais «à se familiariser avec le livre, cette part de richesse culturelle de notre pays qui nous permet de tisser des ponts, de grandir notre raison».

Alain-Patrick MASSAMBA

DECOUVERTE

Papa Fleur Junior ou Papa Fleur Kuratof, Roi du Papa Love

Un jeune artiste pétri de talent que les mélomanes congolais, férus de la bonne musique, se doivent de découvrir. Il s'agit de René Danon Biyékelé de son nom à l'état-civil, né le 14 octobre 2013 à Conakry, en Guinée. Il est Guinéen de naissance, Ivoirien de mère et Congolais de Brazzaville de père. Dès l'âge de 4 ans, il démontra son amour, son affection et son attachement à l'égard du micro lors des shows sonorisés par OMIC, l'entreprise individuelle de son père Ghislain Mboko Biyékelé alias Papa Fleur Kapomato, artiste, chanteur, chercheur.



Papa Fleur Junior, animateur des concerts de folie

C'est ainsi que son père décide de lui réaliser un premier album solo de 20 chansons intitulé "26 ou Alphabet français", par manque de soutien de la part de l'Ambassade de France en Guinée, de l'Institut français et du Centre culturel Franco-Guinéen, son père décida de ré-intituler l'album : "Déclaration universelle des Droits de l'Homme", en qualité de messie de la musique du monde. Album qui au lieu de faire la promotion de l'Alphabet français et aider les petits à maîtriser cet Alphabet fait désormais la promotion, la défense et la protection des Droits de l'Homme.

Animateur de concerts de folie tous les week-end à travers la ville de Conakry aux côtés de son père avec le mythique orchestre "La Mascarade internationale de Conakry" créé en 2011. Il voyage avec ses textes et compositions. Dans son répertoire, ses propres créations et des interprétations originales de chansons congolaises de rumba totale,

saccadées, rythmées et variétés internationales (Salsa, Jazz, Pop, Soul, Slow...). Sa voix fine, soprano, éclectique, tonitruante, grave et détonante crée le BBRR (Animation à la Brazzavilloise) par ses qualités extraordinaires, charismatiques, mystiques, antipathiques et superstitieux quasi inexistantes de nos jours: phrasé, articulation et tessiture. Cette voix tonitruante et mystique est au service de l'amour du prochain et de douces mélodies de la rumba, de la World music et des rythmes très Papa Love. Papa Fleur Junior est le second distributeur automatique et agréé de l'amour du prochain, est également le messie de la musique du monde, la friandise éternelle, la coqueluche des médias et défenseur des Droits de l'homme, des femmes et des enfants. C'est grâce à Papa Fleur Junior aussi que les êtres humains s'aiment, cela se vérifie à travers la Fondation Papa Fleur pour l'Amour du prochain et l'humanitaire dont il est l'héritier. Tout est réunis pour un cycle de chanson qui rappelle une

anecdote. Mais, le plus frappant, c'est son feeling, son audace et ses fringues sur mesure. Vous voilà invités à un vrai spectacle vivant. Papa Fleur Junior est un boulimique, un rassembleur, un enchanteur dans le plaisir de servir la chanson africaine et mondiale car il est l'éternelle du bonheur et de l'amour du prochain qui illumine les grandes

scènes où il se produit, en communion avec le public, ses danseuses et danseurs. De nos jours, son père recherche des bailleurs de fonds, des mécènes, coproducteurs, etc., pour son projet de premier album solo de 20 chansons: "Déclaration universelle des Droits de l'Homme" dont la chanson du même titre est la plus écoutée présentement à Conakry, que vous pouvez écouter sur les données web et liens suivants: <https://www.youtube.com/@papafleurpapafleur4692/videos>; <https://www.youtube.com/watch?v=LN17P9F3Mn4...>

Pour le booking et tout contrats de vente de spectacle de Papa Fleur Junior, veuillez contacter les numéros ci-dessous, Sénégal: (+224) 664-82-82-20 (WhatsApp) et 778868898; bimboghys2008@yahoo.fr; bimboghys@yahoo.fr; bimboghys@hotmail.com et Papa Fleur sur Facebook

Alain-Patrick MASSAMBA

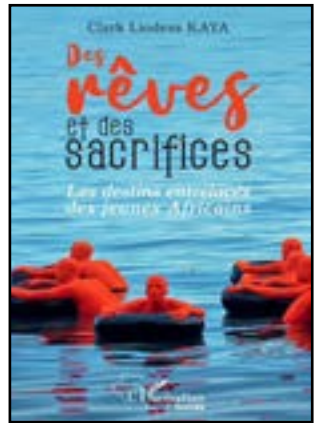
LITTÉRATURE

Clark Liodess Kaya ouvre son compteur

Basé depuis six années à Saly, une ville du département de Thiès, au Sénégal, Clark Liodess Kaya est un artiste-musicien, écrivain et entrepreneur congolais engagé. Ce natif du quartier Tsinguidi, à Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville, la capitale congolaise, vient de signer son entrée dans le cercle fermé des hommes de lettres. En publiant, aux Editions L'Harmattan Guinée, son coup d'essai littéraire: "Des rêves et des sacrifices". Un roman de 116 pages, paru, officiellement, le 26 février 2026.



Clark Liodess Kaya



La couverture du livre

Sous-titrée "Les destins entrelacés des jeunes Africains", la première œuvre littéraire de Clark Liodess Kaya est disponible en librairie au prix de 10.000 F. CFA. Elle raconte l'histoire de Lio, un jeune homme né à Kinshasa, la capitale de la République Démocratique du Congo, animé par le désir d'un avenir meilleur.

De Brazzaville à Dakar, des marchés bruyants aux étendues brûlantes de la Mauritanie, son chemin le mène jusqu'aux ruelles étroites de Casablanca, au Maroc, ultime étape d'un voyage semé d'épreuves.

Au fil de ce périple périlleux, le personnage principal de ce roman et ses compagnons de route affrontent la dure réalité de la migration clandestine, entre élan de solidarité, choix décisifs et rêves fragiles. Les mirages d'un ailleurs prometteur se confrontent à la violence du

réel, mettant à l'épreuve leur courage, leur amitié et leur capacité à aimer et à persévérer. À travers ce récit intense et profondément humain, Clark Liodess Kaya nous entraîne au cœur de l'Afrique contemporaine, dans une odyssée poignante où la quête de liberté et de dignité devient un combat quotidien.

«Ce livre aborde des thématiques contemporaines fortes: les parcours de la jeunesse africaine, la migration clandestine et l'exil, les espoirs et l'amour, les désillusions et les choix de vie. Une partie de l'histoire se déroule à Brazzaville, illustrant les réalités vécues par certains jeunes et les défis auxquels ils sont confrontés», commente le néo-écrivain.

L'écrivain-rappeur

Doublé de casquette d'artiste-rappeur, celui que l'on surnomme Kus-P Original fait la découverte de l'art de Mozart à l'âge de 15 ans. Avant

de fonder plusieurs groupes, et de poursuivre une carrière solo marquée par une plume consciente et dénonciatrice des injustices sociales.

Dans sa carrière musicale, l'auteur du roman "Des rêves et des sacrifices" a su mêler rythmes urbains, poésie et messages porteurs, abordant des thèmes tels que la justice, l'identité, la résilience et l'espoir. Son art est une passerelle entre le divertissement et l'engagement, capturant l'attention, tout en faisant réfléchir.

C'est en 2020 que Kus-P Original largue "Kuspéthérapie", son premier album solo de 13 titres, distribué par Keyzit Congo.

Disponible sur les plateformes de streaming comme Spotify, ce bébé discographique contient des œuvres comme "Entrée en scène", "Liloba", "Weti", et "George Floyd".

Véran Carrhol YANGA

DISPARITION

Boncana Maïga, figure légendaire de la musique afro-cubaine, n'est plus

L'une des étoiles de la musique afro-cubaine est décédé samedi 28 février 2026 à Bamako, dans son Mali natal. Flûtiste virtuose, il avait fondé des groupes emblématiques comme Las Maravillas de Mali ou encore Africando. Il était aussi un producteur de talent. Il était l'un des artistes les plus talentueux du continent africain. Plus connu sous le nom de "Maestro", Boncana Maïga est né à Gao en 1949. A ses débuts, il fut l'un des membres fondateurs du groupe musical Négro-Band avec lequel il fit le tour de son pays avant de s'envoler pour Cuba où la flûte et le saxophone devinrent ses compagnons.



Boncana Maïga, jouant à la flûte, son instrument de prédilection

studios JBZ d'Abidjan, où des dizaines d'artistes ont appris le métier à ses côtés.

C'est en Côte d'Ivoire que Boncana Maïga a pleinement exercé son talent d'arrangeur et qu'il a accompagné la créativité musicale africaine. Il y a tenu la main à beaucoup de gens comme Alpha Blondy, dont il a arrangé les cinq premiers albums. Il est aussi à la base de la révélation de beaucoup de talents. Parmi ces artistes figurent Kandia Kouyaté, Oumou Sangaré ou encore Aïcha Koné dont

la première chanson a été arrangée par lui.

Boncana Maïga a créé son style particulier, mélangeant les esthétiques cubaines, celles du Mali et de la Côte d'Ivoire. Homme affable, il fut aussi le cofondateur du groupe panafricain Africando, connu pour ses rythmes afro-cubains. Ses obsèques ont eu lieu dimanche 1^{er} mars à son domicile de Baco-Djicoroni Golf de Bamako.

Alain-P. MASSAMBA

**Pour ne pas manquer
une édition de La Semaine
Africaine, mieux vaut s'abonner**



REPUBLIQUE DU CONGO
MINISTRE DE L'AGRICULTURE, DE L'ELEVAGE ET DE LA PECHE
PROGRAMME D'INVESTISSEMENTS DU PROGRAMME D'UTILISATION
DURABLE DES TERRES OU KOPEKOB

UNITE DE GESTION DU PROGRAMME

APPEL A CANDIDATURE

N° 002/MAEP/CAB/PI-PUDT/UGP-2026

POUR LA MOBILISATION DU/DE LA RESPONSABLE SUIVI-EVALUATION DE L'UGP MAEP

1 - CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Le Programme d'Investissement du Programme d'Utilisation Durable des Terres (KOPEKOB) s'inscrit dans le cadre du Partenariat entre la République du Congo et l'Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale (Central African Forest Initiative ou CAFI), formalisé dans la Lettre d'intention (Letter of Intent — LOI) signée le 3 septembre 2019 par le Président de la République du Congo et le Président de la République française pour le compte du CAFI. La LOI précise les engagements pris pour mettre en œuvre la trajectoire nationale de développement bas-carbone de la République du Congo, visant la diversification d'économie.

Dans l'alignement de la LOI, et suite à une manifestation d'intérêt exprimée par l'AFD, la note de décision CAFI EB.2020.15 du 5 octobre 2020, émise conjointement par la République du Congo et le Conseil d'administration du CAFI, demande à l'AFD: i) de proposer au Gouvernement de la République du Congo un Programme d'Utilisation Durable des Terres (PUdT) lui permettant d'atteindre 22 des 52 jalons fixant les engagements pris par le Congo dans la LOI; et ii) de développer un Programme d'Investissements opérationnels dans les secteurs agricole et forestier arrimés sur les résultats et orientations d'aménagement du territoire prises dans le PUdT.

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme KOPEKOB, le ministère de l'Aménagement du territoire et des Grands travaux (MATGT) assure la cohérence entre le PUdT et le KOPEKOB, tout en encadrant la sélection des territoires pilotes. Le ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche (MAEP) et le ministère de l'Économie forestière (MEF) assurent et pilotent, à travers leurs unités de gestion du programme (UGP), le déploiement des activités. Les quatre résultats du KOPEKOB sont les suivants:

Résultat 1: L'agriculture durable s'intensifie, en cohérence avec les stratégies nationales d'aménagement du territoire;

Résultat 2: Les investissements des acteurs des chaînes de valeur de l'agriculture intelligente face au climat (AIC) et de l'agriculture zéro-déforestation (AZD) reçoivent un appui ciblé;

Résultat 3: Les schémas directeurs pour un approvisionnement durable en bois-énergie dans les villes de Brazzaville et de Pointe-Noire sont mis en œuvre;

Résultat 4: Des mécanismes de suivi-évaluation sont déployés pour suivre les résultats des projets financés par le PUdT et orienter le développement futur de l'AIC et de l'agriculture zéro-déforestation vers les pratiques les plus efficaces.

Ainsi, dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'investissement du Programme d'Utilisation Durable des Terres (KOPEKOB), financé par l'Agence Française de Développement (AFD), l'Initiative pour les Forêts d'Afrique Centrale (CAFI) et l'Union européenne (EU), le ministère de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche souhaite mobiliser un(e) Responsable Suivi-Evaluation et recevoir des candidatures de personnes qualifiées pour ce poste.

2 - DESCRIPTION DU POSTE

Travaillant en étroite collaboration avec son homologue de l'UGP MEF, le/ la RSE-MAEP assurera la mise en œuvre du suivi-évaluation des indicateurs du cadre logique liés aux activités menées par le MAEP et des projets agricoles ou agroforestiers financés par le Fonds de subvention du Programme. Le RSE-MAEP consolidera également ses travaux avec les éléments fournis par le RSE-MEF, qui couvrira les indicateurs relevant du MEF et du MATGT et qui suivra les projets forestiers, de carbonisation ou les Paiements pour Service Environnementaux financés par le Fonds de subvention.

A ce titre, il/elle aura pour tâches:

- Mettre en œuvre le dispositif de suivi-évaluation du Programme pour les activités relevant du MAEP, conformément au cadre logique valide;
- Contribuer à l'actualisation du manuel de suivi-évaluation, en lien avec le RSE MEF et l'Assistant technique international court terme (ATI CT), Suivi évaluation, redevabilité et apprentissage (SERA), sur la base des contraintes opérationnelles constatées;
- Assurer la cohérence entre le suivi des activités, le suivi des résultats et le suivi des projets financés par le Fonds de subvention.
- la bonne mise en œuvre du plan de suivi-évaluation des activités et proposer des mises à jour si nécessaire pour validation, en tenant compte des réalités factuelles du programme
- Développer et gérer les outils de collecte et d'analyse des données nécessaires au suivi-Evaluation (quantitatives et qualitatives) pour les indicateurs qui lui sont confiés (cadre logique et projets);
- Assurer la formation et l'accompagnement technique des équipes sur le terrain (principalement dans les territoires pilotes) et des partenaires de mise en œuvre en matière de Suivi-Evaluation (S&E) de ces indicateurs;
- Organiser les campagnes de collecte de données de ces indicateurs et superviser leur qualité
- Assurer la production des rapports périodiques d'avancement, fiches d'indicateurs et tableaux de bord. Le RSE-MAEP est chargé de la consolidation à partir des éléments complémentaires fournis par le RSE-MEF
- Assurer la capitalisation des expériences et bonnes pratiques liés

aux activités mises en œuvre par l'UGP MAEP, et participer aux missions d'évaluation externe;

- Alimenter les outils de communication du programme (newsletter, bulletins, présentations...)

- Contribuer aux exercices de redevabilité vis-à-vis des partenaires (AFD, CAFI, Union (UE), ministères de tutelle, etc.).

De façon plus précise, le/ la Responsable Suivi-Evaluation de l'UGP MAEP Sera chargé(e) de;

1. Élaboration et mise en œuvre du dispositif de suivi-évaluation

• Participer à la mise en œuvre du manuel de suivi-évaluation du Programme et de ses annexes ainsi que du dispositif de suivi-évaluation des projets financés par le Fonds mis en place dans le cadre du Résultat 2 et à leur actualisation si nécessaire sur la base des contraintes rencontrées et des évolutions contextuelles du Programme, au côté du RSE de l'UGP MEF et avec l'appui de l'Assistant Technique International Court Terme en Suivi, Evaluation, Redevabilité et Apprentissage (ATI CT SERA). Ce manuel de suivi-évaluation devra prendre en compte le suivi-évaluation du Programme (activités et thèmes transversaux) et le suivi-évaluation des projets financés à travers la facilité de subvention et de paiements pour services environnementaux;

• Participer au développement et à la mise à jour de la base de données nécessaire au suivi des indicateurs du cadre logique et de suivi des projets financés par le Fonds qui lui sont confiés et préparer des notes d'analyse synthétique, mettant en évidence les forces, faiblesses et alertes issues de l'analyse des données;

• Animer, pour l'ensemble des outils, le processus de remontée des informations des activités dont il assure le suivi;

• Prendre en compte le Cadre de gestion environnementale et sociale (y inclus le genre) dans le suivi-évaluation des activités qui lui sont confiées, afin de s'assurer que le projet contribue positivement à la durabilité et à la résilience communautaire et respecte les engagements pris en matière de gestion environnementale et sociale (E&S).

2. Outils et systèmes de suivi

• Améliorer en continu les outils de collecte de données nécessaires pour renseigner le cadre de mesure de performance et le tableau de suivi de la mise en œuvre du PTAB (exécution physique et financière) pour ce qui concerne l'UGP MAEP, en lien avec les cadres des différents acteurs du Programme impliqués dans la production et la gestion des données;

• S'assurer du bon niveau de désagrégation des données collectées, notamment pour les indicateurs relatifs au genre et aux populations Autochtones;

• Analyser les données collectées et formuler des recommandations, si nécessaire;

• Réaliser des missions de terrain pour confronter la réalité aux données fournies dans le rapportage;

• Participer, avec l'appui de l'ATI CT SERA, à la mise en place d'une interface de visualisation des données de suivi-évaluation lisible permettant l'aide à la décision.

3. Reporting

• Renseigner les parties relatives aux activités de l'UGP MAEP dans les rapports d'exécution techniques et financiers (y compris le suivi des indicateurs du cadre logique) à partir notamment des rapports fournis par les partenaires et prestataires intervenant dans ce volet, avec l'appui de l'Assistance Technique d'Expertise France;

• Assurer l'élaboration des rapports semestriels et annuels techniques du programme en collaboration avec le RSE MEF et les assistants techniques mobilisés par Expertise France et s'assurer de la qualité et la conformité de ce dernier;

• Participer, avec le RSE de l'UGP MEF, à l'élaboration des P TAB, avec l'appui de l'Assistance Technique mobilisée par Expertise France

• Participer aux réunions selon les indications du coordonnateur de l'UGP MAEP ou de son adjoint, aux comités statutaires (Comités de Pilotage, Comités de Suivi Technique, etc.) en tant que de besoin, et à l'élaboration des comptes rendus;

• Participer à la tenue et à la supervision des enquêtes de collecte des données liées au programme sur le terrain, aux études et aux évaluations.

• Contribuer à la capitalisation des acquis du Programme.

4. Renforcement des capacités des équipes

• Développer et mettre en œuvre des stratégies de renforcement de capacités pour les membres de l'IJGP MAEP, services déconcentrés du MAEP, des partenaires techniques et prestataires de service du MAEP, visant à optimiser l'utilisation des outils et des méthodologies de suivi-évaluation;

• Appuyer les structures impliquées dans les activités de l'UGP MAEP (Directions Départementales de l'Agriculture, Institut national de recherche agricole, etc.) dans leur rôle en matière de suivi-évaluation, avec l'appui de l'ATI CT SERA.

5- PROFIL REQUIS POUR LE POSTE

Ce poste est ouvert aux fonctionnaires et non fonctionnaires, universitaires chercheurs et autres

Être titulaire au minimum d'un diplôme BAC+5, en statistiques, économie, gestion de projets, agronomie, ingénierie agricole, sociologie

de développement ou diplôme équivalent;

• Expérience justifiée d'au moins cinq années en suivi-évaluation de projets de développement avec une bonne connaissance des cadres logiques, indicateurs SMART, gestion axée sur les résultats (CAR) et d'excellentes compétences rédactionnelles et analytiques;

• Une expérience de suivi-évaluation pour un projet bénéficiant de financements internationaux sera considérée comme un atout;

• Expérience justifiée d'au moins 3 ans en méthodologie de collecte et analyse des données quantitatives (techniques d'échantillonnage, conception des outils de collecte des données digitalisées, gestion des enquêteurs, analyse avec des outils adaptés);

• Excellente maîtrise de l'outil informatique et des logiciels standards de Microsoft Office (Word, Excel, PowerPoint), ainsi que de logiciels de traitement des données d'enquêtes (ex.: KoboToolbox, Power BI, etc...);

• Être disponible au maximum deux (2) semaines après la signature du contrat.

Le/ a RSE-MAEP devra disposer des aptitudes personnelles suivantes:

• Esprit d'analyse, rigueur, sens de l'organisation;

• Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire et à animer des ateliers multi-acteurs;

• Autonomie, proactivité et réactivité;

• Maîtrise du français (écrit et oral);

• La connaissance des langues locales est un atout.

Les fonctionnaires en poste devront fournir leur dossier, en plus des pièces indiquées, une autorisation écrite de mise en disponibilité signée par une autorité compétente. Dans le cas contraire, la candidature ne pourra pas être Examinée.

NB: Les candidatures féminines sont encouragées.

4- INFORMATIONS SUR LE POSTE

Le poste de RSE-MAEP est basé à Brazzaville au siège de l'UGP PUdT/KOPEKOB avec des missions régulières sur le terrain.

• Le/la candidat(e) retenu(e) se verra proposer un contrat de prestation de service;

• La rémunération sera comprise entre 1 000 000 et 1 300 000 FCFA par mois complet presté, selon l'expérience;

• Les horaires de travail sont dits internationaux, de 8h à 12h30 et de 14h à 17h30. Le/ la RSE-MAEP verra son temps 100% dédié au programme;

• Le volume de prestation ne saura dépasser 10,5 mois sur 2 mois consécutifs;

• En cas de satisfaction de l'UGP-MAEP, les prestations s'étendront au maximum jusqu'au 31 mars 2028.

5- COMPOSITION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Les dossiers de candidature devront être constitués de:

• Une lettre de motivation (maximum 2 pages) à adresser à l'attention du Coordonnateur de l'UGP MAEP

• Un CV actualisé (maximum 4 pages) en lien avec le poste à pourvoir, sincère et signé du ou de la candidat(e);

• Copies certifiées conformes du/des diplôme(s) requis, des certificats et attestations de formation;

• Des copies des attestations de travail ou de prestations de services, telles qu'elles apparaissent dans le CV;

• Références d'au moins deux (2) personnes physiques avec leurs contacts (téléphones et emails);

• Dans le cas un fonctionnaire serait retenu, une attestation de mise en disponibilité signée par l'autorité compétente devra être fournie dans un délai de 15 jours calendaires après la demande formulée par l'UGP MAEP (si elle n'est pas fournie dans le délai, la candidature ne sera pas retenue).

NB: Les missions ou expériences des CV non soutenues par des preuves ne seront pas prises en compte.

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse mentionnées ci-dessus, tous les jours ouvrés de 8h à 16 heures.

A l'attention de Monsieur Marcel KOUBEMBA, Coordonnateur de l'UGP MAEP

UNITE DE GESTION DU PROGRAMME DU MAEP PUdT / PI-PUdT KOPEKOB

Sise Villa camp ASECNA MAYA-MAYA, Zone BRALICO, face Hôtel PEFACO, Brazzaville Tél : (+242) 05 538 49 48/ 06 639 56 00/ 06 494 61 83

E-mail: marcelkoubemba10@gmail.com / Copie à: okouerejean-pierre40@gmail.com

6- SELECTION DES CANDIDAT(E)S

Sur la base des candidatures reçues, trois (3) candidats maximums seront présélectionnés, qui seront ensuite conviés à un entretien préalable. Le candidat terminant en première position sera invité à la négociation du contrat.

7- SÔMISSION DES DOSSIERS DE CANDIDATURES

Les dossiers de candidatures devront être soumis en français en deux (2) exemplaires (un original + 1 copie) et une version numérique (clé USB) et doivent être déposés sous pli fermé à l'adresse ci-dessus avant

le 31 /03/2026 à 13 heures 00 mn (heure de Brazzaville), et porter la mention:

AVIS D'APPEL A CANDIDATURE no 002/MAEP/CAB/PI-PUdT/UGP-2026 «Appel à candidature pour le recrutement d'un(e) Responsable Suivi-Evaluation de l'UGP-MAEP»

NB: Toute candidature reçue après la date et l'heure limites ne sera pas prise en considération et sera rejetée.

Les Candidats n'ont pas la possibilité de déposer leur Candidature par messagerie électronique. Les Candidatures seront à adresser en main propre ou par voie postale exclusivement. Une décharge signée sera remis aux candidat.e.s déposant leur dossier.

Fait à Brazzaville, le 02 février 2026

Le Coordonnateur l'UGP-MAEP





MINISTERE DE L'ECONOMIE, DU PLAN ET DE L'INTEGRATION REGIONALE (MEPIR)
PROJET REGIONAL D'AMELIORATION DB CORRIDORS
DE TRANSPORT ROUTIER ET FLUVIAL EN AFRIQUE CENTRALE (PRACAC)-AGENCE FIDUCIAIRE
DU PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RESILIENCE URBAINE



APPEL A CANDIDATURE N° 002/MFPIR/PRRU/UGP-2026 RECRUTEMENT DU COORDONNATEUR POUR LE PROJET DE RENFORCEMENT DE LA RÉSILIENCE URBAINE

I- Contexte

La République du Congo a bénéficié d'une Avance de Préparation (PPA) accordée par la Banque mondiale pour le Projet de Renforcement de la Résilience Urbaine, actuellement en phase de préparation. Ce projet a notamment pour objectif d'améliorer l'accès à des services urbains de base résilients et de renforcer la capacité de réponse face aux risques d'inondation et d'érosion dans certaines zones ciblées de Brazzaville et de Pointe-Noire.

Dans ce cadre, l'Unité de Gestion du Projet Régional d'Amélioration des Corridors de Transport Routier et Fluvial en Afrique Centrale (PRACAC), chargée de l'administration de l'avance de préparation et des ressources financières correspondantes, envisage d'affecter une partie de ce financement pour le : « Recrutement du Coordonnateur pour le PRRU ».

II- Mandat du coordonnateur

Sous la supervision et l'autorité du Ministre de l'aménagement du territoire et des grands travaux (MATGT) (ou de son représentant), ainsi que des comités de pilotage (COPIL) et technique (COTECH) du Projet à qui il rend compte de ses activités, le mandat du Coordonnateur du PRRU consiste à :

assurer la coordination et de la gestion du Projet dans son ensemble, c'est-à-dire des activités sur le plan technique administratif et fiduciaire ; diriger l'unité de gestion de projet (UGP) ; veiller à la bonne gestion de son patrimoine et de ses ressources humaines, et garantir, de façon générale, son bon fonctionnement. Le Coordonnateur est le principal interlocuteur de la Banque mondiale (bailleur du Projet). Il gère également les relations avec les institutions et administrations publiques, ainsi qu'avec les autres partenaires du pays. Il est chargé de veiller au respect des procédures fiduciaires ainsi qu'à la conformité avec le Cadre Environnemental et Social (CES) de la Banque mondiale. Il assure le suivi de l'avancement des activités du Projet ainsi que le reporting. Il est responsable de l'atteinte effective (Es résultats attendus du Projet).

III- Description des principales tâches

Il/elle sera chargé de :

a) En matière de gestion de projet et de suivi-évaluation :

- Appuyer le ministère de tutelle (MATGT) dans la mise en œuvre et gestion globale du Projet, en prenant en charge les aspects techniques, administratifs et financiers, les volets de la passation des marchés et du suivi-évaluation ainsi que les dimensions environnementales et sociales, tout en veillant au respect des règles de gestion établies avec la Banque Mondiale
- Assurer l'organisation, la coordination et l'exécution des activités du PRRU, en veillant à la conformité de la réalisation des activités du PRRU avec l'les accord(s) de prêt et le(s) document(s) du Projet ;
- Veiller à la validation du manuel d'exécution / procédures du Projet, sa mise en œuvre, et ses potentielles révisions pour assurer le bon fonctionnement du Projet selon les règles édictées ;
- Assurer la planification annuelle pour la réalisation activités du PRRU à travers ses quatre composantes, et par la suite, la coordination de leur mise en œuvre ;
- Veiller à la préparation du plan de travail et budget annuel (PTBA), du plan de passation de marchés (PPM), et à leur mise en œuvre dans les délais prévus ;
- Veiller à la coordination, au contrôle qualité et au suivi-évaluation de l'exécution des sousprojets, études et autres activités du Projet, y compris en supervisant les activités à mener par l'Unité de gestion de projet (UGP) et celles confiées aux cocontractants (consultants individuels, prestataires, fournisseurs, entreprises, etc.) du Projet et en assurant la collecte des données, leur valorisation pour le suivi-évaluation et leur utilisation afin d'améliorer les prises de décision ;
- Faire valider techniquement, en collaboration avec les structures concernées, les études et autres interventions menées dans le cadre de la mise en œuvre du projet ;
- Assurer une collaboration étroite avec le MATGT, les autres ministères techniques, les comités de pilotage (COPIL) et technique (COTECH) du Projet, la Banque mondiale, les autres partenaires techniques et financiers (PTF), ainsi que toutes les parties prenantes impliquées dans la mise en œuvre du projet, y compris la société civile ;
- Veiller à ce que l'UGP assure le secrétariat des comités de pilotage (COPIL) et technique (COTECH) du Projet ;
- Porter à l'attention du MATGT, des autres ministères concernés, du COTECH et de la Banque Mondiale les problèmes et les difficultés réelles ou susceptibles de se poser, régulièrement et tout au long de l'exécution du projet, tout en suggérant des mesures correctives ;
- Veiller à la préparation et à la tenue semestrielle du COPIL. lui présenter l'état d'avancement des activités du Projet, et lui proposer des solutions en cas de difficultés dans l'exécution du projet ;
- Assurer une communication fluide en tant qu'interlocuteur de la Banque mondiale et une bonne collaboration entre les membres de l'équipe du Projet et ceux des équipes de la Banque mondiale notamment à travers l'organisation des réunions périodiques et des missions d'appui à la mise en œuvre ;
- Participer aux différentes missions d'évaluation menées par des équipes de la Banque mondiale et/ou des évaluateurs indépendants, et faciliter leur organisation ;
- Assurer la coopération avec les autres projets appuyés par la Banque mondiale en République du Congo ;
- Participer aux réunions, conférences, séminaires, ateliers, séances de formation ou tout autre événement impliquant le Projet tant au niveau national, régional qu'international ;
- Identifier et développer les partenariats favorisant la réalisation des activités et l'atteinte des objectifs du Projet ;
- S'assurer de la production des documents de suivi attendus par la Banque mondiale (rapports de suivi financiers, rapports de sauvegardes environnementales sociales, audits annuels, autres rapports trimestriels, annuels et périodiques du projet) et de leur soumission dans les délais impartis ;
- Veiller à la méthodologie et la collecte des données nécessaires à l'établissement des résultats des activités exécutées, en général et au regard du cadre de résultats du Projet, et proposer, au besoin, des ajustements à ce cadre ;
- Prendre toutes les initiatives qu'il estimera nécessaires pour l'avancée du Projet et créer ainsi qu'entretenir les conditions propices à l'atteinte des objectifs de développement du Projet ;
- Organiser des réunions et assurer des orientations techniques régulières en vue de prévenir ou réduire les écarts dans l'atteinte des objectifs et de favoriser une efficacité et une efficience des activités ;
- Coordonner l'archivage de la documentation du projet ; et
- Superviser l'élaboration et la mise en œuvre des stratégies plans de communication sur les activités du Projet, tout en facilitant l'accès du public aux documents afférents, afin de garantir une visibilité optimale du Projet.

b) En matière de gestion administrative, fiduciaire, environnementales et sociale :

- Représenter le projet lors de divers forums et auprès des différentes parties prenantes aux niveaux national, régional et international ;
- Signer les correspondances, notes de service et tout autre document lié au projet ;
- Veiller strictement à la préparation des instruments environnementaux et sociaux, à leur vulgarisation et à leur mise en œuvre ;
- S'assurer au respect des règles de passation de marchés, notamment en veillant au respect global des clauses contractuelles avec les cocontractants lors de la mise en œuvre du Projet, conformément aux procédures de passation des marchés de la Banque mondiale ;
- Superviser la préparation et la mise à jour du Plan de Marchés (PPM) et sa transmission via STEP pour l'avis de non-objection (ANO) de la Banque Mondiale ;
- Veiller à la mise en œuvre diligente des activités de passation des marchés contenues dans le PPM approuvé ;
- Proposer et veiller à la préparation des différents termes de référence (TdR), des dossiers d'appel d'offres (DAO), des demandes de cotation (DC) et des demandes de propositions (DP) pour l'exécution des activités du projet.
- Assurer le bon fonctionnement des comités d'évaluation des offres et de la commission de passation des marchés en conformité avec le manuel d'exécution / procédures du Projet ; Superviser la préparation de tous les projets de contrat et assurer leur transmission à la Banque mondiale pour ANO ;

- Signer les différents marchés, conventions et bons de commande engageant les ressources du Projet, tout en s'assurant à ne signer aucun marché non inscrit dans le PPM ;
- Assurer la mise à jour et des données l'archivage dans STEP ;
- Superviser la gestion de tous les contrats signés dans le cadre du projet ;
- Assurer la bonne qualité technique d'exécution et de supervision complète des activités dans le cadre du projet ;
- Evaluer l'efficacité des maîtres d'œuvres, des entreprises : des fournisseurs, et des consultants ;
- Veiller à la conformité de l'exécution financière de toutes les activités du projet avec les règles de la Banque mondiale ainsi qu'avec les procédures contractuelles et financières mises en place dans le manuel d'exécution / procédures du Projet ;
- Assurer, en collaboration avec les parties prenantes, la production du plan de travail et budget annuel (PTBA) ; sa présentation au Comité de Pilotage (COPIL) et à la Banque mondiale pour approbation ; et sa mise en œuvre en conséquence ;
- Superviser la production des rapports trimestriels de suivi financier (RSF) et leur soumission dans les délais impartis à la Banque mondiale pour validation ;
- Veiller à la réalisation des audits annuels et leur soumission ponctuelle à la Banque mondiale pour approbation et leur présentation au COPIL pour examen ;
- Ordonner toutes les dépenses nécessaires dans le cadre du projet, cosigner, avec les autres personnes habilitées, les demandes de décaissements (paiements directs, approvisionnements du compte désigné, etc.) en conformité avec les procédures de la Banque mondiale, veiller à la bonne tenue du compte désigné, et orienter le projet en fonction des taux de décaissement atteints et à atteindre ;
- Apprécier les résultats physiques atteints et réconciliés avec les résultats financiers ;
- Veiller à l'utilisation efficace et rationnelle des ressources pour une bonne exécution des activités du projet ;
- Assurer la gestion du patrimoine du projet, en veillant à ce que tous les biens acquis sur les fonds du projet soient identifiés, localisés, inventoriés, et dans la mesure du possible protégés contre les risques de toute nature (destruction, perte, vol, etc.) ; et
- Veiller à ce que tous les organes de contrôle extérieurs au Projet exercent leur rôle de vérificateur : audit, inspections, etc. conformément à l'les accord(s) de prêt, et s'assurer que les recommandations de ces organes de vérification soient appliquées.

c) En matière de gestion du personnel :

- Assurer la bonne gestion quotidienne du personnel chargé de la mise en œuvre du projet, tout en garantissant des conditions de travail optimales ;
- Apporter l'appui et le coaching nécessaire à l'équipe de UGP et aux équipes des unités techniques municipales (UTM) et vérifier la cohérence des résultats techniques avec les moyens mis à disposition des structures d'exécution ;
- Prévenir les conflits au sein de l'UGP, et au besoin, arbitrer de manière transparente et intègre ;
- Veiller au respect des critères de performance respectifs des membres du personnel et les évaluer annuellement ;
- Favoriser une saine émulation au sein de l'équipe du projet ainsi que l'implication de l'ensemble du personnel de l'UGP dans les activités du ;
- Veiller à la mise en œuvre des procédures de gestion de la main-d'œuvre de la Banque mondiale, par les prestataires de services œuvrant pour le compte du projet ;
- Identifier les ressources humaines et les qualifications nécessaires à la mise en œuvre du Projet ;
- Elaborer ou valider les termes de référence du personnel permanent (UGP et UTM) et des consultants individuels ;
- Veiller au bon déroulement du processus de recrutement et de sélection du personnel ;
- Signer les contrats du personnel ;
- Garantir l'information du personnel sur l'ensemble des conditions d'emploi et veiller à l'application des textes réglementaires ainsi que des dispositions contractuelles ;
- Entraîner le personnel à la culture de résultats ;
- Suivre et évaluer la performance du personnel à travers une approche de gestion des ressources humaines axée sur les résultats ; et
- Identifier des dispositifs d'auto-formation et de partage de connaissances entre le personnel.

IV- Qualifications requises

Le/la candidat(e) à ce poste devra répondre au profil suivant :

- Être de nationalité congolaise ;
- Être titulaire d'un diplôme d'études supérieures (minimum Bac+5) en ingénierie, urbanisme, architecture, aménagement du territoire, sciences économiques, gestion de projets, ou équivalents ;
- Justifier d'une expérience professionnelle d'au moins douze (12) ans dans le domaine du développement et/ou de la gestion des projets dont huit (8) ans au moins à des postes de responsabilité dans des structures de grande envergure nationale ou internationale ou en tant que responsable dans la gestion de projets financés par les PTF tels que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement, l'Agence française de développement, etc. ;
- Présenter des qualités vérifiables de leadership, de travail en équipe, de rigueur et d'honnêteté morale
- Avoir une bonne capacité en communication orale et écrite, en analyse, en rédaction et en synthèse
- Faire preuve de compétences avérées en matière de gestion, de relations interpersonnelles, de négociation, et de prévention de conflits ;
- Avoir l'aptitude à travailler avec une équipe pluridisciplinaire ainsi que la capacité à travailler sous pression et dans les délais ;
- Avoir une bonne maîtrise de l'outil informatique (au moins gestion des e-mail et utilisation de Word, Excel et Power Point) ;
- Avoir une excellente maîtrise du français parlé et écrit ;
- Avoir une bonne maîtrise de la langue anglaise serait un atout ;
- Avoir une bonne connaissance du cadre institutionnel, socio-économique et environnemental et social de la République du Congo serait un atout ;
- Les candidatures émanant de personnes ayant exercé au sein d'une unité de gestion d'un projet financé par la Banque mondiale frappé de dépenses inéligibles, ne sont pas éligibles
- Les candidatures féminines sont encouragées.

V- Méthode de sélection

La sélection du candidat se fera en deux (2) phases : (i) une phase de présélection des candidats sur la base de leur CV qui permettra l'établissement d'une liste restreinte composée de candidats répondant aux critères minimums de qualification et d'expérience consignés dans l'appel à candidature ; (ii) une phase d'interview pour laquelle les candidats présélectionnés sur la liste restreinte se présenteront. Seul(e)s les candidat(e)s présélectionné(e)s seront contacté(e)s.

VI- Dépôt des candidatures

Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de référence complets à l'adresse indiquée ci-dessous de 8h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00 (heure locale). Les dossiers de candidatures écrits en langue française comprenant : une lettre de motivation, un curriculum vitae à jour et signé, incluant trois (03) références professionnelles, des copies de diplôme, des certificats de travail ou tout autre document justifiant l'expérience et de la qualification pour le poste, doivent être déposés sous pli fermé et envoyés par courrier électronique à l'adresse ci-dessous au plus tard le 18 mars 2026 à 16h00, heure locale avec la mention : « Recrutement du Coordonnateur pour le PRRU »

Contact

Monsieur le Coordonnateur du PRACAC/PRRU
Rue Duplex no 12 /Secteur Blanche Gomez
Tél. (242) 05 206 2915
E-mail : prrucongo@gmail.com
Centre-ville/Brazzaville-CONGO

BASKET-BALL

Les entraîneurs désormais attendus sur le terrain

Le stage de formation et de classification pour entraîneurs qui s'est achevé dimanche 1^{er} mars 2026 à Brazzaville devrait renforcer le niveau technique des clubs. Il a comblé un vide. Les coaches formés ont désormais un nouveau statut qui donnera à certains la possibilité d'envisager une carrière internationale. Organisé par la Fédération congolaise de basketball, le stage a combiné théorie, pratique et évaluations, avec un parcours progressif de classification : niveau 1 pour encadrer les jeunes, niveau 2 pour les seniors, niveau 3 pour les équipes nationales, avant de prétendre au titre d'instructeur FIBA.

Au nom des stagiaires, un représentant a exprimé la gratitude du groupe: «*Nous avons passé de très beaux moments. Ce stage nous manquait vraiment et nous avons énormément appris. Nous remercions la Fédération et l'expert qui a pris de son temps pour nous transmettre son savoir.*».

L'instructeur FIBA Louamba BlaiseBaleketa a rappelé l'importance de relier la formation locale aux standards internationaux et a insisté sur l'apprentissage sur le terrain: «*Le diplôme atteste des connaissances, mais le plus important*



Le deuxième vice-président Mizère Moungondo encourageant les participants à transmettre leur savoir

reste le travail pratique. Nous devons créer une identité de jeu propre au Congo, adaptée à notre morphologie, comme le font d'autres nations».

Le directeur technique national a souligné la responsabilité collective des entraîneurs: «*Participer au stage, c'est bien. Avoir un diplôme, c'est bien. Mais le plus important, c'est la solidarité et l'application sur le terrain. C'est à travers nous que le basketball va évoluer.*».

Quant au représentant de la Fédération, le deuxième vice-président Martin Mizère Moungondo, il a rappelé que le sport s'apprend sur le terrain et a encouragé les entraîneurs à transmettre leur

savoir: «*Cette semaine a été riche d'enseignements. Continuez à viser l'excellence et à inspirer ceux qui souhaitent participer à ce genre de stage.*»

Après Pointe-Noire et Brazzaville, la Fédération prévoit d'étendre ces sessions à la Cuvette, la Cuvette-Ouest, la Sangha et le Niari. Elles s'inscrivent dans la politique fédérale pour élever le niveau de compétence des entraîneurs locaux. L'objectif, à terme, est de professionnaliser le métier d'entraîneur et de donner au basketball congolais une identité et un rayonnement international.

Darchevie
KETTE BONAZEBI
(Stagiaire)

DEPARTEMENT DU NIARI

Le secteur forestier appelé à contribuer au développement du sport scolaire

Le souhait émane du directeur de l'école primaire Nyanga 1 du district éponyme, dans le département du Niari. Pour Gervais Yvon Doukaga, il est plus que temps que les cahiers des charges relatifs à l'exploitation forestière prennent en compte le développement du sport en milieu scolaire.

Si le sport a horreur du vide, c'est bien à Nyanga, dans l'extrême nord du département du Niari au sud du Congo-Brazzaville, qu'il faut vérifier ce principe. Ici, faute des jeux de l'Office national du sport scolaire et universitaire (ONSSU) qui ne sont plus organisés depuis des lustres dans le pays, des enseignants ont trouvé une bonne formule pour prodiguer une once d'éducation sportive aux apprenants. Tous les mardi et jeudi, se tiennent, en effet, des journées sportives au sein des établissements scolaires publics de cette localité située à quelques encablures du Gabon voisin.

Or, on ne saurait mener des activités sportives sans installations, ni équipements adéquats. «*Nous avons un réel problème d'équipements. Comme vous le constatez, le ballon de handball, c'est le même qu'on utilise pour le football. C'est la preuve que nous n'avons pas assez de matériels sportifs*», déplore Gervais Yvon Doukaga, directeur de l'école primaire Nyanga 1.

Les pouvoirs publics, en proie à de sérieuses difficultés financières du fait de la crise économique, ne sont vraisemblablement pas en mesure de doter les établissements scolaires d'équipements sportifs. Comme ce fut le cas dans



Match de foot, lors de la journée sportive.

les années 1970 et 1980, pendant ce qu'on a appelé «*démocratisation du sport*».

Et c'est pendant cette période de démocratisation du sport que les entreprises, en général, et les compagnies forestières, en particulier, investissaient dans le sport. Ainsi, des entreprises telles que SOCOBOIS, FORALAC et PLACONGO avaient leurs équipes dans plusieurs disciplines (handball, football, volleyball, etc.).

Gervais Yvon Doukaga, s'inspirant de l'époque de la démocratisation du sport, tend la main aux exploitants forestiers d'aujourd'hui. «*Nous avons besoin de matériels sportifs. Nous demandons à tous les acteurs qui participent à l'élaboration des cahiers des charges d'y incorporer les dotations en équipements sportifs pour que nos écoles soient désormais dotées de maillots, ballons, javelots, filets, plots, etc.*», suggère le directeur.

Contraste entre les textes et la réalité

La doléance de M. Doukaga est en lien avec la législation forestière au Congo. «*La loi 33-2020 du 8 juillet 2020 portant code forestier exige que les cahiers*

des charges particuliers rapportent in extenso et ad litteram les besoins réels librement exprimés par les communautés riveraines d'exploitations forestières», explique Fabrice Séverin Kimpoutou, responsable de la recherche au sein de la Rencontre pour la paix et les droits de l'homme (RPDH).

L'ONG de défense des droits humains a mené, du 19 au 22 février 2025, une mission de sensibilisation des communautés locales et populations autochtones (CLPA) dans la zone sur des thématiques en lien avec la gouvernance forestière. Lors de ces sensibilisations, les CLPA ont fait part d'importants contrastes entre le contenu des cahiers des charges et la réalité sur le terrain. Reste à savoir si dans les prochaines autorisations de coupe annuelle ou signature de nouvelles conventions, les parties prenantes tiendront compte de cette situation qui contraste littéralement avec les textes en vigueur au Congo et les nouvelles exigences des mécanismes internationaux dûment ratifiés par le Congo, dont l'APV/FLEGT.

John NDIINGA NGOMA

DEVELOPPEMENT

La structuration du football amateur préoccupe la FIFA

La FIFA a organisé, du 23 au 25 février 2026 à Brazzaville, deux journées d'atelier de restitution du rapport d'analyse de l'environnement du football amateur au Congo, en collaboration avec la Fédération congolaise de football (FE-COFOOT). Une rencontre stratégique qui ouvre la voie à un plan de développement structuré dès 2027.

Cette rencontre marque l'aboutissement d'une étude lancée en 2021 et officiellement engagée en 2022. Pendant plusieurs mois, des questionnaires, des entretiens et des enquêtes de terrain ont permis d'établir un diagnostic approfondi du football amateur congolais. Selon les experts de la FIFA, ce rapport ne constitue pas une simple compilation de données, mais un véritable outil stratégique. Il met en lumière les forces du football amateur au Congo, tout en identifiant les défis liés à la gouvernance des ligues, à l'organisation des compétitions de jeunes et à la formation des encadreurs.

Les responsables ont aussi clarifié la différence entre football de base, football



Les participants suivant une présentation

amateur et football professionnel. Le football de base (grass-roots) concerne les enfants de 6 à 12 ans. C'est la période où l'on découvre le football et où l'on apprend les bases.

Le football amateur concerne les divisions inférieures et les équipes d'entreprise. Le football professionnel, lui, correspond à l'élite : première division et équipes nationales.

Selon les intervenants, il n'y a pas de football professionnel fort sans une bonne base. Tous les grands joueurs commencent par le

football amateur. Concernant l'accompagnement, la FIFA a annoncé que de nouveaux programmes seront lancés à partir de 2027, dans le cadre de son prochain cycle de développement. Ces programmes seront adaptés aux besoins du Congo.

Pour les organisateurs, cet atelier n'est pas une fin, mais un début. Le défi est maintenant de transformer les recommandations en actions concrètes pour améliorer le football congolais.

Darchevie
KETTE BONAZEBI
(Stagiaire)

CABINET CONSEIL EN GESTION JURIDIQUE ET FISCALE «CGJF»

Société A Responsabilité Unipersonnelle

Au capital de 1 000 000 de F. CFA

Avenue Bitelika Ndombi, Route de l'Aéroport, Pointe-Noire, République du Congo;

Tél.: 05 037 72 52/06 852 08 38

AVIS DE CONSTITUTION

Il a été constitué, conformément aux dispositions de l'Acte uniforme relatif au droit des sociétés commerciales et du GIE, ainsi qu'au Décret N°2017-41 du 28 mars 2017, une société présentant les caractéristiques suivantes:

Dénomination sociale: KANEA;

Forme juridique: Société A Responsabilité Limitée Unipersonnelle (SARLU);

Capital social: UN MILLION (1.000.000) Francs CFA, divisé en CENT (100) parts d'une valeur nominale de DIX MILLE (10.000) Francs CFA chacune, entièrement libérées;

Siège social: Rue de Bouda, Immeuble EASY BUSINESS, 27^{ème} étage, Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO;

Objet social: Conseils et Accompagnement RH; Mise à disposition du personnel; Représentation commerciale; Entretien des locaux et espaces verts; Gardiennage et sécurité; Commerce de gros; Vente et distribution d'eau; Import et export;

Durée: 99 ans;

Associé unique: NGANGA BINASSALA Rinnelle Lumière;

Gérant: NGANGA BINASSALA Rinnelle Lumière.

RCCM N° CG-PNR-01-2025-B13-00245.

Fait à Pointe-Noire, le 23/02/2026

Pour avis et insertion.